

سوناطراک



sonatrach



Rapport
Annuel

2021

SOMMAIRE



Présentation de SONATRACH

P 12

- Aperçu général
- Principaux Faits Marquants

Présentation des Activités

P 20

- Activité Exploration & Production
- Activité Transport par Canalisation
- Activité Liquéfaction & Séparation
- Activité Commercialisation

Développement du Contenu Local

P 44

Recherche et Développement

P 53



Rapport Annuel 2021

Ressources
Humaines

P 57

Mecenats &
Sponsoring

P 70

HSE
Santé, Sécurité
Et Environnement

P 60

**Rapport Financier
des Comptes Consolidés**

P 73

Ressources
Nouvelles

P 64

**Rapport Financier
des Comptes Sociaux**

P 116

**Affaires
Sociales**

P 67

Le Mot du PRÉSIDENT



« Assumer pleinement
notre rôle de locomotive
du développement
national »



L'année 2021 a été indéniablement marquée par un net redressement du marché pétrolier, sous l'effet du recul de la pandémie du COVID-19 et de la relance de la demande mondiale.

Cette conjoncture externe, conjuguée aux efforts consentis par l'Entreprise pour l'optimisation de son outil de production, nous a permis d'améliorer sensiblement nos résultats, tant sur le plan des volumes que des résultats financiers.

Nous avons pu ainsi, en 2021, relever le challenge de l'approvisionnement régulier du marché national en gaz et en produits pétroliers, tout en plaçant le maximum de volumes d'hydrocarbures sur un marché international boosté par une forte demande. Le chiffre d'affaires à l'export réalisé en 2021 s'est élevé à 35,4 Milliards de Dollars, boosté par le volume des exportations des hydrocarbures porté à 95,0 Millions TEP, en hausse, de 18 % par rapport aux réalisations de 2020.

Ce redressement notable de nos résultats constitue, pour nous, un motif d'encouragement pour mener à bien notre plan de développement en nous concentrant sur l'augmentation de nos capacités de production d'hydrocarbures, la maîtrise et la réduction de nos coûts d'investissement et d'exploitation, le maintien de nos parts de marché à l'exportation et la concrétisation dans les délais de nos projets structurants, notamment dans l'amont, mais aussi dans les industries en aval notamment le raffinage et la pétrochimie.

Les résultats enregistrés en 2021 sont, nous devons le rappeler, le fruit de l'effort de

maintien des gisements en exploitation, et de la mise en service de plusieurs projets majeurs, parmi lesquels le projet boosting de Hassi R'mel et les gisements gaziers de Tinhert et de la périphérie Gassi Touil ainsi que le projet d'Expansion du gazoduc GPDF.

Dans le même sens, nous n'omettrons pas d'évoquer l'incidence positive du programme de réhabilitation des raffineries ainsi que les différentes actions entreprises en faveur de l'optimisation de la production qui ont permis en 2021 de satisfaire la totalité de la demande nationale en essences et gas-oil et d'arrêter leurs importations.

En amont, dans le cadre des efforts visant à la mobilisation de nouvelles réserves d'hydrocarbures, l'exercice 2021 a été marqué, également, par la signature du premier contrat d'exploration et de production, sous l'égide de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, avec le partenaire ENI pour le développement du bassin de Berkine sud.

Tous ces efforts sont confortés par des investissements industriels majeurs dans l'aval. Nous pouvons mentionner, à cet égard, l'association avec la société turque " Rönensans Holding » pour la réalisation d'un complexe de polypropylène en Turquie, et le Projet Phosphates Intégré (PPI) qui permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants.

Dans l'agenda des faits marquants de l'année 2021, nous ne manquerons pas également de relever la signature de la "Déclaration Générale de la Politique du Contenu Local et de l'Intégration Nationale " qui vise la maximisation du recours à l'outil de production nationale de biens et services. Cette option en faveur de l'intégration nationale est, au demeurant, déjà concrétisée par l'attribution de plus de 80% des contrats conclus par SONATRACH à des entreprises de droit exclusivement algérien, pour une valeur totale de plus de 5 Milliards de Dollars équivalent.

Au registre de la modernisation de la gestion de l'Entreprise, nous avons intensifié nos efforts en vue du parachèvement

de l'implémentation de différents projets structurants tels que le système d'information intégré (ERP), la transformation des processus Ressources Humaines, et l'optimisation des coûts.

En juillet 2021, un nouveau code d'éthique de SONATRACH a été signé. Il énonce les normes de comportement et les principes d'éthique attendus de ses dirigeants, de ses employés et des autres parties prenantes. Par ailleurs, en Décembre 2021, le Groupe SONATRACH et l'IANOR ont procédé à la signature de deux contrats d'accompagnement sur les référentiels ISO 37001 et ISO 26000, portant respectivement sur le management anti-corruption et la responsabilité sociétale.

Concernant, en particulier, les mesures adoptées face à la pandémie Covid -19 qui a sévi durant la majeure partie de l'année 2021, l'Entreprise a opté pour le maintien et le renforcement des dispositifs de vigilance et la prévention. Une campagne de vaccination a été lancée en 2021 au profit du personnel SONATRACH et leurs ayants droits et plus de 110 000 doses de vaccins ont été administrées.

L'intérêt marqué de SONATRACH pour la sauvegarde de la santé de ses collaborateurs et l'efficacité des pratiques HSE en général est attestée, par ailleurs, par la signature en 2021 de la Déclaration Générale de la Politique HSE qui souligne la volonté de l'Entreprise d'atteindre et de maintenir les meilleurs standards et performances en matière de Santé, de Sécurité et de protection de l'Environnement.

Tous ces engagements sont des défis pour l'Entreprise, mais notre conviction est que la compétence, le génie, la mobilisation des travailleurs et managers de SONATRACH nous permettront de les relever dans un proche avenir.

Toufik HAKKAR

Président Directeur
Général de SONATRACH



Membres du Comité Exécutif



Toufik HAKKAR
Président Directeur Général

Fatiha NEFFAH
Vice-Président
Commercialisation



Mohamed SLIMANI
Vice-Président
Exploration –
Production



Amine MELAIKA
Vice-Président
Transport Par
Canalisation



Batouche BOUTOUBA
Vice-Président
Raffinage
et Pétrochimie



Nasreddine FATOUHI
Vice-Président
Liquéfaction
et Séparation





Rachid ZERDANI
Vice-Président
Stratégie, Planification
et Economie



Madjid BENARAB
Vice-Président
Finances



Fethi ARABI
Vice-Président Business
Development & Marketing

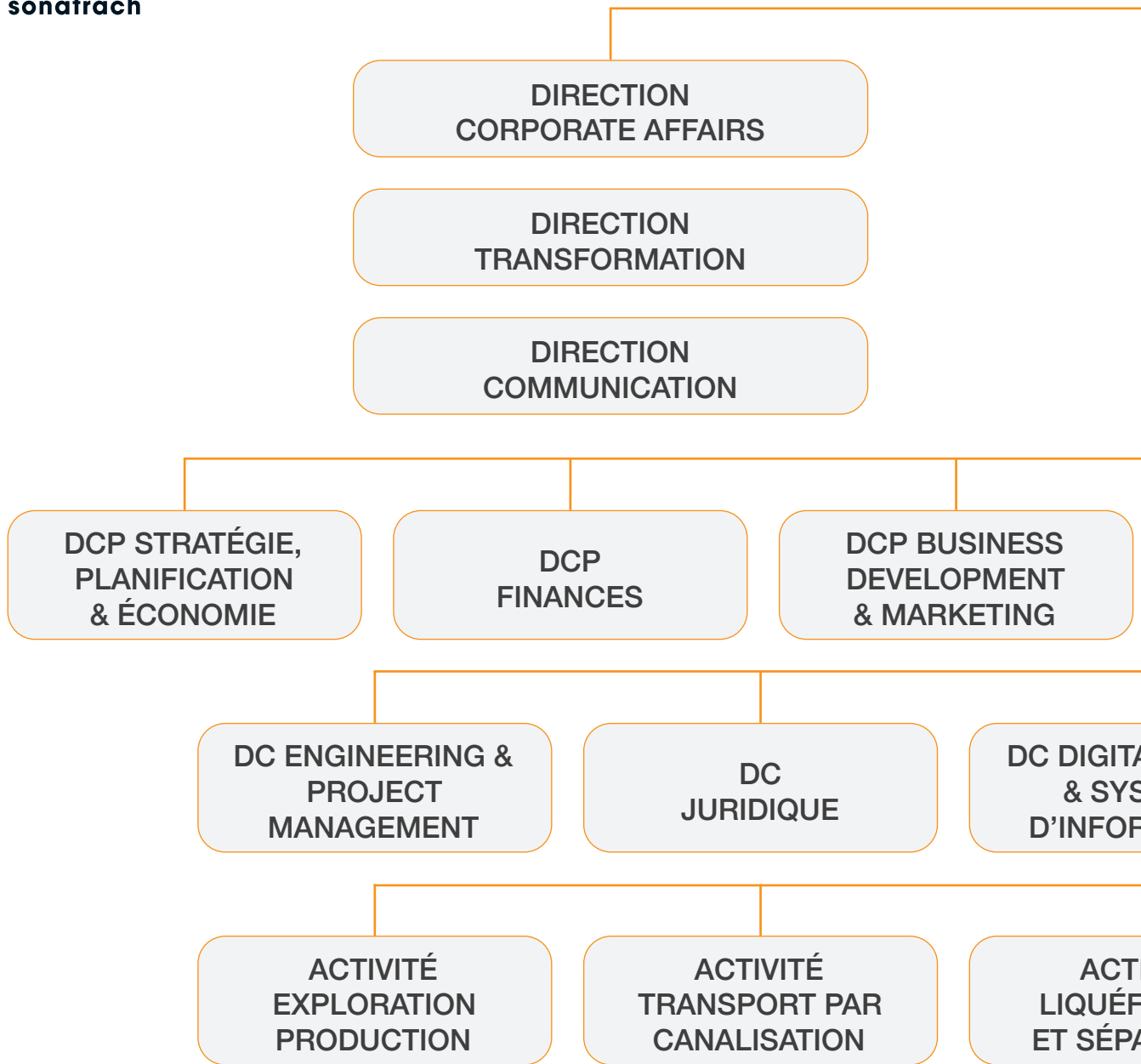


Azzedine DJOUABRI
Directeur Exécutif
Ressources Humaines

ORGANIGRAMME DE LA MACRO

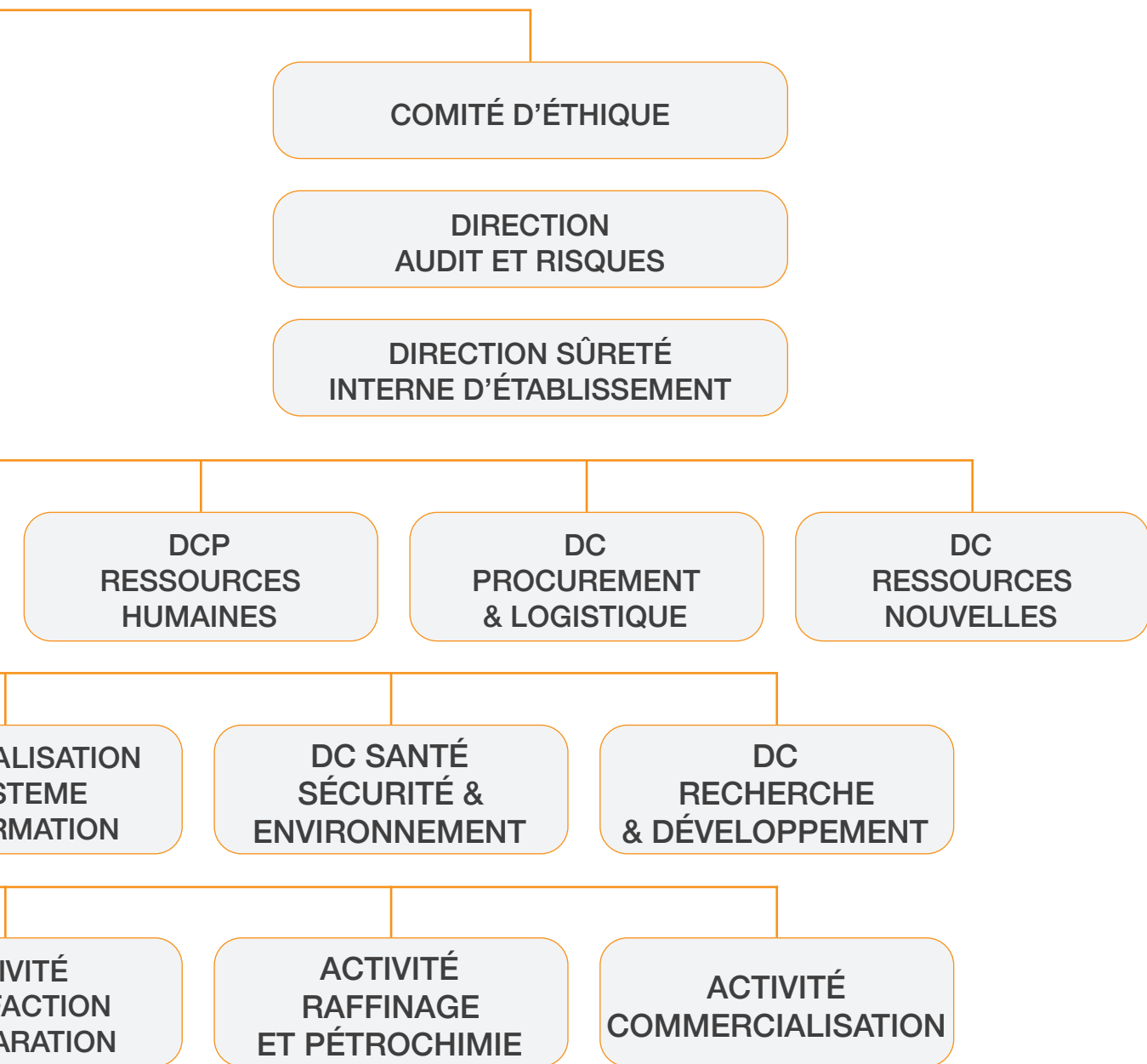


PRÉSIDENT DIRE



STRUCTURE DE SONATRACH

DIRECTEUR GÉNÉRAL



DCP : Direction Corporate
DC : Direction Centrale

Aperçu général

Avec le redressement du marché pétrolier en 2021, le Groupe SONATRACH demeure plus que jamais engagé à assumer pleinement sa mission fondamentale envers la nation : assurer la sécurité énergétique du pays sur le long terme et contribuer à la dynamisation et la modernisation de l'économie nationale.

L'évolution favorable du marché, conjugué aux efforts consentis par l'Entreprise pour l'optimisation de son outil de production ont permis en 2021 d'améliorer sensiblement les résultats du Groupe SONATRACH, tant sur le plan des volumes que des résultats financiers.

La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2021, à 185,2 Millions TEP, en hausse de 5% par rapport à 2020.

Les ventes des hydrocarbures sur le marché national durant l'année 2021 ont atteint 64,3 Millions TEP, en progression de 9% par rapport à 2020.

Le volume des exportations des hydrocarbures s'est hissé à 95,0 Millions TEP, en hausse de 18% par rapport aux réalisations de 2020.

Une augmentation notable du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires global a atteint 5 154 Milliards de DA contre 2 855 Milliards de DA en 2020, soit une augmentation notable de 81%. Le résultat net de l'Entreprise a connu, en conséquence, une forte augmentation de 571 Milliards de DA passant de 20 à 591 Milliards de DA.

Le chiffre d'affaires à l'export réalisé en 2021 s'est élevé à 35,4 Milliards de Dollars, en hausse de 75% par rapport à 2020 sous l'effet de la hausse des prix (76%) et des volumes (24%).

Un important programme de développement

Conséquence d'une évolution à la hausse des prix sur le marché pétrolier, cette amélioration notable des résultats est aussi le résultat de l'effort de maintien des gisements en exploitation, et de la mise en oeuvre du programme de développement à travers la mise en service de plusieurs projets majeurs, parmi lesquels le projet boosting de Hassi R'mel et les gisements gaziers de Alrar First-Gas et de la périphérie Gassi Touil.

Dans le même sens, la concrétisation du programme de réhabilitation des raffineries et les actions Entreprises en faveur de l'optimisation de la production ont permis en 2021 de satisfaire la totalité de la demande nationale en essences et Gas-oil et d'arrêter leur importation.

Sur un autre plan, dans le cadre des efforts visant à la mobilisation de nouvelles réserves d'hydrocarbures, l'année 2021 a été marquée par la signature du premier contrat d'exploration et de production, sous l'égide de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, avec le partenaire ENI sur le bassin de Berkine.

Cet effort de développement continu permet à la compagnie de diversifier son portefeuille d'investissement.

Des investissements majeurs dans l'aval

Au titre des projets phares lancés en 2021, figure le Projet Phosphates Intégré (PPI) qui permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs d'engrais et de fertilisants.

Ce projet initié par les groupes algériens ASMIDAL (filiale de SONATRACH) et Manadjim El Djazair (MANAL) a fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert lancé en mai 2021. Représentant un investissement d'environ sept (07) milliards USD, le futur complexe industriel doit produire à terme 5,4 millions de tonnes d'engrais par an.

Dans la filière pétrochimique, le Groupe SONATRACH et la société turque " Rönesans Holding " se sont associés pour la production de polypropylène. D'une capacité de production de 450 000 tonnes/an, le futur projet sera implanté dans la ville turque de Ceyhan.

Au titre des engagements du groupe en faveur d'une transition énergétique progressive, il convient de citer, la création de la nouvelle Société algérienne des énergies renouvelables (SHAEMS). Détenue par les groupes SONATRACH (50%) et Sonelgaz (50%), SHAEMS est chargée de réaliser le programme national de développement des énergies renouvelables pour la production de l'électricité.

L'intégration nationale, un choix confirmé

Locomotive du développement national, SONATRACH a procédé à la signature de la "Déclaration générale de la politique du contenu local et de l'intégration

nationale". A travers cet engagement, le Groupe s'est fixé des objectifs stratégiques visant le développement de l'intégration nationale et la maximisation du recours à l'outil de production nationale de biens et services.

A ce titre, une série de nouvelles dispositions visant l'encouragement du développement du contenu local ont été intégrées dans la procédure de passation de contrats de l'Entreprise.

A travers les activités Recherche et Développement, SONATRACH joue un rôle essentiel dans ce domaine à travers la mobilisation de ses chercheurs autour de l'objectif d'une réduction de la dépendance technologique par l'augmentation du taux d'intégration nationale (matières premières et procédés), et la maîtrise des technologies disponibles.

Excellence managériale et valorisation des ressources humaines

SONATRACH a également poursuivi l'implémentation de ses projets structurants visant à moderniser sa gestion et à la hisser aux normes internationales requises, tels que le système d'information intégré (ERP), la transformation des processus Ressources Humaines, l'optimisation des coûts et l'amélioration des pratiques HSE.

Toujours soucieuse de conforter sa Responsabilité Sociétale, SONATRACH s'est dotée, dès Janvier 2021, d'un Comité d'Ethique chargé de suivre, contrôler et s'assurer de la conformité des actions, activités et comportements au sein de SONATRACH avec les normes

et les principes universaux d'éthique, contribuant ainsi à promouvoir une culture de transparence et un climat de confiance permettant de prévenir et de sanctionner les actes illicites et les abus commis au détriment de l'intérêt général, de l'intégrité, de la réputation et de l'image de marque de SONATRACH.

En juillet 2021, un nouveau code d'éthique de SONATRACH a été signé, résultat d'une réflexion collective autour des valeurs d'éthique de l'Entreprise. Il énonce les normes de comportement et les principes d'éthique attendus de ses dirigeants, de ses employés et des autres parties prenantes et qui découlent des valeurs et principes fondamentaux de SONATRACH.

Par ailleurs, en Décembre 2021, le Groupe SONATRACH et l'IANOR ont procédé à la signature de deux contrats d'accompagnement sur les référentiels ISO 26000 et ISO 37001, portant respectivement sur le management anti-corruption et la responsabilité sociétale.

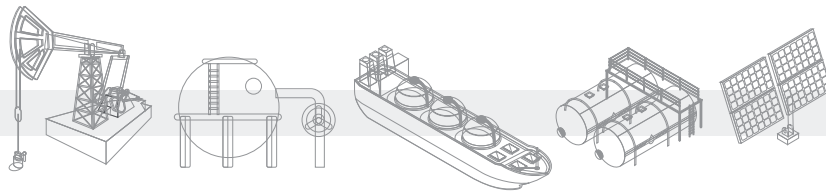
Toujours dans cette perspective, nous citerons la signature entre SONATRACH et l'Agence Nationale pour l'Emploi, ANEM, d'un accord-cadre, en Octobre 2021, qui inclut la gestion des offres d'emploi dans le cadre de la nouvelle offre

de service développée exclusivement sur Internet par l'ANEM au profit des grandes entreprises. L'objectif de cet accord-cadre est d'apporter plus de transparence et de flexibilité dans le traitement des besoins de recrutement de SONATRACH, en fonction des compétences requises pour chaque poste.

Concernant, en particulier, les mesures adoptées face à la pandémie COVID-19, en net recul en 2021, l'Entreprise a opté pour le maintien des dispositifs de vigilance et la prévention. Une campagne de vaccination a été lancée en 2021 au profit du personnel SONATRACH et leurs ayants droits : 110 348 doses de vaccins ont été administrées.

En quête d'excellence opérationnelle et managériale, le Groupe SONATRACH accorde un intérêt soutenu à la formation en interne de ses personnels. Outre les formations opérationnelles dans le domaine de l'énergie et des mines assurées par l'Institut Algérien du Pétrole (IAP), le Centre de Perfectionnement d'Entreprise SONATRACH Management Academy offre un faisceau très large de solutions de perfectionnement et de spécialisation visant à améliorer la compétitivité des cadres de l'Entreprise.





P rincipaux Faits Marquants

Mise en production des périmètres

Périmètres Huile

- Oued Merabia (Hassi R'Mel), El M'zaid (Haoud Berkaoui), In Ekker (In Amenas), Nezla Nord (Gassi Touil), Tamadanet Nord et Taouratine Sud (Ohanet), en effort propre.
- Hassi Touiza Est (Berkine Nord), en association.

Périmètres Gaz

- Dimeta Sud Est (Ohanet), Hassi Imoulaye et Ifefane Tehert Nord (Stah), Horst Nord In Amenas et Meksem/TRIAS (Rhourde Nous), en effort propre.

Réception et mise en service des projets :

- Développement des champs de Tinhert vers Ohanet (First Gaz).
- Réalisation d'un Centre de Séparation et de Compression Upside Nord-HMD.
- Développement des champs gaziers Gassi Touil vers Rhourde Nous.
- Développement des champs gaziers Gassi Touil vers Gassi Touil.
- Développement des champs Tinhert - Alrar - First Gaz.
- Revamping Unités Satellites Sud Hassi Messaoud.
- Boosting Hassi R'Mel Phase III, Stations Centre et Nord.

- Boosting In Amenas, Phase III.
- Station de compression et de réinjection de gaz MLN.
- Extension du gazoduc GPDF 48" d'El Aricha au Terminal de Beni Saf.
- Gazoduc 12" Tiguentourine - Assekaifaf.
- Bac de stockage condensat au Terminal Arrivée de Skikda.

Signature du 1^{er} contrat d'Exploration & Production d'hydrocarbures sous l'égide de la loi 19-13 : sur le périmètre Berkine Sud avec le partenaire italien ENI.

Signature de contrats de réalisation des projets :

- Développement de la production de polypropylène dans la ville de Ceyhan en Turquie avec la société RÖNESANS.
- Développement du champ Tinhert - Alrar - Full Development (Lot réseau de collecte).
- Réhabilitation de l'oléoduc OB1 24"/22" (TD HEH - SP1 Bis Djemaa).
- Réhabilitation de l'oléoduc OH1 30" tronçon de 46 km.
- Remplacement de l'oléoduc OD1-140 tronçon 16 Km.
- Remplacement de la station départ SP1 HEH du STC OK1 34.
- Réhabilitation du Gazoduc GZ2 40" (SC4/Nador- Terminal Arrivée/Arzew).
- Expertise des fondations pour le projet Etudes, fourniture et remplacement de quatre (04) échangeurs principaux au Complexe GL1Z.

Protocoles d'accords et Mémoires d'Understanding (MoU)

Signature de trois accords avec ENI

- Le premier accord s'inscrit dans le cadre du processus de conclusion d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sous l'égide de la nouvelle loi d'hydrocarbures 19-13. Il vise la réalisation d'un ambitieux programme pour la relance des activités d'exploration et de développement dans la région du bassin de Berkine et prévoit la réalisation d'un hub de développement de gaz et de pétrole brut à travers une synergie avec les installations existantes.
- Le second est un mémorandum d'entente concernant le développement du bio-raffinage, la production de l'hydrogène et la promotion des énergies renouvelables.
- Le troisième accord concerne le domaine de la formation et de l'expertise, à travers la coopération entre ENI Corporate University et l'Institut Algérien du Pétrole.
- Signature d'un protocole d'entente avec SHELL international trading and shipping company limited permettant d'explorer les moyens de coopération sur l'approvisionnement et le négoce du pétrole brut, de gaz naturel et des produits dérivés du pétrole ainsi que sur le commerce des produits environnementaux.
- Signature d'un mémorandum d'entente avec EQUINOR permettant aux deux partenaires d'examiner les opportunités de coopération dans les domaines d'exploration et de production d'hydrocarbures en Algérie et à l'international, la protection de l'environnement, les nouvelles technologies.
- Signature d'un Protocole d'Accord et d'un Mémoire d'entente

avec SINOPEC visant à renforcer le partenariat historique sur le périmètre contractuel de Zarzaitine dans le bassin d'Illizi au-delà de 2023 et à identifier de nouvelles opportunités d'investissement conjointes.

- signature d'une convention de coopération avec ANADE portant sur le développement des microentreprises et le soutien des jeunes entrepreneurs porteurs de projets.
- Signature d'une convention-cadre avec le Centre National des Technologies de Production plus Propre (CNTPP) ayant pour objectif d'asseoir un partenariat en matière de gestion de l'environnement et des technologies propres.
- Signature d'une convention cadre avec l'Institut Algérien de Normalisation permettant l'adoption des standards internationaux traitant de la responsabilité sociétale et l'éthique en Entreprise.

Développement du contenu local

- Signature de la Déclaration Générale de la Politique du Contenu Local et de l'Intégration Nationale visant à promouvoir le tissu industriel des PME/PMI, des microEntreprises et des startups algériennes.

Modernisation de la gestion du Groupe

- Installation du Comité d'Éthique d'Entreprise qui vise à renforcer l'image de l'Entreprise, la confiance avec ses travailleurs et le climat des affaires avec ses partenaires.
- Signature de la nouvelle politique générale HSE.
- Uniformisation des grades d'essences et fabrication d'un seul grade sans plomb à partir du 1^{er} Juillet 2021.

Principaux Agrégats 2021

Découvertes d'hydrocarbures

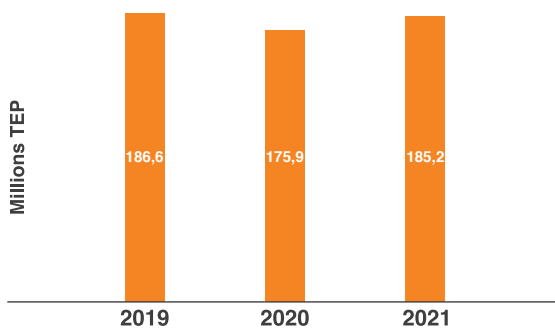
Réalisation de treize (13) nouvelles découvertes, en effort propre, permettant

la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place prouvé et probable de 70,4 Millions de TEP, dont 86% d'huile et 14% de gaz.

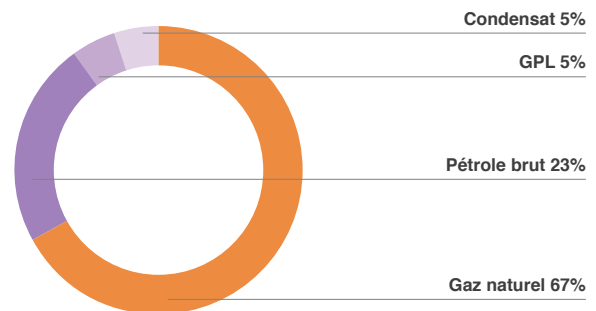
Production primaire

La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2021, à 185,2 Millions TEP, en hausse de 5% par rapport à 2020.

Production primaire d'hydrocarbures



Répartition de la production primaire totale de 2021



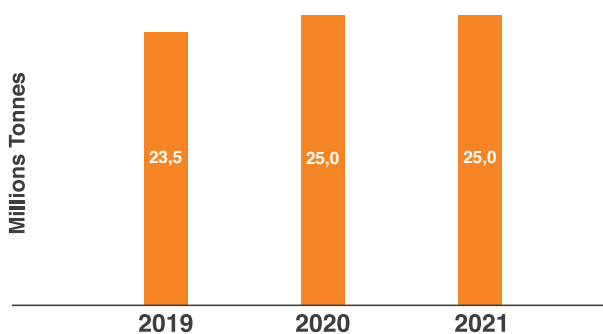
Raffinage

Le volume de pétrole brut traité par les raffineries en Algérie a atteint 25,0 Millions Tonnes.

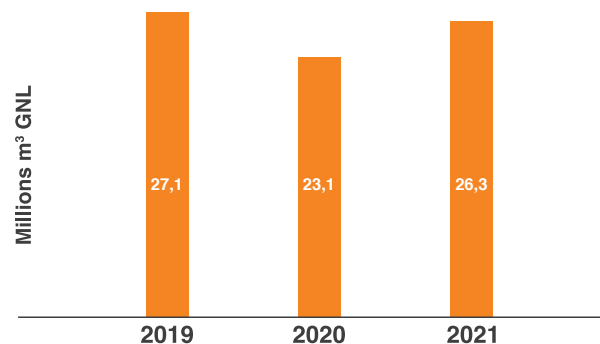
Liquéfaction et Séparation

Le volume de GNL produit a atteint 26,3 Millions m³ GNL.

Traitement Pétrole brut

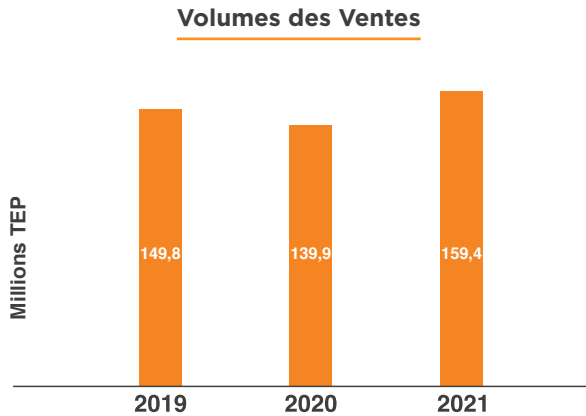


Production GNL



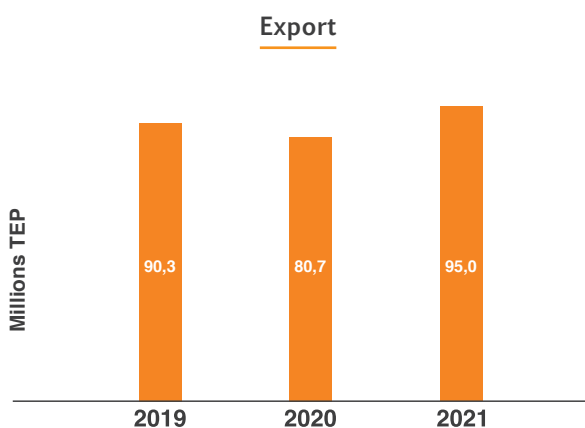
Commercialisation

Le volume total d'hydrocarbures vendu s'est élevé à 159,4 Millions TEP, soit 14% de plus que 2020.



Les ventes des hydrocarbures sur le marché national durant l'année 2021 ont atteint 64,3 Millions TEP, une hausse de +9% par rapport à 2020.

Le volume des exportations des hydrocarbures s'est établi à 95,0 Millions TEP, en hausse de 18% par rapport aux réalisations de 2020.



Investissements

Les réalisations d'investissements en 2021, ont atteint 713 Milliards DA (5,1 Milliards US\$ équivalent), La part devises dans les réalisations a représenté 38% du total.

- Segment Exploration production 87% du total avec un niveau de 623 Milliards DA (4,4 Milliards US\$ équivalent).
- Segment Transport par canalisation 37 Milliards DA (264 Millions US\$ équivalent), soit 5% du total des investissements.
- Segment Liquéfaction et Séparation : 28 Milliards DA (202 Millions US\$ équivalent), soit 4% du total des investissements.
- Segment Raffinage et Pétrochimie : 11 Milliards DA (82 Millions US\$ équivalent), soit près de 2% du total des investissements.
- Autres investissements: 14 Milliards DA (97 Millions US\$ équivalents), soit 2% du total des investissements.



Activité Exploration & Production

L'Activité E&P occupe une place centrale dans les métiers de base de SONATRACH. Elle couvre les opérations de prospection, de recherche, de développement et d'exploitation de gisements pétroliers et gaziers.

Cette activité est exercée par SONATRACH et ses partenaires présents en Algérie, conformément aux lois régissant les activités d'hydrocarbures et en respect des principes de conservation des gisements et de préservation de l'environnement.

L'Algérie, de par sa situation géographique et son sous-sol riche en hydrocarbures, dispose d'un vaste domaine minier de plus de 1,5 Million Km², encore largement inexploré, offrant un potentiel de ressources important, tant dans le conventionnel, le non conventionnel et l'offshore.

Trois objectifs majeurs sont assignés à l'Activité Exploration-Production :

- Le renouvellement constant et l'augmentation du portefeuille des réserves .
- Le développement et l'exploitation des gisements pour une valorisation optimale des ressources.
- La recherche, et le développement de nouveaux projets sur le territoire national.

Pour la réalisation de ces objectifs, le recours au partenariat constitue pour SONATRACH une option stratégique qui permet de partager les risques liés aux opérations de prospection, d'assurer un renouvellement des réserves et de conforter la sécurité énergétique du pays à moyen et long terme. L'adoption de la nouvelle loi des hydrocarbures 19-13, vise à accroître l'attractivité du domaine minier national et à donner un nouvel élan à l'option partenariat

Des investissements toujours soutenus

Dans un contexte international marqué par la volatilité des prix des hydrocarbures et le maintien d'une demande forte, tant au niveau national qu'à l'international, SONATRACH s'attache à concentrer ses efforts sur le développement de l'Activité Exploration-Production (EP).

Un choix dicté par sa mission fondamentale : assurer la sécurité énergétique du pays sur le long terme et contribuer au développement et à la modernisation de l'économie nationale.

Les principales réalisations

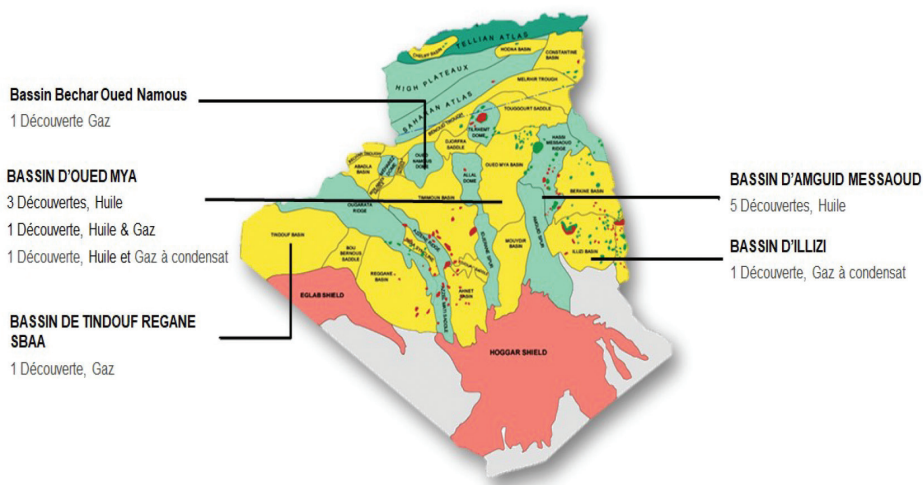
- Découvertes d'hydrocarbures :
 - 13 découvertes réalisées en effort propre
- Production primaire d'hydrocarbures : 185,2 Millions TEP.
 - Pétrole brut: 42,5 Millions Tonnes.
 - Gaz naturel: 132,2 Milliards Sm³.
 - Condensat : 7,8 Millions Tonnes.
 - GPL : 7,8 Millions Tonnes.
- Forage: 113 puits forés
 - 21 puits d'exploration.
 - 92 puits de développement.
- Investissement: 4,4 Milliards US\$ équivalents.

Comme en 2020, l'effort d'exploration a été focalisé, conformément à la stratégie arrêtée, sur les meilleurs prospects qui répondent aux critères de volume, d'économie et de risques géologiques.

Découvertes d'hydrocarbures

Réalisation de treize (13) nouvelles découvertes, en effort propre, permettant la mise en évidence d'un volume d'hydrocarbures en place prouvé et probable de 70,4 Millions de TEP, dont 86% d'huile et 14% de gaz.

13 découvertes d'hydrocarbures en effort propre



Forage de Développement

Principaux indicateurs de forage de développement	2020	2021
Volume activité (Mètre foré)	321 003	285 164
Effort propre	272 517	215 666
Association	48 486	69 498
Forage (nombre de puits terminés)	119	92
Effort propre	105	73
Association	14	19

Production primaire d'hydrocarbures

La production primaire d'hydrocarbures s'est établie, en 2021, à 185,2 Millions TEP, en hausse de 5% par rapport à 2020.

Production primaire d'hydrocarbures (en millions TEP)	2020	2021
Production totale	175,9	185,2
Production en effort propre	134,7	143,9
Production en association	41,2	41,3

Production primaire d'hydrocarbures en effort propre	Unité	2020	2021
Pétrole brut	10 ⁶ tonnes	26,0	26,6
Condensat	10 ⁶ tonnes	6,3	6,7
GPL	10 ⁶ tonnes	5,8	6,2
Gaz naturel	10 ⁹ m ³	100,6	108,5
Total	10⁶ TEP	134,7	143,9

Production primaire d'hydrocarbures en association	Unité	2020	2021
Pétrole brut	10 ⁶ tonnes	16,4	15,9
Condensat	10 ⁶ tonnes	1,5	1,1
GPL	10 ⁶ tonnes	1,5	1,6
Gaz naturel	10 ⁹ m ³	22,6	23,7
Total	10⁶ TEP	41,2	41,3

Investissements

Les investissements dans le segment Exploration production ont représenté l'essentiel des investissements réalisés en 2021 (soit 87% du total) avec un niveau de 623 Milliards DA (4,4 Milliards US\$ équivalent), répartis comme suit :

- SONATRACH en effort propre : 498 Milliards DA (3,6 Milliards US\$ équivalent).
- SONATRACH en association : 124 Milliards DA (0,9 Milliard US\$ équivalent).

Répartition des investissements dans l'Exploration-Production

Investissements (Milliards de DA)	2020	2021
Exploration	94	66
Effort propre	90	62
En association	4	4
Développement-exploitation	596	554
Effort propre	466	435
Association	130	120
Autres investissements	2	2
Total E-P	493	623

En matière d'exploration, les investissements de l'année 2021 se sont élevés à 66 Milliards DA (474 Millions US\$ équivalent) et ont porté, principalement, sur l'acquisition de 3 970 km de profils sismiques 2D, 8 654 km² de profils sismiques 3D et le forage de 34 puits dont 21 terminés.

Dans le développement et l'exploitation des gisements, le niveau d'investissement réalisé au cours de l'année 2021 a atteint 554 Milliards DA (4,0 Milliards US\$ équivalent) dont 78% réalisés en effort propre.

Ces efforts ont été consentis, principalement, dans la réalisation :

- Des principaux projets de développement des gisements : Boosting Hassi R'Mel Phase III, Revamping des unités satellites Sud Hassi Messaoud, Périphérie Hassi Messaoud, Tinrhert, Hassi Bir Rekaiz, Périphérie Gassi Touil, Hassi Mouina, Hassi Ba Hamou, Touat et Isarene.
- Du programme de forage de développement, dont l'effort physique s'est établi à 92 puits terminés, dont 73 puits en effort propre.





ACTIVITÉ TRANSPORT PAR CANALISATION

L'Activité Transport par Canalisation (TRC) est en charge de l'exploitation des installations et équipements de transport des hydrocarbures liquides et gazeux, de la maintenance et du développement du réseau de transport, et ce dans les règles de l'art en matière de sécurité, de coût et de qualité.

L'Activité assume trois missions principales

Un outil de transport et de régulation des flux d'hydrocarbures liquides et gazeux

L'activité transport par canalisation a pour objectif stratégique d'assurer la disponibilité et l'intégrité du réseau de transport par canalisation afin d'évacuer et livrer toute la production prévue dans les conditions optimales de sécurité, de qualité et de coût.

Le réseau de transport de canalisation est constitué principalement de :

- 21 189 km longueur totale du réseau.
- 43 canalisations (23 gazoducs et 20 oléoducs).
- 85 stations de pompage et de compression et 387 machines installées le long du réseau.
- 128 bacs de stockage d'hydrocarbures liquides d'une capacité utile de 4,3 Millions TEP.
- (03) Trois ports pétroliers à Arzew, Skikda et Bejaïa, d'une capacité de chargement de 1,3 Million tonnes. Les ports pétroliers disposent de 05 bouées de chargement en haute mer.
- (02) deux principaux hubs à :
 - Hassi R'Mel : Centre National de Dispatching Gaz (CNDG) d'une capacité de 390 millions Sm³/jour.
 - Hassi Messaoud: Centre de Dispatching Hydrocarbures Liquides (CDHL) d'une capacité de 1,4 Million barils/jour.
- (02) deux gazoducs internationaux reliant l'Algérie et l'Europe, d'une capacité de transport de plus de 43 Milliards m³ par an :

- Le Gazoduc Enrico Mattei (GEM), reliant l'Algérie à l'Italie via la Tunisie.
- Le Gazoduc MEDGAZ, reliant l'Algérie directement à l'Espagne à partir de Béni Saf.

L'Activité Transport par Canalisation couvre un réseau d'oléoducs et de gazoducs d'une longueur totale de plus de 21 000 km, permettant d'évacuer les produits d'hydrocarbures issus des gisements du Sud vers les centres de stockage et de distribution au Nord.

Un maillon stratégique et régulateur de la chaîne d'hydrocarbures

Le segment transport par canalisation joue un rôle important dans la régulation des flux d'hydrocarbures liquides et gazeux en fonction de la fluctuation de la demande du marché national et international. Ce rôle confère à l'Entreprise la vertu de fournisseur sûr, fiable et de qualité auprès de ses clients nationaux et étrangers.

Le réseau de transport de canalisation est constitué principalement de :

- 43 pipelines répartis en 22 Systèmes de Transport par Canalisation.
- 85 stations de pompage et de compression et 387 machines installées le long du réseau.
- 128 bacs de stockage d'hydrocarbures liquides d'une capacité utile de 3,25 Millions TEP.
- Trois (03) ports pétroliers à Arzew, Skikda et Béjaïa, d'une capacité de chargement de 1,3 Million tonnes. Les ports pétroliers disposent de 05 bouées de chargement en haute mer.

- Deux principaux hubs où les hydrocarbures provenant des gisements du Sud sont réceptionnés et expédiés vers le Nord. Il s'agit du Centre de Dispatching des Hydrocarbures Liquides (CDHL) à Haoud El Hamra et le Centre National de Dispatching du Gaz (CNDG) à Hassi R'Mel..
- Deux (02) gazoducs internationaux reliant l'Algérie et l'Europe, d'une capacité de transport de plus de 2,3 Milliards m³ par an. Ces ouvrages sont :
 - Le Gazoduc Enrico Mattei (GEM), reliant l'Algérie à l'Italie via la Tunisie.
 - Le Gazoduc MEDGAZ, reliant l'Algérie directement à l'Espagne à partir de Béni Saf.

Le réseau de transport de TRC est subdivisé en deux parties complémentaires :

• Le Réseau sud

qui prend son départ des gisements et transporte les effluents vers le Centre Dispatching Hydrocarbures Liquides de Haoud El Hamra (CDHL) pour le pétrole brut et le condensat et vers le Centre

National de Dispatching Gaz situé à Hassi R'Mel (CNDG) pour le gaz naturel et le GPL.

• Le Réseau Nord

qui assure le transport :

- du pétrole brut à partir du CDHL vers les raffineries et les ports d'exportation.
- du condensat à partir du CDHL et du gisement de Hassi R'mel vers la raffinerie de Skikda et les ports d'exportation.
- du gaz naturel à partir du CNDG vers le marché national les gazoducs destinés à l'exportation et les complexes de liquéfaction.
- du GPL à partir de Hassi R'Mel vers les complexes de séparation.

Les principales réalisations

Les principales réalisations, en 2021, du segment transport par canalisation se présentent comme suit :

- Volume transporté sur le réseau Nord : 155,1 Millions TEP.
- Investissement : 264 Millions US\$ équivalents.

Quantités d'hydrocarbures transportées par canalisation

Quantité d'hydrocarbures transportée (En millions de Tep)	2020	2021
Réseau Nord	136,3	155,1
Réseau Sud	72,7	80,3

Sur le réseau Nord

La quantité d'hydrocarbures transportée sur le réseau Nord, en 2021, s'est élevée à 155,1 Millions TEP, en hausse de 14%

par rapport à 2020, conséquence de la relance de la demande sur le marché pétrolier, suite au recul de la pandémie COVID-19.

Les quantités transportées sur le réseau Nord par Produit

Transport sur le réseau Nord	Unité	2020	2021
Pétrole brut	10 ⁶ tonnes	40,9	40,9
Condensat	10 ⁶ tonnes	7,6	7,7
GPL	10 ⁶ tonnes	7,2	7,6
Gaz naturel	10 ⁹ m ³	83,2	102,6
Total	10⁶ TEP	136,3	155,1

Par produit, les quantités livrées via le réseau Nord aux différents clients au cours de l'année 2021 se déclinent comme suit :

• Gaz naturel

102,6 Milliards Cm³ dont :

- 39,5 Milliards m³ de gaz naturel aux clients étrangers via les gazoducs à l'export.
- 20,5 Milliards m³ de gaz naturel aux complexes GNL d'Arzew et de Skikda.
- 39,1 Milliards m³ à Sonelgaz pour les besoins de génération électrique, de distribution publique et pour les clients industriels alimentés par Sonelgaz.
- 6,1 Milliards m³ aux clients industriels nationaux alimentés directement par SONATRACH.

• Pétrole brut

40,9 Millions Tonnes, dont :

- 23,5 Millions tonnes livrés aux raffineries du Nord.
- 17,6 Millions tonnes livrés aux ports pétroliers pour exportation directe.

• Condensat

7,7 Millions Tonnes, dont :

- 4,3 Millions tonnes livrés à la raffinerie de condensat de Skikda.
- 3,3 Millions tonnes livrés aux ports pour exportation directe.

• GPL

- 7,6 Millions tonnes livrés aux complexes de séparation des GPL, GP1Z et GP2Z.

Sur le réseau sud

Les quantités transportées sur le réseau de transport Sud se sont établies à 80,3 Millions TEP, en hausse de 10% par rapport à 2020.

Investissements

Les réalisations d'investissements en 2021 ont atteint près de 37 Milliards DA (264 Millions US\$ équivalent), soit 5% du total des investissements de SONATRACH. Par rapport à 2020, une progression de plus de 60% est constatée.

La majeure partie des réalisations a porté sur les projets de développement et de réhabilitation des capacités de

transport notamment l'extension du gazoduc GPDF, la station de compression d'Ouargla, les refroidisseurs de gaz des stations de GZ1/GZ2/GZ3, le gazoduc 12" (Tiguentourine-Assekaifaf), le bac de stockage condensat de Skikda, le centre de supervision des pipelines de l'Activité TRC et la réhabilitation du gazoduc OB1.

Investissements (Milliard de DA)	2020	2021
Développement	10	10
Réhabilitation	2	11
Exploitation	10	16
Total	22	37



ACTIVITÉ LIQUÉFACTION & SÉPARATION

Le segment Liquéfaction et Séparation couvre les activités de liquéfaction de gaz naturel et de séparation des GPL en propane et butane.

Ces activités sont assurées à travers quatre complexes GNL et deux complexes GPL.

Ce segment a en charge également la gestion de deux grandes zones industrielles à Arzew et Skikda qui accueillent d'importants actifs industriels, pétroliers et gaziers.



Le segment Liquéfaction et Séparation est un outil stratégique, gage de flexibilité à l'export, permettant de saisir les meilleures opportunités offertes par le marché.

Depuis la mise en service du 1^{er} complexe GNL à Arzew en 1964, le premier dans le

monde, l'industrie de la liquéfaction constitue pour l'Algérie un atout décisif permettant une meilleure valorisation de ses ressources gazières et un atout de taille pour répondre à la demande de ses clients.

L'actif de liquéfaction de gaz actuel est composé des 04 complexes suivants

GL1Z (Bethioua)	
Mise en service	1977
Capacité design (Millions m ³ GNL)	17,56

GL2Z (Bethioua)	
Mise en service	1981
Capacité design (Millions m ³ GNL)	17,82

GL3Z (Bethioua)	
Mise en service	2014
Capacité design (Millions m ³ GNL)	10,5

GL1K (Skikda)	
Mise en service	2013
Capacité design (Millions m ³ GNL)	10

Pour la séparation des GPL, deux complexes en exploitation permettent d'alimenter le marché national et les clients étrangers en propane et butane :

GP1Z (Mers El Hadjadj)	
Mise en service	1983
Capacité design (Millions Tonnes)	9

GP2Z (Arzew)	
Mise en service	1973
Capacité design (Millions Tonnes)	1,4

Les principales réalisations

Les principales réalisations, en 2021, de l'Activité liquéfaction et séparation se présentent comme suit :

- Production GNL : 26,3 Millions m³ GNL
- Production propane : 4,4 Millions Tonnes

- Production butane : 3,4 Millions tonnes
- Investissement : 202 Millions US\$ équivalents.

Liquéfaction de gaz naturel

La production des complexes GNL en 2021 a atteint 26,3 Millions m³ GNL, en hausse de 14% par rapport à 2020 .

Cette hausse est principalement due à la relance de la demande sur les marchés gaziers.

Séparation de GPL

En matière de GPL séparé, le volume de propane et de butane produit s'est établi à 8,1 Millions Tonnes, soit une hausse de 8% par rapport à 2020. Ces volumes proviennent des complexes de séparation du Nord GP1Z et GP2Z (92%), des complexes GNL (6%) et de la séparation au Sud (3%).

La quantité de propane produite en 2021 s'est élevée à 4,5 Millions Tonnes contre 3,6 Millions Tonnes de butane.

Production de GPL (10 ⁶ tonnes)	2020	2021
Total	7,5	8,1
Dont propane	4,2	4,5
Dont Butane	3,3	3,6

Investissements

Les investissements réalisés en 2021 dans le segment Liquéfaction et Séparation s'élèvent

à plus de 28 Milliards DA (202 Millions US\$ équivalent).

Répartition des investissements dans la Liquéfaction et Séparation

Investissement (Milliards de dinars)	2020	2021
Développement	12	22
Maintien, fiabilité et sécurité	4	6
Infrastructures	0,04	0,2
Total LQS	17	28

L'essentiel des réalisations a porté sur les projets de construction d'une nouvelle jetée au niveau du port de Skikda, la fourniture et montage de (04) échangeurs

principaux au complexe GL1Z ainsi que les investissements de maintien, de fiabilité et de sécurité.





ACTIVITÉ RAFFINAGE & PÉTROCHIMIE

Ce segment d'activité couvre les activités de raffinage et de transformation des hydrocarbures liquides en vue de mettre à la disposition du marché national et international des produits pétroliers et pétrochimiques aux spécifications de qualité requises.

Grâce à un important programme d'investissement dans le raffinage et la pétrochimie, le Groupe SONATRACH ambitionne d'être un acteur majeur de la diversification de l'économie nationale.



L'actif industriel de ce segment est composé de :

- cinq raffineries de pétrole brut, d'une capacité de traitement de 25 Millions tonnes par an.
- une raffinerie de condensat d'une capacité de traitement de 5 Millions tonnes par an.
- deux complexes pétrochimiques pour la production essentiellement de méthanol et de polyéthylène.

Satisfaire les besoins du marché national en produits pétroliers et pétrochimiques et capter de la valeur à l'exportation.

Durant la dernière décennie, SONATRACH a engagé un important programme

d'investissement, visant à réhabiliter et moderniser l'outil de raffinage et optimiser la production des carburants. Ces investissements, consentis, notamment au niveau des trois raffineries de Skikda, Arzew et Alger, ont permis aujourd'hui de répondre aux besoins du marché national à hauteur de 14,2 Millions de tonnes par an et d'exporter près de 13,6 Millions de tonnes par an de produits raffinés.

L'actif de raffinage est composé des six (06) raffineries :

RA1K (Skikda)	
Mise en service	1980
Capacité (Millions tonnes)	16,5

RA1Z (Arzew)	
Mise en service	1973
Capacité (Millions tonnes)	3,75

RA1G (Alger)	
Mise en service	1964
Capacité (Millions tonnes)	3,65

RA2K/Condensat	
Mise en service	2009
Capacité (Millions tonnes)	5

RA1D (Adrar)	
Mise en service	2007
Capacité (Millions tonnes)	0,6

RHM2 (Hassi Messaoud)	
Mise en service	1979
Capacité (Millions tonnes)	1,07

En matière de pétrochimie, l'outil de production vise à transformer et valoriser les produits d'hydrocarbures à travers les deux complexes opérés en effort propre :

CP1Z (Arzew)	
Mise en service	1976/1978
Capacité (Milliers tonnes)	152

CP2K (Skikda)	
Mise en service	2005
Capacité (Milliers tonnes)	130

SONATRACH opère également sur d'autres complexes pétrochimiques en partenariat, pour la production principalement d'ammoniac, d'urée, d'hélium et d'azote.

Les principales réalisations

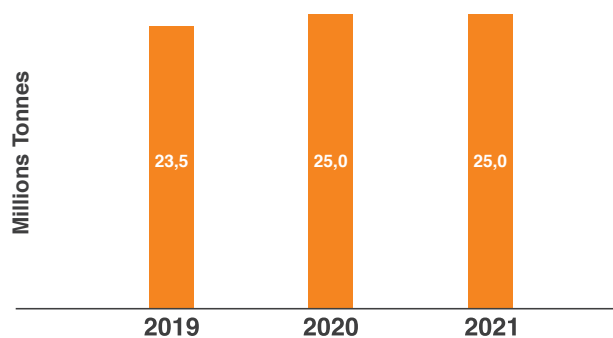
Les principales réalisations, en 2021, de l'Activité Raffinage et Pétrochimie, en effort propre, se présentent comme suit :

- Production globale des raffineries : 28 Millions tonnes.
- Production des complexes pétrochimiques : 137 433 Tonnes.
- Investissement : 82 Millions US\$ équivalents.

Traitement des raffineries

Le volume de pétrole brut traité par les raffineries en Algérie a atteint 25 Millions Tonnes, en hausse de 0,1% par rapport à 2020.

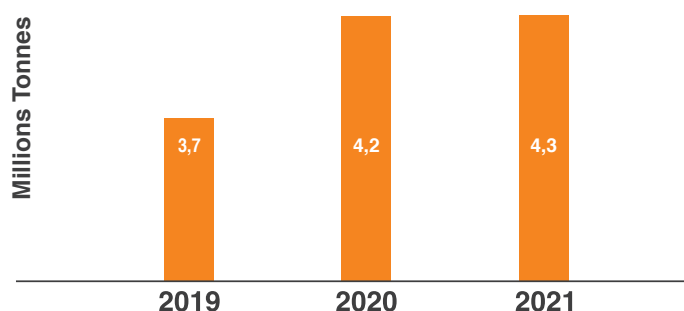
Traitement pétrole brut



Traitement de condensat

Le volume de Condensat traité par la raffinerie de Skikda RA2K a atteint 4,3 Millions Tonnes.

Traitement Condensat

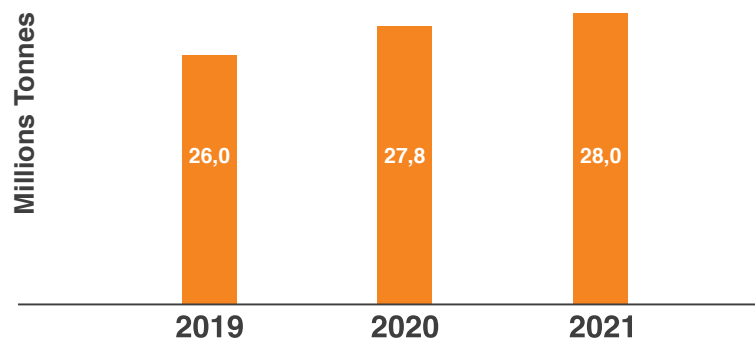


Production des raffineries

28 Millions Tonnes, soit une hausse de 0,8% par rapport à 2020.

La production globale des raffineries en produits pétroliers s'est élevée à

Production des Raffineries



Pétrochimie

Concernant l'Activité Pétrochimie, la production du complexe CP1Z d'Arzew a atteint un volume de 114 724 Tonnes, Les ventes du complexe ont atteint 8 530 Tonnes sur le marché national et 95 153 Tonnes à l'export. Le chiffre d'affaires de ces exportations a atteint 31 Millions de Dollars.

Le complexe pétrochimique de Skikda CP2K a enregistré un niveau de production de 22 709 Tonnes de PEHD. Les ventes de ce produit se sont établies à 25 686 Tonnes.

Investissements dans le segment Raffinage et Pétrochimie

Les investissements réalisés dans le segment Raffinage et Pétrochimie s'élèvent à plus de 11 Milliards DA (82 Millions US\$ équivalent), soit 2% du total des investissements.

L'essentiel des réalisations a concerné les travaux de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud ainsi que les investissements de maintien, fiabilité et sécurité. La raffinerie de Hassi Messaoud, d'une capacité de traitement de 5 Millions tonnes par an, permettra de porter la capacité de raffinage en Algérie à 35 Millions tonnes par an.

La répartition des investissements dans le segment Raffinage et Pétrochimie

Investissement (Milliards de dinars)	2020	2021
Développement	16	7
Raffinage	16	5
Pétrochimie	0,1	2
Maintien, fiabilité et sécurité	4	5
Autres investissements	0,1	0,1
Total RPC	21	11





ACTIVITÉ COMMERCIALISATION

L'Activité Commercialisation est en charge de l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers et gazeux et de la commercialisation et valorisation des hydrocarbures primaires et transformés à l'international.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, SONATRACH s'est assignée deux objectifs essentiels : garantir les approvisionnements du marché national, d'une part, mieux valoriser ses exportations et consolider ses parts de marché en vue de maintenir sa position concurrentielle sur le marché international, d'autre part.



SONATRACH, un partenaire sûr et fiable sur la scène énergétique internationale

L'important potentiel de ses réserves d'hydrocarbures, les investissements soutenus sur l'ensemble de la chaîne pétrolière et gazière, la proximité du marché européen associés à la flexibilité des infrastructures d'exportation (Gazoduc, GNL, service de transport des hydrocarbures) sont des avantages majeurs qui font de SONATRACH, un partenaire sûr et fiable sur la scène énergétique internationale.

Un chiffre d'affaires à l'export en nette hausse

Après une année 2020 caractérisée par la double crise sanitaire et pétrolière, l'année 2021 a été celle de la relance de l'activité économique dans le monde avec dans son sillage une forte hausse de la demande en produits énergétiques, entraînant ainsi une augmentation des cours des hydrocarbures.

Ce contexte externe favorable, conjugué aux efforts de développement déployés par l'Entreprise, ont permis à SONATRACH d'améliorer sensiblement ses performances, tant sur le plan des volumes que des résultats financiers. Ainsi, l'Entreprise a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires à l'export dépassant les 35 milliards de dollars, contre 20 milliards de dollars en 2020, conséquence de l'augmentation, notamment des volumes d'exportation de 18% par rapport à 2020.

L'arrêt des importations d'essences et de gasoil

Le volume total d'hydrocarbures vendu (y compris aux unités SONATRACH) s'est élevé à 159,4 Millions TEP, soit 14% de plus que 2020.

Le volume des exportations des hydrocarbures s'est établi à 95,0 Millions TEP, en hausse de 18% par rapport aux réalisations de 2020.

Les ventes des hydrocarbures sur le marché national durant l'année 2021 ont atteint 64,3 Millions TEP, soit une hausse de +9% par rapport à 2020.

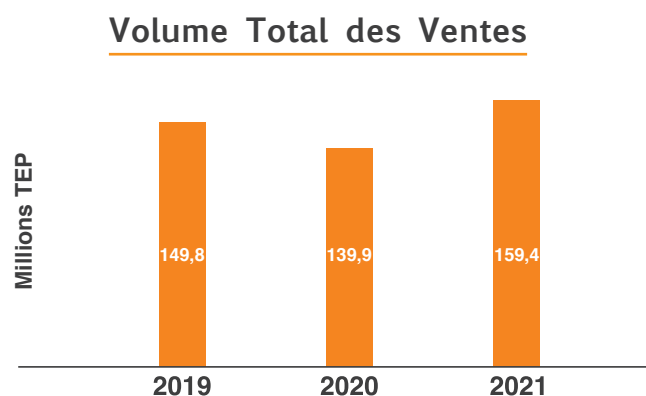
Fait notable, dans le cadre de la satisfaction du marché national en carburants, la concrétisation du programme de réhabilitation des raffineries et les actions Entreprises en faveur de l'optimisation de la production ont permis en 2021 de satisfaire la totalité de la demande en essences et gasoil et d'arrêter leur importation.

Les principales réalisations

- Production commercialisée : 159,4 Millions TEP
- Exportation : 95 Millions TEP
- Marché national : 64,3 Millions TEP
- Chiffre d'affaires à l'exportation : 35,4 Milliards US\$
- Prix moyen du Sahara Blend : 72,3 \$/bbl

Volume total des ventes

Le volume total d'hydrocarbures vendu (y compris aux unités SONATRACH) s'est élevé à **159,4 Millions TEP**, soit 14% de plus que 2020.



Les exportations

Le volume des exportations des hydrocarbures s'est établi à **95,0 MillionsTEP**, en hausse de 18% par rapport aux réalisations de 2020.

Le chiffre d'affaires à l'export réalisé en 2021 s'est élevé à **35,4 Milliards de Dollars**, en hausse de 75% par rapport à 2020 sous l'effet combiné de la hausse des prix (76%) et des volumes (24%).

Par produit, les exportations en 2021 se déclinent comme suit :

Volume des Exportations	Unité	2020	2021	Taux d'évolution
Pétrole Brut	10 ⁶ tonnes	16,7	17,1	+2%
Condensat	10 ⁶ tonnes	3,3	3,1	-3%
GPL	10 ⁶ tonnes	5,6	5,9	+5%
Produits Raffinés	10 ⁶ tonnes	14,6	13,6	-7%
Gaz Naturel	10 ⁹ m ³	25,6	35,9	+54%
GNL	10 ⁶ m ³ GNL	22,9	25,9	+13%
Total	10⁶TEP	80,7	95,0	+18%

Pour le Gaz naturel et le GNL

la forte hausse des exportations par rapport à 2020 est due essentiellement à la reprise de la demande sur le marché international et à l'effort d'augmentation de la production primaire de l'Entreprise pour honorer ses engagements et maximiser son chiffre d'affaires à l'export.

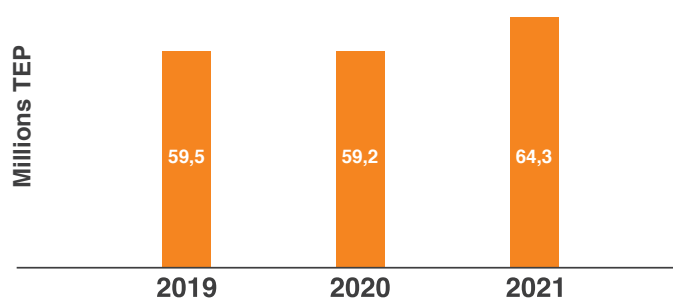
Dans le cas des produits raffinés

La baisse des exportations des produits raffinés s'explique par l'orientation de l'outil de raffinage vers la maximisation des produits à forte demande sur le marché national, à savoir le gasoil et l'essence. Cette stratégie, combinée à d'autres mesures, a permis de ne pas importer de carburants au cours de toute l'année 2021.

Le Marché National

Les ventes des hydrocarbures sur le marché national durant l'année 2021 ont atteint **64,3 Millions TEP**, soit une hausse de +9% par rapport à 2020.

Marché National



Les ventes sur le marché national par produit, se présentent comme suit :

Volume des ventes au Marché National	Unité	2020	2021	Taux d'évolution
Gaz Naturel	10 ⁹ m ³	44,8	48,4	+8%
GPL	10 ⁶ tonnes	2,4	2,6	+10%
Produits Raffinés	10 ⁶ tonnes	12,9	14,2	+10%
Total	10⁶ TEP	59,2	64,3	+9%

• Gaz naturel

La progression des ventes s'explique par la hausse de la demande émanant de grandes Entreprises nationales.

- Sonelgaz : + 9% par rapport à l'année 2020 soit 3,2 milliards de cm³.
- Fertil : + 52% par rapport à l'année 2020.
- Sorfert : + 12% par rapport à l'année 2020.

• GPL

La consommation des GPL a progressé de 10% par rapport à 2020. Cette hausse est expliquée par la forte demande sur le propane destiné à l'utilisation en GPL carburant.

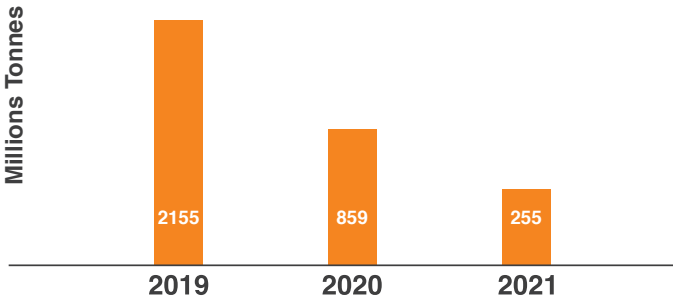
• Produits raffinés

Une hausse de 10% par rapport à 2020 est constatée sous l'effet d'une relance de la demande des carburants terre (essences et Gasoil) et cela suite à la relance des activités économiques du pays.

Importation de produits pétroliers

En matière d'importation de produits pétroliers, un volume de 254 741 Tonnes a été réalisé en 2021 contre 858 939 Tonnes en 2020, soit une baisse significative de 70%. Cette baisse est expliquée par la satisfaction de l'outil de production national du besoin domestique en Essence et en Gasoil, ce qui a entraîné un arrêt total des importations en carburants Terre.

Volume des importations





Politique de Promotion du Contenu Local et de l'Intégration Nationale

L'adoption de la Déclaration générale de la politique de promotion du contenu local et de l'intégration nationale est un des événements les plus marquants de l'année 2021.

Signé par M. Toufik HAKKAR, Président Directeur Général de SONATRACH, le 10 octobre 2021, ce document de référence souligne que la politique de Promotion du Contenu local et de l'Intégration Nationale vise à renforcer et accélérer le recours à l'outil national de production pour la réalisation et le développement des activités de l'entreprise et ce, dans le cadre d'une refonte de l'économie nationale centrée sur la valorisation des ressources nationales.



Maximiser la participation de l'outil de production national

Le texte de la déclaration générale de la Promotion du Contenu Local et de l'Intégration Nationale ouvre de nouvelles perspectives permettant à SONATRACH de mieux assumer son rôle de locomotive de l'économie nationale et trace une série d'objectifs stratégiques visant à :

- Encourager l'émergence de nouvelles entreprises algériennes fondées sur l'innovation, la compétitivité, la qualité et le savoir.
- Atteindre un haut degré de maîtrise technologique dans les différentes activités liées à la chaîne des hydrocarbures.
- Maximiser la participation de l'outil de production national dans la chaîne de valeur des hydrocarbures.
- Maîtriser les dépenses liées à l'importation de biens et services.



Neufs engagements solennels pour promouvoir le contenu local

Pour concrétiser ces objectifs fondamentaux, neuf engagements solennels sont énoncés dans le texte de la Déclaration par lesquels Sonatrach s'oblige à :

1/ Intégrer

dans sa procédure de passation des contrats des modalités imposant aux structures opérationnelles et fonctionnelles de SONATRACH de recourir, en priorité, au Contenu Local, lorsqu'il est en mesure de répondre au besoin.

2/ Adapter

la stratégie contractuelle pour favoriser le recours en priorité à l'outil national de production.

3/ Exiger

des cocontractants étrangers le recours à la sous-traitance locale dans la mesure de sa disponibilité et de sa qualification.

4/ Accompagner

les Entreprises algériennes pour la fabrication de biens et/ou la réalisation de projets susceptibles de constituer une alternative à l'importation, y compris en matière de certification et de normalisation internationales.

5/ Soutenir

les sociétés de droit algérien auprès des institutions relevant de l'Etat, à l'effet de faciliter la réalisation des actions relatives à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale .

6/ Communiquer

régulièrement, notamment avec les Petites et Moyennes Entreprises, Startups et Universités, sur les besoins et opportunités d'affaires offertes dans les plans Procurement de SONATRACH.



7/ Associer

les sociétés affiliées à SONATRACH dans les actions du développement et de la promotion du contenu local et de l'intégration nationale.

8/ Contribuer

au développement des capacités nationales en matière de maîtrise technologique dans les métiers de SONATRACH, à travers la collaboration avec les partenaires nationaux et étrangers, les universités, les centres de recherche & développement, les Startups et les organismes de formation

professionnelle de façon à créer des opportunités pour le développement du contenu local et l'intégration nationale.

9/ Encourager

les partenariats entre les Entreprises algériennes publiques et privées mis en place dans un cadre organisé, afin de rehausser la compétitivité et de fédérer leurs capacités de réalisation.

Aménagement du cadre réglementaire

La volonté de l'entreprise à promouvoir le développement du contenu local est concrétisée par la nouvelle Procédure de Passation des Contrats E-025 (R1), signée le 31 juillet 2021 qui intègre plusieurs dispositions concourant à favoriser l'outil national de production :

- Le recours au gré à gré simple en vue de promouvoir l'outil national de production.
- **L'assouplissement** des exigences d'appel d'offres pour les petites et moyennes entreprises et les entreprises nouvellement créées de droit algérien, pour leur permettre de participer aux processus d'appel d'offres.
- **Le recours** recours en priorité à l'utilisation de la main d'œuvre algérienne.
- **L'intégration** du critère « Participation locale » dans l'évaluation des offres techniques, y compris la sous-traitance rémunérée en dinar algérien.
- **Le recours** systématique à l'appel d'offres national quand la production nationale ou l'outil national de production est en mesure de répondre aux besoins.
- **L'obligation** de consacrer 10%, en volume ou en montant, des opérations réalisées aux micro-entreprises, selon le processus de consultation des fournisseurs.
- **L'actualisation**, à tout moment, des short-list des sociétés pré-qualifiées pour les contrats à caractère répétitif, à travers des processus destinés exclusivement aux sociétés de droit algérien.
- **Le recours** à la sous-traitance locale, à hauteur d'un minimum de 30 % , en valeur de la partie sous-traitée.
- **L'élargissement** du recours au gré à gré intra-groupe aux sous Filiales de SONATRACH.



Une communication à l'adresse des opérateurs économiques algériens

Cet axe stratégique est notamment pris en charge à travers le lancement d'une campagne de communication à l'adresse des opérateurs économiques algériens.

Cette dernière cible notamment les Startups, les micro-entreprises, les petites et moyennes entreprises, et toutes les entreprises de droit algérien désireuses de se faire connaître auprès de SONATRACH.

Parmi les actions de communications les plus marquantes, il convient de citer :

- **La création** d'une Plate-forme électronique associée au site : <https://faites-vous-connaître.sonatrach.dz/> pour les Startups, micro entreprises,

petites et moyennes entreprises en Algérie.

- **La participation** de SONATRACH & ses filiales à la 10^{ème} édition du North Africa Petroleum Exhibition & Conférence (NAPEC) et à la 6^{ème} édition du salon de la sous-traitance industrielle ALGEST 2021.
- **L'organisation** par la Filiale de SONATRACH «ENAGEO», d'une journée d'information au profit des Start-up à Hassi Messaoud (17 novembre 2021).



L'exigence de la maîtrise technologique concerne au premier chef toutes les Filiales de SONATRACH qui interviennent sur toute la chaîne de valeur des hydrocarbures . Les sociétés affiliées à SONATRACH occupent un rôle central dans les actions de développement et de la promotion du contenu local.

Promotion du contenu local : de remarquables avancées en 2021

Le volet maîtrise technologique et promotion du contenu local a connu en 2021 de notables progrès attestés par la réalisation de projets structurants par des moyens nationaux, l'adoption de mesures d'encouragement en faveur de la production nationale et le management de grands projets.

De nombreux contrats conclus

- Contrat conclu entre l'Activité Transport par Canalisation et le Groupement ENGCB - ENGTP - SARPI, portant « Remplacement de la station de départ SP1/OK1 à Haoud El Hamra (HEH) du STC OK1/34» .
- Conclusion de 5 contrats relatifs à la réalisation de projets structurants de SONATRACH.
- Conclusion d'un contrat de service pilote entre l'Activité Exploration-Production et la Start-up OilSteam Services (OSS) dans le bassin de Berkine.
- Signature d'une dizaine de conventions entre la SONATRACH et les Universités et Grandes Ecoles pour encourager la recherche scientifique et technologique dans le domaine de l'industrie des hydrocarbures.

- Signature d' accords de lancement de projets de dessalement d'eau de mer le 29 juillet 2021 au siège de la Direction Générale de SONATRACH.

Des encouragements en faveur de l'outil de production nationale

- L'année 2021 a vu la pré-qualification de 22 entreprises de droit algérien pour la conception et la fabrication de pièces mécaniques de précision pour l'ensemble des structures de SONATRACH.
- La signature, le 09 mars 2021, d'une convention de coopération avec l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat (ANADE ex ANSEJ), relative au développement des micro entreprises et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs.
- Le développement par la Direction Centrale Recherche & Développement de plusieurs projets porteurs (SH-Valve Controler , PEP-PGPR- Enhanced Phytoremédiation , la bioremédiation des bourbiers de forage) pouvant contribuer efficacement à la création de nouvelles activités locales.
- La pré qualification de la « Maison du filtre » pour les besoins de SONATRACH en filtres à air pour turbines à gaz.

La mise en place d'un écosystème local d'innovation

- Le pilotage d'un projet de fabrication des EPF (Early Production Facility) en Algérie, à travers la mise en place d'un écosystème local d'innovation dans lequel interagissent des Filiales du Groupe SONATRACH, des entreprises de droit algérien, des universités et des partenaires étrangers de renommée mondiale.
- L'élaboration par l'ENGCB, Filiale du Groupe SONATRACH, d'un catalogue préliminaire des équipements susceptibles d'être fabriqués en Algérie (raccorderies, protection cathodique, électricité, gare racleur,...) et la réalisation des prototypes de certains équipements, tels que les gares racleurs et les mats-Système d'alimentation en énergie solaire.



Volume des contrats signés avec les sociétés algériennes (Exercice 2021)

Les performances enregistrées par Sonatrach dans le volet promotion du contenu local sont parfaitement illustrées par le volume important de contrats signés avec des entreprises de droit algérien.

Chiffres de l'exercice 2021

Nombre de contrats

- + 1 700** Contrats signés avec des entreprises de droit algérien
- ≈ 81%** De l'ensemble des contrats signés par SONATRACH
- ≈ 67%** Contrats avec des entreprises privées
- ≈ 33%** Contrats avec des entreprises publiques

Engagement contractuel

≈ 438 Milliards DA
(≈ 3,2 Milliards de \$)



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

A la lumière des objectifs stratégiques fixés par SONATRACH, la Direction Centrale Recherche et Développement (R&D) est chargée de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de la recherche appliquée et le développement des technologies et process innovants, performants et respectueux de l'environnement dans l'ensemble des métiers du Groupe.

Elle assume ainsi un rôle central dans le développement de l'Entreprise sur toute la chaîne de valeur pétrolière et gazière.

Economies d'énergie, réduction des coûts et promotion du contenu local

Fort de la mobilisation de ses équipes de chercheurs, cette importante structure œuvre à la mise en place de process favorisant les économies d'énergie, la réduction des coûts, et la promotion du contenu local, à travers l'augmentation du taux d'intégration nationale (matières premières et procédés).

L'année 2021 a vu, dans ce sens, la signature de la Déclaration Générale de la Politique du Contenu Local et de l'Intégration Nationale.

La recherche & développement, clé de route de l'excellence opérationnelle

Au cours de l'année 2021, la Direction Centrale Recherche et Développement a mené à bien plusieurs actions concrètes incluant, notamment l'élaboration de travaux scientifiques et techniques, de procédures, brevets, et autres prototypes. Ces travaux et recherches ont été engagés en conformité avec les objectifs stratégiques de SONATRACH visant, notamment à promouvoir un développement sur l'ensemble de la chaîne de valorisation des hydrocarbures, mais également en se diversifiant sur plusieurs activités annexes et connexes à son cœur de métier.

Parmi les actions majeures réalisées par la Direction Centrale Recherche et Développement, il convient de retenir la mise en place d'un plan d'action pour l'implémentation à court terme des résultats Quick Wins avec identification des avancées technologiques susceptibles d'impacter les structures opérationnelles telles que :

- La création d'une dynamique intersectorielle à travers des équipes projets mixtes.

- Le développement de capacités dédiées à la recherche (laboratoires, plateformes technologiques, pilotes et autres moyens et ressources).
- La concrétisation d'une synergie basée sur l'optimisation des ressources existantes.

En termes d'idées innovantes, la Direction Centrale Recherche et Développement a pu recueillir 53 propositions en effort propre et 235 formulées par des partenaires.

Après traitement de ces propositions, en interne et par le Conseil Scientifique et Technique, 46 projets opérationnels dont 28 en partenariat ont été retenus.

Des projets intégrés pour accompagner les structures opérationnelles

Les thématiques de recherche proposées et prospectées à travers des différents ateliers par la Direction Centrale R&D s'articulent autour de huit axes de recherche. Les projets retenus couvrent l'essentiel des besoins de l'Entreprise à savoir :

- Réservoir Engineering (05 projets).
- EOR / IOR (05 projets).
- Biotechnologie Pétrolière et Environnement (08 projets).
- Matériaux, Corrosion, Intégrité et Inspection (07 projets).
- Maîtrise Technologique et Développement (08 projets).
- Energies Nouvelles et Efficacité Energétique (06 projets).
- Simulation Numérique, Modélisation et Optimisation (05 projets).
- Raffinage et Pétrochimie (02 projets).

Des résultats probants et des projets en phase d'implémentation

L'année 2021 a vu la finalisation de plusieurs projets initiés en effort propre par SONATRACH. Plus de 08 projets ont été finalisés après validation et vérification de la véracité des résultats.

Trois de ces projets finalisés ont été mis en phase d'implémentation sur le terrain et ont déjà donné des résultats probants. Au titre des projets finalisés, on citera :

- **L'implémentation du contrôleur de valve** dans le but d'augmenter la production du champ de HMD (2000 barils/jours produit en plus pour les 43 cartes installées sur les 300 prévues.
- **La nouvelle équation de la Duse améliorée, propre à SONATRACH** dans le but de calculer avec exactitude la production en back allocation et réduire les coûts de jaugeage assurant la préservation de près de 40 % du coût de ces opérations.
- **L'application pour le contrôle des éruptions dans les forages pétroliers** (en phase de test) dans le but de prévenir par anticipation des éruptions non contrôlées de gaz permettant ainsi une augmentation de la sécurité au niveau des forages pétroliers.
- **La mise en place du pilote de traitement des eaux à TFT**, dans le but de traiter l'eau nécessaire selon les pré requis du SWCTT sans coûts supplémentaires.
- **La réalisation d'un SKID d'injection de produits** chimiques en local avec plus de 70 % de taux d'intégration.
- **Le développement d'une carte de monitoring à distance de la protection cathodique** dans le but d'une surveillance contrôlée de la protection des ouvrages sur site en continue.
- **La procédure de soudage en service pour** l'homologation des opérations de soudage.

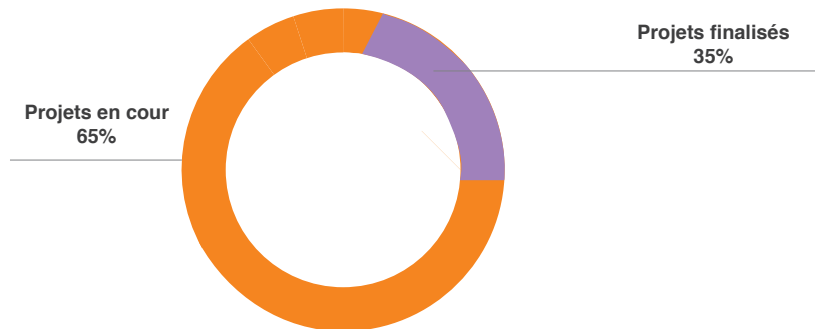
Faits marquants

Parmi les réalisations importantes à inscrire à l'actif de la Direction Centrale R&D, on retiendra la signature de plus de cinquante conventions et contrats avec divers centres de recherche et d'enseignement, le lancement de nombreux projets de recherche dont près de 65 % sont en cours de finalisation et enfin le dépôt de plusieurs brevets auprès de l'INAPI.

Point important à souligner tous ces travaux de recherche ont été engagés en réponse aux préoccupations exprimées par les structures opérationnelles.

Convention cadre	Nombre de conventions signées	Pourcentage %
Université	40	70
Centre de recherche	4	7
Ecole	3	5
Contrats spécifiques	6	11
Divers	4	7
Total	57	100

Répartition des projets R&D finalisés et en cours



Brevets déposés auprès de l'INAPI

Intitulé du brevet	Déposant
Procédé de Caractérisation des Roches Réservoirs par CT-Scan à base d'Apprentissage.	SONATRACH / Direction Centrale Recherche et Développement. Centre de Développement des Technologies Avancées, Baba Hassen, Alger.
Procédé d'Identification des Minerais et d'Estimation de la Porosité des Roches Réservoirs par CT-Scan à Basse Résolution.	SONATRACH / Direction Centrale Recherche et Développement. Centre de Développement des Technologies Avancées, Baba Hassen, Alger.
Prédiction du carbone organique total dans les réservoirs de gaz de schiste par utilisation du modèle de Passey combiné avec l'inversion sismique simultanée prestack et les systèmes génétiques.	SONATRACH / Institut Algérien du Pétrole, Boumerdès.





RESSOURCES HUMAINES

SONATRACH a inscrit, en 2021, la valorisation de ses ressources humaines au plus haut de ses priorités. Pour réaliser les objectifs d'excellence managériale et opérationnelle, l'Entreprise a fortement investi dans le développement de son capital humain à travers la mise en œuvre d'un projet structurant dit de Transformation des Ressources Humaines (TRH). Véritable tournant dans la vie de l'Entreprise, ce dernier vise une transformation qualitative de la gestion des ressources humaines en ciblant quatre processus importants : le recrutement, le développement des compétences, la gestion de la performance et la gestion de carrière.

Le projet TRH devra ainsi optimiser de manière pérenne la gestion de carrière des collectifs, en offrant un cadre d'évolution adapté à chaque profil et en favorisant l'émergence de la compétence et des talents ; l'objectif étant d'atteindre à terme un haut niveau d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble des activités.

Le projet de transformation des ressources humaines s'appuie sur une règle cardinale : l'équité.

En mettant en avant l'égalité des chances, et la transparence dans la gestion des carrières, SONATRACH entend porter l'effort sur l'attraction, le renforcement et la valorisation des meilleurs talents.

La formation est le second volet important de la politique de gestion des Ressources Humaines du Groupe. A travers la formation continue, l'Entreprise veille à maintenir les compétences de ses collaborateurs à leurs meilleurs niveaux. Les parcours de professionnalisation, les formations ciblées, voire spécifiques, et les mises en situation professionnelles participent à cette démarche de développement des compétences.

Le renforcement des partenariats entre SONATRACH et les universités constitue un autre axe important de la politique de formation du Groupe visant à satisfaire les besoins spécifiques des différentes activités.

Volet Emploi

Structure et évolution des effectifs

L'année 2021 a été clôturée avec un effectif global de 66 379 agents, en baisse de 0,5% par rapport à 2020. De 55 816 agents en 2020, l'effectif permanent est passé à 55 661 agents permanents en 2021.

- Par catégorie socioprofessionnelle, l'effectif permanent de l'Entreprise est constitué majoritairement de cadres et d'agents de maîtrise :

- Cadres : 28 833 agents (52%), dont 16 026 ingénieurs.
- Maîtrise : 23 696 agents (42%), dont 16 366 Techniciens supérieurs.
- Exécution : 3 132 agents (6%).

- Par fonction, les cœurs de métiers drainent l'essentiel de l'effectif (65%), suivis par les fonctions de soutien (20%) :

- Fonctions cœurs de métier : 36 382 agents (65%).
- Fonctions de soutien : 11 327 agents (20%).
- Fonctions de support : 7 952 agents (15%).

- L'effectif féminin a atteint 9 152 agents en 2021 (16,4% du total effectif permanent), contre 9 222 agents en 2020.

- Les recrutements externes, réalisés durant l'année 2021, ont atteint 576 agents permanents et ont concerné essentiellement les catégories de cadre et de maîtrise (88%)

- La masse salariale a enregistré une hausse de 5,7%, passant de 179,5 milliards DA en 2020 à 189,8 milliards DA en 2021.

Volet formation

L'année 2021 a été marquée par une nette relance de l'activité formation, après le ralentissement engendré par la crise sanitaire COVID-19 durant les deux années précédentes.

La formation en présentiel redevient prééminente, mais toujours concurremment avec les options à distance (E- Learning) et blended (mixte : présentiel et à distance).

IAP et SMA, deux pôles stratégiques de formation

S'appuyant sur ses deux pôles de formations stratégiques que sont l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et la SONATRACH Management Academy (SMA), l'Entreprise veille à réunir les meilleures compétences, et à assurer le perfectionnement de ses collaborateurs à travers l'acquisition de nouveaux savoir-faire et ce tout au long de leur carrière.

En plus des formations opérationnelles assurées, notamment par l'Institut Algérien du Pétrole (IAP) et ciblant les cœurs de métiers, la SONATRACH Management Academy (SMA) propose un large éventail de formation en matière de perfectionnement des managers de l'Entreprise, de professionnalisation et de coaching des cadres dans les métiers transverses : gestion, finances, audit, management des projets.

Fait marquant concernant l'IAP, depuis 2021, l'institut est engagé dans un processus qualité ISO 9001 version 2015, à travers la mise en œuvre d'un système de Management de la Qualité (SMQ).

Une forte relance des actions de formation

L'année 2021 a été marquée par une forte relance des actions de formation à la faveur du recul de la pandémie COVID-19.

18 313 salariés et pré salariés pour une durée globale de 199 063 h/j ont reçu une formation, un chiffre en hausse de 64%, par rapport à 2020.

Près de 5% de ce volume hommes/jours ont été réalisés en mode blended, 16% à distance et 79% en mode présentiel.

Des formations ciblant les cœurs de métiers

Dans le cadre de la formation du personnel permanent, 191 216 H/J (soit une moyenne de dix jours par agent) ont été consacrés par l'Entreprise pour la formation de 18 218 agents permanents ; une performance en nette hausse par rapport à 2020 (81 757 H/J soit une moyenne de sept jours par agent).

Sur 191 216 H/J, 88% du volume (soit 169 815 h/j) ont été réalisées avec les Centres de formation de l'Entreprise (IAP, SMA et les Centres de formation Activités).

En termes d'hommes/jours, ces actions ont été recentrées à hauteur de 69% sur les domaines de cœurs de métier et 31% sur les domaines de soutien/support.

Les formations concernant le personnel permanent ont ciblé essentiellement (97%) les catégories des cadres et agents de maîtrise :

- Cadres : 11 088 agents, soit 61% de l'effectif formé.
- Maîtrise : 6 585 agents soit 36% de l'effectif formé.
- Exécution : 545 agents, soit 3% de l'effectif formé.

Les formations de perfectionnement représentent 87% du volume total hommes/jours (soit 173 591 h/j pour 27 327 participations).

Ces formations ont concerné de manière prédominante les domaines suivants : Maintenance Industrielle (23%), Sécurité Industrielle (21%), Amont Pétrolier & Gazier (18%), Transformation HC (5%), Management (5%).



HSE

SANTÉ, SÉCURITÉ

ET ENVIRONNEMENT

Atteindre et maintenir les meilleurs standards et performances en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement, tels sont les objectifs assignés à la Direction Centrale HSE.

Dans son préambule, la Déclaration générale de la politique HSE, adoptée par SONATRACH en 2021, souligne "qu'en référence à son statut d'acteur énergétique et de locomotive de l'économie nationale, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques, SONATRACH s'investit dans sa volonté d'atteindre et de maintenir les meilleurs standards et performances en matière de Santé, de Sécurité et de protection de l'Environnement". Signé par le PDG de SONATRACH, M. Toufik Hakkar, le 16 mars 2021, ce document précise que l'Entreprise "vise l'excellence dans le domaine HSE pour créer de la valeur ajoutée et répondre aux attentes de toutes ses parties prenantes internes et externes".

Trois valeurs fondamentales

Pour SONATRACH, son fort engagement HSE s'explique par la conviction que la gestion efficace de la Santé, de la Sécurité et de l'Environnement produit une valeur économique, améliore la productivité des actifs et des personnes et permet d'établir de bonnes relations avec l'ensemble des parties prenantes.

Pour atteindre ses objectifs dans les domaines HSE, SONATRACH s'appuie sur trois valeurs fondamentales :

- La Ressource Humaine.
- La Communication.
- La Transparence.

Plan d'actions et des engagements

La Déclaration générale HSE adoptée en 2021 trace un véritable plan d'actions pour atteindre l'excellence dans ce domaine. Une série d'engagements sont énoncés dans le document par lesquels l'Entreprise s'oblige, notamment à :

- Donner la priorité à la Santé à la Sécurité des travailleurs et la protection de l'Environnement.
- Développer un système d'identification et d'évaluation continue des risques et mettre en œuvre les dispositions pour leur atténuation.
- Assurer la Sécurité de ses actifs et veiller à ce que tous les dispositifs de maîtrise des risques soient constamment fonctionnels et efficaces.
- Développer le leadership et l'engagement de tous ses Managers pour améliorer ses performances liées au volet HSE.
- Impliquer tous ses employés, par le développement d'une culture HSE

basée sur l'information, la formation et le retour d'expérience.

- Se conformer, partout où elle opère, aux exigences HSE légales et réglementaires.
- S'assurer qu'aucun projet n'est lancé avant d'évaluer ses impacts environnementaux et son acceptabilité sociale.
- Améliorer ses propres plans d'urgence et engager les moyens et les ressources adaptées, pour assurer une réponse rapide, efficace et intégrée face à un risque d'accident.
- Réduire son empreinte carbone, par l'amélioration de sa performance énergétique et opérationnelle.

La prévention des accidents au poste de travail : une priorité majeure

SONATRACH place la santé et la sécurité de son personnels au plus haut de ses priorités managériales. Cet engagement se traduit, notamment par la mise en place d'un dispositif de prévention des accidents au poste de travail qui cible les travailleurs SONATRACH que ceux des Entreprises partenaires et sous traitantes intervenant sur ses sites. Un faisceau d'autres mesures est également mis en œuvre dans ce domaine, notamment celles concernant la mise en conformité réglementaire des installations et ouvrages d'hydrocarbures, la gestion du retour d'expérience, la mise en place d'un dispositif d'évaluation des risques professionnels, la gestion du risque routier...

Bilan des accidents de travail

En 2021, les accidents du travail enregistrés aux niveaux des sites de SONATRACH ont connu une légère

augmentation par rapport à 2020, et ce en matière de fréquence et de gravités.

L'Entreprise a enregistré 02 décès en 2021 suite à deux accidents de la route.

373 accidents de travail ont été enregistrés en 2021 contre 305 accidents enregistrés en 2020, pour un effectif moyen de 61 196 travailleurs et 140 477 951 heures travaillées.

La nature de ces accidents se décline comme suit :

- 311 Accidents survenus sur le lieu travail dont 177 accidents avec arrêt de travail.
- 62 Accidents de trajet dont 29 Accidents avec arrêt de travail.

Les indicateurs relatifs aux accidents de travail en 2021 se présentent comme suit :

- Un taux de fréquence **(TF)** de **1,55** en hausse de 22% ;
- Un taux de gravité **(TG)** de **0,12**.

La hausse du taux de fréquence TF enregistré durant l'année 2021, s'explique essentiellement par la survenance d'accidents occasionnés par des chutes

sur les lieux de travail et ceux concernant la circulation routière. Ce léger regain, par rapport à l'année précédente, peut cependant trouver son explication dans la relance des activités en 2021, suite au recul constaté de la pandémie COVID-19.

Un net recul des accidents matériels et environnementaux

Le nombre d'accidents matériels et environnementaux enregistrés durant l'année 2021 s'élève à 398 accidents. Ce chiffre marque une baisse de 12% par rapport au bilan des accidents matériels enregistrés durant l'année 2020.

Cette baisse se traduit par une diminution de 26% du nombre de fuites d'hydrocarbures sur pipelines pour s'établir à 144 fuites durant l'année 2021.

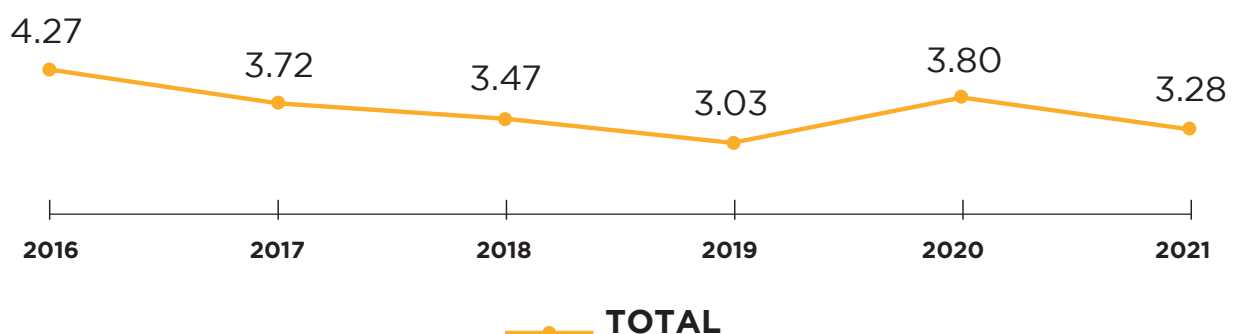
Gestion de l'environnement

Une légère baisse de la quantité de gaz torchés constatée

Les quantités des gaz torchés en 2021 ont enregistré une légère baisse par rapport à 2020.

Milliards m³

Evolution des quantités des Gaz Torchés

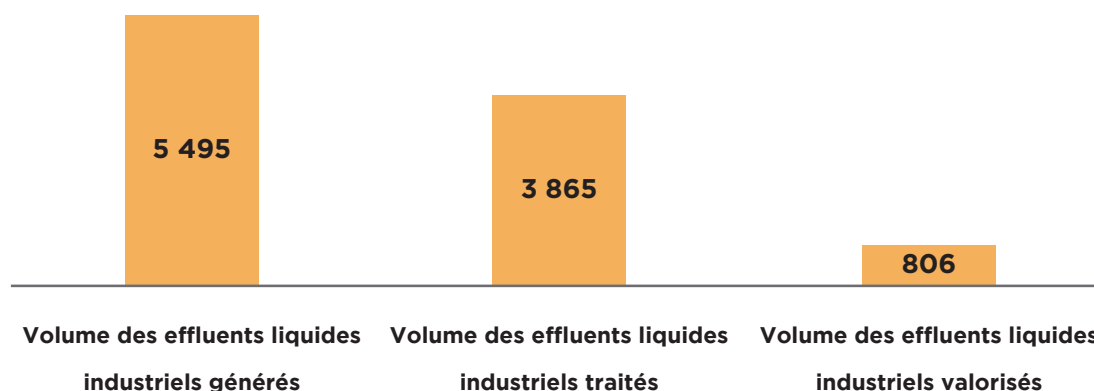


Bien que la production du gaz associés ait doublé entre 2000 et 2021, le taux de torchage quant à lui a considérablement baissé passant de 15% en 2000 à moins 4% en 2021.

Cette performance dénote des efforts consentis par SONATRACH, pour la récupération des gaz associés via les différents projets réalisés qui ont permis d'atteindre un taux de récupération de 96%.

En matière de traitement des effluents liquides industriels, le bilan de l'année 2021 affiche les réalisations suivantes :

Traitement des effluents liquides industriels (Milliers m³)



Gestion du COVID-19 : 110 000 doses de vaccins administrées

Durant l'année 2021, 6 053 cas ont été déclarés positifs au COVID-19 aux

niveaux de l'ensemble des sites du Groupe SONATRACH, dont 650 agents sous-traitants.



RESSOURCES NOUVELLES

La Direction Centrale Ressources Nouvelles (DC-REN) a pour mission de concrétiser l'engagement de SONATRACH en faveur d'une transition énergétique efficiente ; un choix devant garantir la sécurité énergétique à long terme du pays et répondre aux besoins des futures générations.

La Direction Centrale Ressources Nouvelles se fixe deux principaux objectifs :

- Contribuer au renouvellement des réserves en hydrocarbures par le biais de l'exploration Offshore et le développement des ressources non conventionnelles.
- S'engager dans un processus de transition énergétique pour réduire l'impact environnemental à travers le développement de sources d'énergies renouvelables dans toutes les activités de SONATRACH.



Energies renouvelables

En matière d'énergies renouvelables, la stratégie de SONATRACH se déploie autour de deux axes essentiels :

- L'implémentation de centrales Photovoltaïques dans les sites de SONATRACH induisant la réduction des coûts de production et de consommation d'énergie électrique, générant une économie de gaz qui sera valorisée dans d'autres secteurs ou à l'export.
- La réduction de l'empreinte environnementale par le passage de l'utilisation d'une énergie carboné à une énergie propre.

Les réalisations pour l'année 2021

Réalisation des projets de Centrales Solaires Photovoltaïque auxquelles s'ajoutent les actions engagées dans la prospection de Lithium, le développement de l'hydrogène vert et le bio-raffinage :

• Centrales Solaires Photovoltaïques

Le lancement de la deuxième centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 10 MW à Bir Rebaa Nord. Ce projet, en cours de réalisation en partenariat avec ENI, permettra une réduction du coût de l'électricité de 100.000 USD/mois et une économie de gaz de 180MMm³, avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre estimée à 300 Ktonnes équivalent CO2 durant toute la vie du projet.

• Projet de prospection de Lithium

Ce projet entrepris en partenariat avec ENI dans la région de Berkine Nord a comme objectif dans sa première phase, l'évaluation du potentiel en Lithium dans les eaux saumâtres issues des puits pétroliers en fin de vie dans les sites de production.

Des campagnes d'échantillonnage sur plusieurs sites ont été entamées afin de récolter un ensemble représentatif de données pour être analysées par la suite au niveau des laboratoires de SONATRACH.

• Hydrogène

Contribution à la feuille de route sur la stratégie nationale de développement de la filière Hydrogène. Identification de deux projets pilotes d'hydrogène vert.

• Bio-raffinage

élaboration d'une feuille de route pour la réalisation d'un projet pilote de culture d'oléagineux dans le cadre du passage au bio-raffinage.

Programme de prospection offshore

Le programme de prospection dans le domaine offshore algérien à moyen terme a pour objectif l'identification de zones prospectives pour définir l'opportunité d'un premier forage en offshore.

Au titre de l'année 2021, plusieurs travaux ont été réalisés sur le périmètre OAZE en partenariat avec ENI et TotalEnergies. Au titre des principales actions entreprises dans ce domaine, on peut retenir :

- Le renouvellement de l'autorisation de prospection pour une durée de deux années.
- L'élaboration du rapport de synthèse des travaux Géoscience, réalisés dans le cadre des deux autorisations de prospection OAZE & OAZO et études géophysiques pour l'identification de nouveaux prospects sur la partie centrale de l'offshore algérien.

- Le lancement du retraitement de données sismiques, avec la Société Nationale de Géophysique ENAGEO dans le cadre de la promotion de l'outil national.

Ressources Non Conventionnelles

Le programme des Ressources Non Conventionnelles a pour objectifs à moyen terme :

- L'évaluation en effort propre du potentiel en ressources non conventionnelles dans les différents bassins algériens et Identification des zones d'intérêt potentielles pour un futur développement
- L'engagement de contact et discussions avec les différents partenaires en vue de signature de nouveaux contrats sous l'égide de la nouvelle loi pour le développement de ces ressources.

Les principaux travaux réalisés en 2021, pour l'évaluation du potentiel en Ressources Non Conventionnelles et son développement, concernent :

L'acquisition de données

- Acquisition de données par le biais de forages dédiés à l'évaluation du potentiel non conventionnel dans les bassins du Sud-Ouest.

- Acquisition de données par le biais de forages d'exploration dans les bassins et zones prospectives.

Le Projet Proppant

Dans le cadre des travaux d'évaluation des gisements de sable aptes à être utilisés, comme «agent de soutènement naturel», dans les opérations de fracturation hydraulique, trois (03) missions terrain de prospection et d'échantillonnage des sites de sable ont été réalisées dans les zones d'intérêt, au niveau des bassins du Sud-Ouest, Sud Est et zone centrale. Au total, 30 sites ont été visités et plus de 80 échantillons prélevés.

Ces échantillons feront l'objet d'analyses spécifiques dans les laboratoires de SONATRACH.

Les efforts de Synthèse :

- Lancement des rapports d'étude du potentiel des ressources non conventionnelles du Frasnien et du Silurien dans les zones d'intérêts et préparation de plan de développement conceptuel des projets.

Des discussions et workshops ont été tenus durant l'année 2021, relatifs à l'opportunité de partenariat dans le domaine de la recherche et de développement de ressources non conventionnelles.



AFFAIRES SOCIALES

La Direction des Affaires Sociales assume un rôle central dans la mise en œuvre de la politique sociale du Groupe SONATRACH. Elle est, notamment chargée de veiller à l'amélioration constante des conditions de vie et de travail des salariés, de la situation sociale des retraités, de leurs familles et autres ayants-droit. Parmi ses principales missions figurent :

- La gestion du Budget des fonds et du patrimoine des Affaires Sociales.
- La participation à l'élaboration des politiques et procédures en matière de santé au travail.



SONATRACH accorde une attention particulière au respect de la valeur de l'équité dans la mise en œuvre de sa politique sociale. Agissant dans le cadre de cette éthique, la Direction des Affaires Sociales est chargée de :

- La promotion des actions de protection de la santé des travailleurs ainsi que de leurs ayants-droit.
- Le développement des activités socioculturelles et sportives.
- Le développement des activités de loisirs et d'éducation des enfants.

Activité Santé

A travers les centres de médecine du travail et les centres médicaux sociaux (CMS), la Direction des Affaires Sociales œuvre ainsi à améliorer la qualité des conditions d'accueil et de soins des patients, tout en veillant également à moderniser et renouveler les infrastructures, les équipements médicaux spécifiques et à assurer un approvisionnement régulier en produits pharmaceutiques.

Lutte contre la pandémie du COVID-19

En vue d'endiguer la pandémie, la Direction des Affaires Sociales a concentré ses efforts sur la prévention, en mettant en place un programme de sensibilisation du personnel des unités orienté sur le respect des mesures préventives : adoption des gestes barrières et gestion du confinement et dé-confinement des travailleurs.

A cela, s'ajoutent deux mesures importantes :

- Le lancement d'une campagne de vaccination conformément au protocole édicté par le Ministère de la Santé.
- La Mise en Œuvre de la lettre 1085 concernant le «Test anti génique» en J1 et J3.

Réalisation d'Infrastructures Médicales et Acquisition d'équipements médicaux

Pour ce volet, il convient de relever :

- La réouverture du laboratoire d'analyses médicales du Centre Médico-social ASL Boumerdès.
- La signature d'un contrat pour la réalisation d'un centre Médico-social à Djanet ASL In Aménas.
- La mise en marche de l'appareil de scanner du centre d'imagerie du site Benaly Chérif – Direction Affaires Sociales.
- L'achat des concentrateurs d'oxygène 10L et 20L.
- Le don de deux (02) appareils d'hémodialyses au profit de la localité de « Debdeb », Wilaya Illizi.

Prestations Tiers-payant

- Le système tiers-payant a permis la réalisation de 260 conventions avec des structures médicales privées. Plus de 27 000 prises en charges médicales ont été délivrées au cours de l'année 2021.

Activité Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE)

L'exercice 2021 a été marqué par la concrétisation de plusieurs actions au niveau des différentes régions et sites (siège de la Direction générale, des Régions Alger, Arzew, Skikda, Biskra, et Boumerdès...).

Elles concernent, notamment :

- La Gestion des urgences à travers l'élaboration des PIU, signalisation des plans d'évacuation, aménagement et installation des issues de secours.
- La réalisation et/ou réhabilitation du réseau anti incendie, le renforcement des

systèmes de détection de feu, notamment dans les jardins d'enfants, les magasins et les locaux administratifs.

- L'élimination des déchets spéciaux et spéciaux dangereux (médicaments périmés, la fibrociment amiantée, déchets ferreux et non ferreux).
- Le Réaménagement des infrastructures aux normes de sécurité pour le bien être du personnel et l'acquisition de nouvelles cabines sahariennes.

Au titre des actions liées à la protection de l'environnement :

- Organisation des journées d'information et de sensibilisation au profit des enfants des jardins de la Région de Boumerdès.
- Célébration de la journée nationale de l'arbre en date du 27 octobre 2021 au niveau de la forêt de Taksebt et de la journée internationale de la montagne au niveau de l'arboretum de la forêt récréative de Harouza (W.Tizi Ouzou).

Activité Enfance

Concernant la prise en charge de la petite enfance scolarisée dans les jardins d'enfants, les mesures de prévention contre la pandémie ont été reconduites et renforcées en 2021.

Elles sont axées sur la pédagogie de l'application des gestes barrières afin de véhiculer le message sanitaire à l'enfant et la mise en avant des mesures à prendre avant l'admission des enfants, au sein des classes et des différents locaux du jardin d'enfants.

Pour la rentrée préscolaire 2021/2022, de 2190 enfants a été pris en charge, un chiffre en hausse en raison de l'ouverture de cinq nouvelles classes pédagogiques au sein de la Région d'Arzew et de trois autres pour la Région d'Alger et une (01) dans chacune des Régions d'Adrar, de Skikda et de Hassi R'Mel.

Activités : Actions & Protection Sociales

En raison de la persistance des conditions liées à la pandémie COVID-19, il convient de relever l'annulation en 2021 des opérations OMRA.

Cependant malgré les obstacles liés à la pandémie, des aides financières ont été attribuées au moment opportun à leurs bénéficiaires.

Le bilan de l'année 2021 fait ressortir, notamment :

- Un taux de réalisation globale de 77% avec une hausse à 100% en matière d'aides pour décès. (COVID-19 retraités et/ou leurs conjoints).
- Une réalisation satisfaisante des séjours thermaux (participation de 1170 curistes Retraités et Veuves).

Activités Sport, loisirs et Culture

Pour l'exercice 2021, la crise sanitaire a provoqué un gel de la majorité des activités socioculturelles destinées aux travailleurs et leurs ayants-droit. Un taux très faible de réalisation pour les activités plein air est ainsi constaté.

Parmi les activités de loisirs, seuls les activités Séjours Stations Thermales en Algérie et Séjours Excursions en Algérie ont été réalisées.

Au titre des manifestations sportives, il convient de citer l'organisation du 1^{er} tournoi International de Football Inter-Compagnies qui s'est déroulé du 20 décembre 2021 au 02 janvier 2022 au niveau de Hassi Messaoud.

Cet évènement a réuni cinq équipes représentant les pays des entreprises énergétiques, à savoir SONATRACH pour l'Algérie, SINOPEC pour la Chine, ENI pour l'Italie, TotalEnergies pour la France, et ETAP pour la Tunisie.



SPONSORING & MECENATS

SONATRACH, première Entreprise du pays, locomotive de l'économie nationale, assume depuis toujours pleinement son rôle d'Entreprise citoyenne.

A travers la mise en œuvre de sa stratégie en matière de sponsoring, mécénat et investissement social, SONATRACH s'implique pleinement dans le soutien financier d'une multitude d'événements et/ou actions : projets scientifiques, événements économiques, sportifs, culturels, protection de l'environnement...



Sponsoring sportif

Le sport est le support idéal pour procurer des valeurs positives à l'image d'une Entreprise. SONATRACH accorde une importance primordiale au sponsoring sportif qui représente plus de 50% du budget SPM au titre de l'exercice 2021. Dans ce volet on peut citer, notamment :

- Le Sponsoring de la SSPA MCA au titre de l'année sportive 2021.
- Prise en charge des frais de transport aérien de la SSPA-JSK vers Lusaka (Zambie dans le cadre de la Coupe de la Confédération Africaine de Football (CAF).
- Soutien financier au déplacement des supporters algériens durant la Coupe d'Afrique des Nations de Football en Egypte en 2019.
- Gratification des athlètes ayant obtenu des médailles lors des Jeux paralympiques de TOKYO 2020.

Activités Culturelles et Artistiques

SONATRACH s'est toujours investie dans la promotion de la culture et de l'art. Cet engagement s'est traduit en 2021 par de multiples soutiens :

- Le sponsoring, du concours national pour la promotion du tourisme organisé le 05 Juillet 2021 à Alger.
- Le sponsoring de deux spectacles en hommage aux voix légendaires de la chanson algérienne, au bénéfice de l'Opéra d'Alger les 10 et 16 décembre 2021.

- La prise en charge de l'impression de deux (02) volumes du Dictionnaire Toponymique Algérien.
- Le sponsoring de la cérémonie de distinction des lauréats de la 26^{ème} édition du prix 1er Novembre 1954.

Activités Scientifiques

Au titre du soutien aux activités scientifiques, on retiendra :

- Le sponsoring de la cérémonie de clôture de l'événement « un Projet un Brevet », le 19 Juin 2021 à l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran.
- Le sponsoring (CRNA) du 1^{er} Meeting National relatif aux Nouvelles Modalités de la Radiothérapie en Algérie « NMRT 2021 », en octobre 2021.

Manifestations Economiques

Diverses manifestations économiques ont bénéficié du sponsoring de SONATRACH :

- Sponsoring de la 1^{ère} édition du Salon National de l'Innovation de la Formation et l'Enseignement Professionnelle à Alger.
- Sponsoring de la 5^{ème} Edition du Séminaire National de l'Economie d'Energie et Efficacité Energétique « SNEE5 ».
- Sponsoring du Forum d'Affaires Algéro-Libyén et Exposition Commerciale, Mai 2021.

- Sponsoring du Forum sur la contribution de la femme Algérienne dans le développement économique, Décembre 2021.
- Sponsoring du 2^{ème} Salon International la maintenance industrielle. Décembre 2021.
- Sponsoring de la célébration du 60^{ème} anniversaire de la création de l'APS. Décembre 2021.

Actions de Mécénat

Action Sociale

Les opérations subventionnées ont visé en premier lieu à assister les associations et entreprises qui veulent améliorer les conditions de vie des populations défavorisées.

- Don de vingt (20) tablettes et vingt (20) fauteuils roulants au profit des enfants à mobilité réduite.
- Don pour l'aménagement d'une salle de lecture pour enfants au niveau de l'Office Riadh El-Fateh.

Investissement Social

Les vactions de soutien ont été essentiellement orientées vers le secteur de la santé vu le contexte sanitaire de l'année 2021.

A ce titre, SONATRACH a contribué à financer :

- L'acquisition des équipements médicaux pour une Unité RT-PCR au profit de l'Etablissement Public Hospitalier de la Wilaya de Relizane.
- Don de deux (02) appareils d'hémodialyse au profit des services de santé de la commune de Debdeb / Willaya d'Illizi.
- L'opération d'achat de dix (10) centrales à oxygène au profit des structures hospitalières relevant du secteur de la santé.

Environnement

La protection de l'environnement a également bénéficié d'une attention particulière à travers de multiples actions :

- La poursuite du sponsoring de l'opération de restauration des terres dégradées suite aux feux de forêts (2019 et 2020).
- Financement partiel des dépenses liées au Programme de Sensibilisation et d'Education Environnementale « My Space is Green ».
- Sponsoring de la 1^{ère} édition du Concours National de la Meilleure OASIS pour l'année 2020.
- Financement de la campagne de sensibilisation sur l'importance écologique ,du Parc National de Gouraya.



Rapport Financier des Comptes Consolidés

En 2021 SONATRACH Groupe, à travers ses filiales et participations est présent en national et dans plusieurs pays à l'étranger.

Le périmètre de consolidation est composé de 421 unités comptables représentant la société mère SONATRACH Spa et de 121 entités, dont 72 font l'objet d'une intégration globale et 49 d'une mise en équivalence. Sur les 121 filiales et participations 43 se trouvent à l'étranger, principalement en Europe.

L'ensemble des entités du périmètre de consolidation a généré un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 6 494 MDZD pour l'exercice 2021, dont 73.43 % réalisés par la société mère SONATRACH. Le résultat net de l'ensemble consolidé est passé de - 4 216 MDZD à 812 272 MDZD du fait de l'augmentation du prix du baril sur le marché international, ce qui représente une importante évolution par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres sont obtenus à partir des comptes consolidés du Groupe SONATRACH, lesquels sont arrêtés conformément aux règles et principes comptables préconisés par la législation algérienne, approuvés par les organes sociaux de l'Entreprise et certifiés par les commissaires aux comptes, reflétant une image fidèle, sincère et régulière de la situation financière du Groupe SONATRACH.

Les états financiers consolidés ainsi que l'analyse des comptes sont présentés sommairement dans le présent rapport.

La situation financière économique et fiscale des sociétés du Groupe a évolué globalement dans le sens positif. Cela a eu pour effet une hausse du chiffre d'affaires et du résultat net consolidé.

1- PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du Groupe SONATRACH sont établis en conformité avec :

- Les principes comptables généralement admis en Algérie, notamment avec la loi 07-11 du 25 novembre 2007;
- L'arrêté ministériel du 26 juillet 2008 fixant les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de comptabilisation;

- Les normes spécifiques au secteur des hydrocarbures (loi 05-07 du 28 avril 2005);
- Les règles d'évaluation et de fonctionnement appliquées aux comptes individuels;
- Art. 732 bis 4 du code de commerce relatif à la présentation des comptes consolidés;
- Art. 24 de la loi 10-01- relative aux professions d'expert-comptable et commissaire aux comptes.

1.1. Période de Consolidation

L'Exercice couvre une période de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

1.2. Devise de Consolidation

La devise de présentation des comptes consolidés est le Dinar Algérien (DZD). Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans ce rapport sont en Millions de Dinars Algériens (MDZD).

1.3. Principes de Consolidation

1.3.1. Méthodes de consolidation

L'arrêté du 26 juillet 2008 du Ministère des Finances définit les méthodes de consolidation :

- Les sociétés sous contrôle exclusif (détention directe ou indirecte du Groupe > à 50%) sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (détention directe ou indirecte < ou = à 50%) sont mises en équivalence (MEE).

1.3.2. Critères de seuils du Groupe

Le seuil d'intégration des filiales et participations, dans le périmètre de consolidation, est arrêté dans chaque exercice conformément aux règles de consolidation, et suivant l'importance de l'entité à consolider (chiffre d'affaires, résultats et total bilan) ou dans le cas où la société mère exerce une influence directe et stratégique sur la participation.

1.3.3. Méthodes de conversion

Les comptes des filiales et participations sont établis dans la monnaie du pays dans lequel elles sont implantées :

- Les comptes de bilan des filiales et participations à l'étranger sont convertis en Dinars Algériens sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture, générant ainsi des "Réserves de conversion".
- Le compte de charges et produits sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion sont inscrites dans le poste "résultat de conversion".

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2.1. Bilan

2.1.1. Actif

(En millions de DZD)	NOTES	2021	2020	2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Ecart d'acquisition - Goodwill	3.1.1	14 403	14 897	17 266
Immobilisations incorporelles	3.1.2	100 167	99 545	88 141
Immobilisations corporelles	3.1.3	3 900 827	3 846 187	3 784 339
Terrains & aménagements		50 583	51 503	52 247
Constructions		345 043	349 551	346 314
Autres immobilisations corporelles		577 282	592 194	527 551
Immobilisations en concession		819	782	615
Equipements fixes et complexes de production		2 927 100	2 852 157	2 857 612
Immobilisations en cours	3.1.4	2 345 744	2 393 626	2 310 544
Immobilisations financières	3.1.5	1 490 864	1 348 475	1 502 858
Actifs financiers Mise en équivalence		404 276	410 164	223 200
Participations et créances rattachées à des participations		26 495	142 250	311 884
Autres immobilisations financières		1 058 545	792 981	967 683
Autres Créances non courantes		1 548	3 081	91
Total Immobilisations		7 852 004	7 702 731	7 703 148
Impôt différé actif NC	3.1.6	54 913	45 975	37 997
Total Actif non Courant		7 906 917	7 748 706	7 741 146
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stock et en-cours	3.2.1	837 840	796 506	715 063
Créances et emplois assimilés	3.2.2	4 173 673	4 424 370	4 358 543
Immo. financières		2 004	2	0
Clients		725 135	524 444	608 752
Autres débiteurs		2 367 897	2 131 333	2 170 669
Impôts		1 067 503	1 758 113	1 554 037
Autres actifs courants		11 133	10 479	25 086
Disponibilités et assimilés	3.2.3	1 362 905	693 679	707 595
Placements et autres actifs financiers		1 185	647	127
Trésorerie		1 361 719	693 032	707 468
Total Actif Courant		6 374 418	5 914 556	5 781 201
Total Actif		14 281 335	13 663 262	13 522 346

2.1.2. Passif

(En millions de DZD)	NOTES	2021	2020	2019
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	4.1			
Capital social		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Capital souscrit non appelé		-	-	1 940
Ecart d'évaluation		82 678	187 888	124 590
Primes et Réserves		5 750 648	5 728 884	5 310 162
Autres capitaux propres - Report à nouveau		2 309	1 602	-
Capitaux propres hors résultat société mère (A)		6 835 634	6 918 373	6 436 693
Réserves Consolidés (B)		985 209	1 011 275	1 106 077
Réserves Groupe		972 094	1 005 386	1 091 790
Réserves Minoritaires		13 115	5 889	14 287
Ecart d'équivalence (C)		18 722	(34 287)	(7 124)
Résultat de l'exercice (D)		813 645	(6 598)	373 581
Ecart de conversion sur résultat Groupe		1 373	(2 382)	(13)
Résultat Net de l'ensemble consolidé		812 272	(4 216)	373 594
Résultat Groupe		801 915	(13 971)	373 135
Résultats minoritaires		10 357	9 754	459
Résultat minoritaires		10 514	8 888	459
Ecart de conversion sur résultat minos		(157)	867	-
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)		8 653 211	7 888 763	7 909 228
<u>PASSIF NON COURANT</u>	4.2			
Emprunts & dettes financières NC		215 937	235 255	186 820
Impôts (différés et provisionnés)		216 446	219 789	201 361
Autres dettes & comptes de regul. NC		13 920	15 107	12 074
Instruments financiers passif dérivés NC		(0)	(0)	(0)
Provisions et produits comptabilisés d'avance		395 004	362 342	318 033
Passif non courant total		841 308	832 492	718 288
<u>PASSIF COURANT</u>	4.3			
Fournisseurs & comptes rattachés		355 013	499 861	372 894
Impôts		515 364	666 301	787 725
Autres dettes		3 914 018	3 773 696	3 713 653
Trésorerie Passif		2 422	2 148	20 558
Passif courant total		4 786 817	4 942 007	4 894 830
Total passif		14 281 335	13 663 262	13 522 346

2.2. Compte de résultat consolidé

(En millions de DZD)	NOTES	2021	2020	2019
Ventes de marchandises, pdts fabriqués, prestations de services et pdts annexes	5.1.2	6 494 387	3 980 445	5 537 088
Production stockée ou déstockée (Var)		66 449	11 909	6 177
Production immobilisée		317 515	287 527	453 045
Subventions d'exploitation		720	52 155	142 599
Production de l'exercice	5.1.1	6 879 070	4 332 036	6 139 706
Achats consommés		1 112 982	1 077 691	1 373 949
Services extérieurs		1 254 553	862 461	1 188 920
Autres services extérieurs		132 986	101 507	141 855
Consommation de l'exercice	5.2.1	2 500 521	2 041 659	2 704 724
Valeur Ajoutée d'exploitation		4 378 549	2 290 376	3 434 981
Charges de personnel	5.2.2	403 709	390 914	383 440
Impôts & taxes	5.2.3	1 968 051	923 854	1 376 136
Excedent Brut d'exploitation		2 006 789	975 608	1 675 406
Autres produits opérationnels		188 038	163 569	177 785
Autres charges opérationnelles		77 988	135 638	117 817
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur d'exploitation		878 346	869 138	795 627
Dotations des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		6 867	(2 753)	3 900
Dépréciations nettes sur écarts d'acquisition		(212)	78	46
Reprise sur pertes de valeur et provisions d'exploitation		49 435	30 703	81 334
Reprises des pertes de valeurs et provisions d'éléments financiers		4 612	(384)	(2 075)
Résultat Opérationnel		1 285 884	167 395	1 015 060
Produits financiers	5.1.3	81 075	96 601	69 579
Charges financières	5.2.4	556 586	291 840	544 536
Résultat financier		(475 511)	(195 239)	(474 957)
Résultat ordinaire avant impôts		810 373	(27 844)	540 103
Impôts sur les résultats	5.2.5	104 050	22 794	215 262
Total des produits des activités ordinaires		7 202 230	4 622 525	6 466 328
Total des charges des activités ordinaires		6 495 907	4 673 163	6 141 487
Résultat Net des activités ordinaires		706 323	(50 638)	324 841
Eléments extraordinaires (produits)		813	91	52
Eléments extraordinaires (charges)		10 955	4 066	-
Résultat extraordinaire		(10 143)	(3 975)	52
Résultat Net de l'exercice		696 181	(54 613)	324 892
Part dans le résultat net MEE (Sociétés Mises en Equivalence)		116 248	49 529	48 701
Résultat Net de l'ensemble consolidé		812 429	(5 083)	373 594
Intérêts minoritaires		10 514	8 888	459
Résultat net - part du groupe		801 915	(13 971)	373 135

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En millions de DZD)	2021	2020	2019
Résultat avant impôt	800 235	(31 815)	540 159
PMV cession d'actifs	(412)	(491)	2 226
Amort. immos corporelles	730 733	782 334	620 072
Dépréciation immos corporelles	1 389	(15)	(404)
Amort. immos incorporelles	13 602	19 611	20 549
Prov. pour écarts d'acquisition	-	1 107	1 023
Autres Provisions	3 276	80 604	14 236
Subvention d'exploitation	720	52 155	142 599
Impôts différés	(5 506)	(4 492)	27 991
Amortissements et provisions	744 223	931 304	826 066
Impôts sur le résultat	(104 050)	(22 794)	(215 262)
Intérêts payés	(400)	(14 790)	14 275
Trésorerie dégagée des activités opérat.	1 439 595	861 414	1 167 463
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires	(10 143)	(3 975)	52
Flux de Trésorerie avant éléments extraordinaires	(10 143)	(3 975)	52
Stocks	(19 727)	(102 355)	(40 543)
Créances clients	(277 561)	290 058	(93 813)
Fournisseurs	(125 679)	114 426	(57 541)
Autres - BFR exploitation	566 182	(349 290)	(1 088 260)
Incidence de la var de BFR opérat.	143 215	(47 160)	(1 280 158)
Autres - BFR non opérationnelle	9 111	20 349	(19 196)
Comptes de liaison Intragroupe	48 705	(30 464)	7 352
Incidence de la var de BFR non opérat.	57 816	(10 115)	(11 845)
Réévaluation JV Inst fin Dérivés	(570)	(439)	(127)
Autres opérations non cash	(570)	(439)	(127)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (A)	1 629 913	799 725	(124 615)
Acquisition d'immo.corporelles	(1 204 457)	(1 506 113)	(2 732 285)
Acquisition d'immo.incorporelles	(15 079)	(46 995)	(115 659)
Acquisition d'immo.financières	(496 608)	(85 396)	(657 955)
Acquisition des titres - auto contrôle	(67 079)	(104 212)	(35 180)
Intérêts reçus	3 716	(7 949)	228
Besoin de trésorerie (investissement)	(1 779 507)	(1 750 665)	(3 540 851)
Cession d'immo.corporelles	492 603	710 302	1 917 039
Cession d'immo.incorporelles	359	24 088	40 238
Cession d'immo.financières	370 522	326 331	232 675
Ressources liées aux investissements	863 485	1 060 721	2 189 953
Flux de trésorerie liés aux activités investissements (B)	(916 022)	(689 945)	(1 350 898)
Augmentation de capital	(177 097)	(76 141)	22 546
Emissions d'emprunts	12 609	38 638	27 316
Remboursements d'emprunts	(31 931)	(25 124)	(19 455)
Aug (dim) autres dettes financières NC	(1 472)	(33 820)	(1 932)
Aug (dim) autres dettes financières Ct	(26 352)	(126 775)	469 944
Dividendes versés	23 817	128 694	(80 392)
Flux de trésorerie liés aux activités financières (C)	(200 426)	(94 528)	418 026
Ecarts non expliqués - écarts de conv	1 108	17 153	228
Ecarts non expliqués - var méth conso	154 087	(29 317)	37 957
Ecarts non expliqués - reclassement	(99)	0	(70)

Ecarts non expliqués - entrée périmètre	126	(17 522)	1 074
Ecarts non expliqués - sortie	(0)	-	2 837
Ecarts non expliqués (D)	155 222	(29 687)	42 026
Trésorerie - mouvement (calculée)	668 687	(14 436)	(1 015 460)
Trésorerie - clôture (calculée)	1 361 719	693 032	707 468
Trésorerie - ouverture	693 032	707 468	1 722 928
Variation de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)	668 687	(14 436)	(1 015 460)

2.4. Etat de Variation des Capitaux Propres Consolidé

(En millions de DZD)	Capital social	Primes, réserves & résultat consolidés	Ecart d'évaluation	Capitaux propres total	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2019	1 000 000	6 784 711	124 590	7 909 301	7 894 555	14 746
Affectation résultat	-	80 712	-	80 712	80 712	(0)
Dividendes	-	14 198	-	14 198	14 265	(67)
Acompte sur dividendes	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	(5 079)	-	(5 079)	(13 967)	8 888
Augmentation	-	397 643	64 199	461 842	448 337	13 505
Diminution	-	(540 082)	(902)	(540 983)	(523 565)	(17 419)
Ecart de conversion sur ouverture	-	83 232	-	83 232	83 747	(514)
Ecart de conversion sur flux	-	(17 463)	-	(17 463)	(18 253)	791
Reclassement	-	(6 177)	-	(6 177)	(6 177)	-
Variation de périmètre	-	(216 114)	-	(216 114)	(211 904)	(4 210)
Entrée de périmètre	-	125 293	-	125 293	125 370	(76)
Au 31 décembre 2020	1 000 000	6 700 875	187 888	7 888 763	7 873 119	15 644
Affectation résultat	-	(0)	-	(0)	0	(0)
Dividendes	-	(8 854)	-	(8 854)	(1 666)	(7 188)
Acompte sur dividendes	-	(16 302)	-	(16 302)	(8 314)	(7 988)
Résultat	-	812 433	-	812 433	801 919	10 514
Augmentation	-	253 797	(100 885)	152 912	141 940	10 972
Diminution	-	(325 583)	(4 326)	(329 909)	(327 930)	(1 979)
Ecart de conversion sur ouverture	-	(733)	-	(733)	(878)	145
Ecart de conversion sur flux	-	1 617	-	1 617	2 639	(1 022)
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	149 597	-	149 597	145 809	3 788
Entrée de périmètre	-	2 183	-	2 183	1 598	586
Sortie de périmètre	-	1 503	-	1 503	1 503	-
Au 31 décembre 2021	1 000 000	7 570 533	82 678	8 653 211	8 629 739	23 472

3. ANALYSE DES COMPTES DE L'ACTIF

3.1. Actifs non Courants

3.1.1. Ecart d'acquisition - Goodwill

Le goodwill ou écart d'acquisition positif correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, lors d'une prise de participation ou d'une fusion, sur la quote-

part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables.

En 2021, suite à l'amortissement pratiqué, l'écart d'acquisition affiche un montant net de 14 403 MDZD (soit 91 717 135 EUR).

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	14 403	14 897
Total GW écart d'acquisition net	14 403	14 897

3.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes ont connu une augmentation de 6.24% soit un montant de 621 MDZD.

Ces dernières sont composées principalement de frais de développement immobilisés chez

SIPEX LIBYE (35 833 MDZD), SIPEX NIGER (18 340 MDZD) et l'unité SONATRACH Petroleum Engineering et Développement (78 640 MDZD). L'augmentation des concessions, brevets & licences & marques concerne principalement SPC BVI (40 327 MDZD), l'unité de SONATRACH Petroleum Engineering et Développement (2 168 MDZD) et la Division Exploration Boumerdes d'un montant de (1 028 MDZD).

3.1.2.1. Variation des immobilisations incorporelles Brutes

(En millions de DZD)	2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2021
Frais d'établissement (Brut)	0	-	-	-	-	-	0
Frais de développement immobilisables (Brut)	218 609	(940)	0	1 178	5 997	0	224 845
Concessions, brevets & licences & marques (Brut)	40 521	4 966	55	1 830	1	0	47 263
Fonds commercial & droit au bail (Brut)	4	-	-	-	-	-	4
Autres immobilisations incorporelles (Brut)	50 576	1 025	183	(29)	426	1	51 815
Total Immobilisations incorporelles (Brut)	309 711	5 050	238	2 979	6 424	1	323 926

3.1.2.2. Amortissements des immobilisations incorporelles

(En millions de DZD)	2020	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Autres Variations	2021
Frais de développement immobilisables (Amortissements)	164 076	6 481	0	9	(0)	170 568
Concessions, brevets, licences & marques (Amortissements)	16 772	3 506	15	683	(0)	20 946
Fonds commercial, droit bail (Amortissements)	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Amortissements)	29 318	3 795	166	(12)	0	32 236
Total Immobilisations incorporelles (Amortissements)	210 165	13 783	181	680	0	223 751

Les immobilisations incorporelles nettes par entité sont réparties comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SIPEX LIBYE	35 833	34 065
SPC BVI	24 688	21 585
SIPEX NIGER	18 525	18 963
SONATRACH Spa	13 241	17 935
AUTRES ENTITES	7 880	6 998
Total	100 167	99 546
Dont SONATRACH Spa	13%	18%

3.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes ont connu une hausse de 1.42% par rapport à l'exercice précédent soit un montant de 154 640 MDZD.

Les équipements fixes et complexes de production représentent 78.74% des immobilisations corporelles ; la majorité est détenue par la société mère soit 98.96% de la totalité.

3.1.3.1. Variations des immobilisations corporelles brutes

(En millions de DZD)	2020	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2021
Terrains & aménagements (Brut)	77 148	2 007	534	(17)	306	(0)	78 912
Constructions (Brut)	686 660	(8 616)	12 807	(67)	37 616	0	702 784
Equipements sociaux	262 376	2 940	2 386	(22)	18 279	0	281 188
Install. tech., matériel & out. Industriels (Brut)	806 712	43 397	22 780	(5 659)	2 546	(0)	824 217
Matériel de transport (Brut)	295 202	21 251	15 479	3 567	380	(0)	304 922
Matériel de bureau, info. & mob. (Brut)	18 075	2 120	1 319	3	203	(0)	19 081
Agencements et installations	348 099	4 754	4 051	5	11 552	0	360 360
Autres immobilisations corporelles (Brut)	141 129	26 773	19 156	2 741	5 841	1 207	158 535
Immobilisations en concession (Brut)	1 023	104	1	-	-	-	1 127
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure	4 062 585	10 134	13 269	-	470 574	(0)	4 530 024
Installations de transport / canalisation	1 305 835	265	303	-	32 333	(0)	1 338 130
Installations de traitement, de transformation et de fabrication	2 815 773	3 544	5 910	(2 872)	197 698	(0)	3 008 233
Installations annexes de production	854 308	251	639	-	15 607	(0)	869 528
Instruments de conditionnement	3 182	(46)	-	-	-	-	3 136
Installations de réception, de stockage et d'expédition	358 048	(1)	379	-	2 832	0	360 501
Immeuble de placement	535	1	3	-	-	-	533
Total Immobilisations corporelles (Brut)	12 036 691	108 879	99 014	(2 321)	795 769	1 207	12 841 210

3.1.3.2. Amortissements des immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2020	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Reclassement	Autres Variations	2021
Terrains & aménagements (Prov)	25 645	2 667	27	-	-	0	28 285
Constructions (Amortissements)	336 985	23 425	3 038	9	240	0	357 621
Equipements sociaux (Amortissements)	147 088	13 736	984	(7)	(78)	(0)	159 755
Install. tech, matériel, outi, industriels (Amortissements)	566 062	47 000	6 913	(2 902)	77	0	603 324
Matériel de transport (Amortissements)	176 193	18 174	7 847	2 051	(23)	(0)	188 548
Matériel de bureau, info. & mob. (Amortissements)	14 939	1 237	700	0	7	(0)	15 484
Agencements et installations (Amortissements)	272 189	18 494	3 170	5	(1 083)	0	286 436
Autres immobilisations corporelles (Amortissements)	101 864	13 405	2 703	1 775	685	(0)	115 025
Immobilisations en concession (Amortissements)	242	66	0	-	-	-	308
Puits et instruments d'extraction et de collecte hydrocarbure (Amortissements)	2 797 973	318 735	3 132	-	(152)	(0)	3 113 425
Instruments de transport / canalisations (Amortissements)	883 012	64 486	-	-	(32)	(0)	947 465
Instruments de traitement, de transformation et de fabrication (Amortissements)	1 945 215	181 366	5 821	(296)	(82)	(0)	2 120 382
Instruments annexes de production (Amortissements)	629 896	57 093	636	0	1 137	(0)	687 491
Instruments de conditionnement (Amortissements)	2 936	22	-	-	-	(0)	2 959
Instruments de réception, de stockage et d'expédition (Amortissements)	285 652	22 554	379	-	-	0	307 827
Immeuble de placement (Amortissements)	156	32	13	-	-	-	175
Total Immobilisations corporelles (Amortissements)	8 186 049	782 495	35 364	634	697	(0)	8 934 512

3.1.3.3. Pertes de valeur sur les immobilisations corporelles

(En millions de DZD)	2020	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecart de conversion	Autres Variations	2021
Terrains & aménagements (Pertes de valeur)	0	43	-	-	-	44
Constructions (Pertes de valeur)	123	-1	1	-	-	121
Install. tech, matériel, outi, industriels (Pertes de valeur)	150	112	59	-	0	203
Matériel de transport (Pertes de valeur)	12	4	6	-	-0	10
Agencements et installations (Pertes de valeur)	10	0	-	-	-	10
Autres immo. corporelles (Pertes de valeur)	1 269	1 286	1	0	-	2 553
Instruments de traitement, de transformation et de fabrication (PDV)	1 801	-	-	-	-	1 801
Instruments annexes de production (Pertes de valeur)	342	16	2	-	-0	356
Instruments de réception, de stockage et d'expédition (Pertes de valeur)	745	-	-	-	-	745
Total Immobilisations corporelles (Pertes de valeur)	4 455	1 488	71	0	-0	5 872

Les Immobilisations corporelles nettes, par entité, se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH Spa	3 258 426	3 199 939
MEDGAZ	75 033	85 720
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	79 337	81 954
NAFTAL	71 025	74 191
HYPROC SC	59 971	63 272
G-CCO	46 598	48 285
TAL	35 371	37 953
ENAFOR	29 553	32 542
GCB	30 929	32 059
ENTP	28 547	28 157
SH PEROU	21 303	20 303
ENSP	17 547	16 898
ENGTP	15 566	15 359
KAHRAMA	12 519	14 083
ENAGEO	10 699	10 327
AUTRES ENTITES	108 403	85 145
Total Immobilisations Corporelles Nettes	3 900 827	3 846 187
Dont SONATRACH Spa	84%	83%

3.1.4. Immobilisations en cours

Le niveau des immobilisations en cours a connu une légère baisse de 2% par rapport à l'exercice 2020, elles se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	2020	Augmentation	Diminution	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Ecarts de conversion	Reclassement	2021
Immobilisations corporelles en cours (Brut)	2 545 911	1 068 760	353 793	-	-	-378	-765 126	2 495 373
Immobilisations incorporelles en cours (Brut)	61 889	10 029	122	-	-	-1	-10 802	60 993
Avances & acptes sur immobilisations (Brut)	71 378	26 818	39 795	-	-	58	44	58 503
Immobilisations en cours (Brut)	2 679 178	1 105 606	393 710	-	-	-321	-775 884	2 614 870
Immo. corporelles en cours (Pertes de valeur)	284 138	-	-	-12 455	4 082	-	-	267 602
Immobilisations incorporelles en cours (Pertes de valeur)	1 253	-	-	38	19	-	-	1 273
Avances & acptes sur immobilisations (Pertes de valeur)	160	-	-	91	1	-	-	250
Immobilisations en cours (Pertes de valeur)	285 552	-	-	-12 325	4 102	-	-	269 125
Total immobilisation en cours (Net)	2 393 626	1 105 606	393 710	12 325	-4 102	-321	-775 884	2 345 744

3.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont connu une augmentation de 10,56%,

due principalement à l'augmentation des comptes créances rattachés à des participations (2 542 MDZD) et des autres créances immobilisées (252 610 MDZD).

3.1.6. Impôt différé actif par entité

L'impôt différé actif a connu une hausse nette de 8 047 MDZD en 2021 soit une variation de 17.50% par rapport à l'exercice 2020.

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH Spa	27 268	21 258
NAFTAL	8 312	8 372
ENTP	5 285	4 841
ENGTP	3 358	2 914
ENSP	1 260	1 212
SGS HOLDING	1 726	1 037
TAL	1 053	1 023
AUTRES ENTITES	6 651	5 318
Total	54 913	45 975
Dont SONATRACH Spa	50%	46%

3.2. Actifs Courants

3.2.1. Stock et en cours

La rubrique stock et en cours consolidée nette est de l'ordre de 837 840 MDZD pour

l'exercice 2021 dont 73% appartenant à la société mère. Les stocks et en cours ont connu une augmentation nette de 5,19% durant l'exercice.

(En millions de DZD)	2020	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	2021
Marchandises (Brut)	26 525	1 589	(30)	-	0	28 084
Matières prem. (Brut)	67 711	(567)	(1 279)	-	-	65 865
Autres approvisionnements (Brut)	543 356	(22 231)	33	64	-	521 222
En cours de prod. de biens (Brut)	4 164	(276)	(17)	-	-	3 872
En cours de prod. de services (Brut)	1 951	(115)	-	-	-	1 836
Produits finis (Brut)	224 129	45 429	(1 204)	-	(0)	268 355
Produits intermédiaires (Brut)	15 619	(51)	(509)	-	-	15 059
Stock provenant d'immo (Brut)	92	-	-	-	-	92
Stock à l'extérieur (Brut)	7 456	(4 052)	(1)	-	-	3 403
Total	891 002	19 727	(3 006)	64	(0)	907 788

(En millions de DZD)	2021	2020
Stocks & en cours (Brut)	907 788	891 002
Stocks & en cours (Prov)	69 947	94 496
Stocks & en cours (Net)	837 840	796 506

Les stocks et en cours concernent principalement les produits finis des hydrocarbures et les autres approvisionnements chez SONATRACH Spa.

La répartition par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH Spa	613 468	600 100
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	90 212	65 413
NAFTAL	32 191	31 069
ENAFOR	24 763	23 501
ENTP	19 997	21 883
ENAGEO	13 374	15 291
AUTRES ENTITES	43 835	39 249
Total	837 840	796 506
Dont SONATRACH Spa	73%	75%

3.2.2. Créances et emplois assimilés

En 2021, le poste créances et emplois assimilés a enregistré une baisse de 6% par rapport à l'exercice 2020.

(En millions de DZD)	2021			2020
	Brut	Pertes de valeur	Net	Net
Clients	765 599	40 464	725 135	524 444
Impôts	1 067 503		1 067 503	1 758 113
Autres créances	2 395 686	14 652	2 381 034	2 141 814
Créances et emplois assimilés	4 228 789	55 116	4 173 673	4 424 370

Dans cette rubrique, le poste clients est constitué à hauteur de 68 % des clients de SONATRACH Spa, il a connu une hausse de 27.6%.

Le poste créances clients et comptes rattachés net se présente par entité comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH Spa	501 845	246 344
NAFTAL	68 321	50 485
CASH	37 275	32 870
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	21 507	24 143
ENGTP	17 628	15 373
GCB	14 204	12 104
AUTRES ENTITES	64 355	143 125
Total Créances Clients & Comptes Rattachés Net	725 135	524 444
Dont SONATRACH Spa	69%	43%

3.2.3. Disponibilités et assimilés

Le poste disponibilités et assimilés a enregistré une hausse de 669 226 MDZD soit une variation de 96,47% durant l'exercice 2021.

(En millions de DZD)	Ouverture	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	Autres Varitions	Clôture
Banques	640 720	597 081	3 206	126	(0)	-	1 241 133
VMP	22 001	18 533	1 472	-	-	-	42 006
Valeurs à l'Encaissement	10 109	443	0	-	0	-	10 552
Dépôts à terme supérieur à 3 mois	1 538	56	-	-	-	-	1 595
Intérêts courus	1 868	257	0	-	-	-	2 124
Caisses, ccp	18 117	47 647	0	-	(0)	-	65 765
Trésorerie (Brut)	694 353	664 016	4 679	126	(0)	-	1 363 175
Trésorerie (Prov)	1 321	104	30	-	-	-	1 455
Trésorerie (Net)	693 032	663 912	4 649	126	(0)	-	1 361 719

La répartition de la trésorerie nette par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH Spa	773 865	152 272
NAFTAL	191 522	204 974
SRI	41 482	57 733
SIHC	67 447	29 989
SPC BVI	20 544	27 041
ENAGEO	22 546	21 369
ENSP	18 106	20 336
SIPEX	12 149	15 027
KAHRAMA	13 092	12 981
ENAFOR	11 660	11 068
HYPROC SHIPPING COMPANY	17 212	10 718
HOLDING SOALKIM	37 957	9 925
AEC	12 444	8 689
SH PERU	12 452	6 334
Autres entités	109 241	104 576
TOTAL	1 361 719	693 032
Dont SONATRACH Spa	57%	22%

4. ANALYSE DES COMPTES DU PASSIF

4.1. Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés sont de l'ordre de 8 653 MDZD et sont constitués de :

- Capital social 1 000 MDZD.
- Réserves consolidées qui s'élèvent à 985 MDZD se compose de :
 - Réserves groupe 972 MDZD.
 - Réserves minoritaires : 13 MDZD.
- Ecart d'équivalence : 19 MDZD.
- Résultat net consolidé qui s'élève à 812 MDZD, comprenant les rubriques :
 - Part du groupe : 802 MDZD.
 - Part des minoritaires : 10 MDZD.
 - Ecart de conversion sur résultats groupe : -1 MDZD.
 - Ecart de conversion sur résultats minoritaire : -0,1 MDZD.

(En millions de DZD)	2021	2020	Variation
Capital social	1 000 000	1 000 000	0%
Ecart d'évaluation	82 678	187 888	-56%
Primes et Réserves	5 750 648	5 728 884	0%
Autres capitaux propres - Report à nouveau	2 309	1 602	44%
Capitaux propres société mère hors résultat (A)	6 835 634	6 918 373	-1%
Réserves Consolidés (B)	985 209	1 011 275	-3%
Réserves groupe	972 094	1 005 386	-3%
Réserves minoritaires	13 115	5 889	123%
Ecart d'équivalence (C)	18 722	(34 287)	-155%
Résultat de l'exercice (D)	813 645	(6 598)	-12 431%
Ecart de conversion sur résultat groupe	1 373	(2 382)	-15 8%
Resultat Net de l'ensemble consolide	812 272	(4 216)	-19 364%
Résultat Groupe	801 915	(13 971)	-5 840%
Résultats minoritaires	10 357	9 754	6%
Résultat minoritaires	10 514	8 888	18%
Ecart de conversion sur résultat minos	(157)	867	-118%
Capitaux propres total (A)+(B)+(C)+(D)	8 653 211	7 888 763	10%

4.2. Passif non courant

Le passif non courant totalise 841 308 MDZD en 2021 et 832 492 MDZD en 2020, soit une évolution de 1,06%.

(En millions de DZD)	2021	2020
Emprunts & dettes financières NC	215 937	235 255
Impôts (différés et provisionnés)	216 446	219 789
Autres dettes & comptes de regul. NC	13 920	15 107
Provisions et produits comptabilisés d'avance	395 004	362 342
Passif non courant total	841 308	832 492

Le passif non courant par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH SPA	515 746	485 813
NAFTAL	125 962	125 284
MEDGAZ	49 415	53 429
SNTM HYPROC	32 847	35 793
ENAFOR	16 078	19 955
GCB	13 170	14 957
SIPEX LIBYE	12 088	11 490
ENGTP	11 455	12 771
SONATRACH-Ré	10 107	10 095
ENTP	9 951	7 929
HELIOS	7 373	3 791
SBAC	6 472	7 108
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	4 447	5 732
ENSP	4 395	4 190
AUTRES	22 070	34 154
Total Passif Non Courant	841 308	832 492
Dont SONATRACH Spa	61%	58%

4.3. Passif courant

Le passif courant a enregistré une baisse de 155 190 MDZD. Cette rubrique comprend essentiellement les comptes fournisseurs, les dettes sur l'Etat et les autres dettes.

Le poste dettes fournisseurs et comptes rattachés a connu une baisse de 29%. Les autres dettes concernent principalement les partenaires de la société mère dans le cadre des contrats de partage de production.

(En millions de DZD)	2020	Augmentation	Diminution	Dotations exploitation	Reprises exploitation	Augmentation impôts différés	Diminution impôts différés	Mouvement	Ecart de conversion	Entrée de périmètre	Variation de périmètre	Reclassement	Autres Variations	2021
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	476 819	-	-	-	-	-	-	(138 782)	(569)	106	19	-	-	337 592
Dettes immobil. & cptes ratt. Ct	23 042	-	-	-	-	-	-	(5 618)	(3)	-	-	-	-	17 421
Fournisseurs & comptes rattachés	499 861	-	-	-	-	-	-	(144 400)	(573)	106	19	-	-	355 013
Dettes sur état (Dont intég.) Ct	664 511	-	-	-	-	-	-	(150 713)	(166)	114	-	-	-	513 746
Impôt différé passif Ct	1 790	-	-	-	-	8	264	-	84	-	-	-	-	1 618
Impôts	666 301	-	-	-	-	8	264	(150 713)	(82)	114	-	-	-	515 364
Provisions pour risques & charges	28 548	-	-	26 930	27 511	-	-	-	-	-	-	-	-	27 968
Emprunts & dettes financières Ct	5 004	4 764	5 423	-	-	-	-	-	-	-	155	-	-	4 500
Autres dettes Ct	3 622 986	-	-	-	-	-	-	127 785	1 348	664	(0)	(9 043)	-	3 743 740
Comptes de régularisation passif Ct	6 244	2 753	1 282	-	-	-	-	1 089	20	-	-	-	-	8 824
Avances & acptes reçus sur com.	33 998	-	-	-	-	-	-	7 372	(65)	-	3 466	-	-	44 771
RRR à accor. & aut avoirs à établir	8 030	-	-	-	-	-	-	5 731	(3)	-	-	-	-	13 759
Dettes sur le personnel	47 311	-	-	-	-	-	-	(2 917)	(0)	-	-	-	-	44 393
Dettes sociales	21 573	-	-	-	-	-	-	4 508	(18)	-	-	-	-	26 063
Autres dettes	3 773 696	7 517	6 705	26 930	27 511	-	-	143 568	1 281	664	3 621	(9 043)	-	3 914 018
Trésorerie Passif	2 148	-	-	-	-	-	-	271	3	-	-	-	-	2 422
Total Passifs Courant	4 942 007	7 517	6 705	26 930	27 511	8	264	(151 275)	629	883	3 640	(9 043)	-	4 786 817

5. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Les charges et les produits consolidés, au titre de l'exercice 2021, sont respectivement de l'ordre de 6 506 862 MDZD et 7 203 043 MDZD soit un résultat net de l'exercice de 696 181 MDZD.

Le résultat net de l'ensemble consolidé totalise un montant de 812 429 MDZD, dont 801 915 MDZD relatif à la part du groupe. Ce dernier a connu une hausse de 815 886 MDZD absorbant ainsi tous le déficit de l'année 2020. Les résultats minoritaires ont connu une augmentation de 1 626 MDZD par rapport à l'exercice 2020.

Le résultat net part Groupe par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH SPA	586 689	- 61 372
SORFERT	36 994	6 509
AOA	36 123	17 672
SH PEROU	14 166	5 149
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	11 615	- 49 359
MEDGAZ	9 379	7 400
NATURGY ENERGY GROUP	7 775	569
SIPCO	7 463	- 6
KAHRAMA	7 306	5 959
NAFTAL	7 106	10 596
TG PERU	6 688	5 767
SIPEX	5 757	377
SKE (ex SKS)	5 295	4 204
SGC	4 983	- 447
SNTM HYPROC	4 390	5 475
ENSP	3 682	4 840
ENGTP	3 650	3 262
AIE HOLDING	3 110	- 6
CGC	2 976	- 1 938
TMPC	2 937	2 730
ASMIDAL	2 500	2 744
ENAGEO	2 468	1 422
ENERGIA DE PORTUGAL	2 299	2 759
GCB	2 209	3 194
GEPESA	2 152	16
AUTRES	22 204	8 512
Total	801 915	-13 971

5.1. Les Produits

5.1.1. Production de l'exercice

La production de l'exercice a connu une hausse de 58,80% par rapport à l'exercice précédent soit 2 547 036 MDZD.

Le poste Production de l'exercice est subdivisé comme suit :

- Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service et produits annexes.
- Production stockée ou déstockée.

- Production immobilisée.

- Subventions d'exploitation.

5.1.2. Chiffre d'Affaires

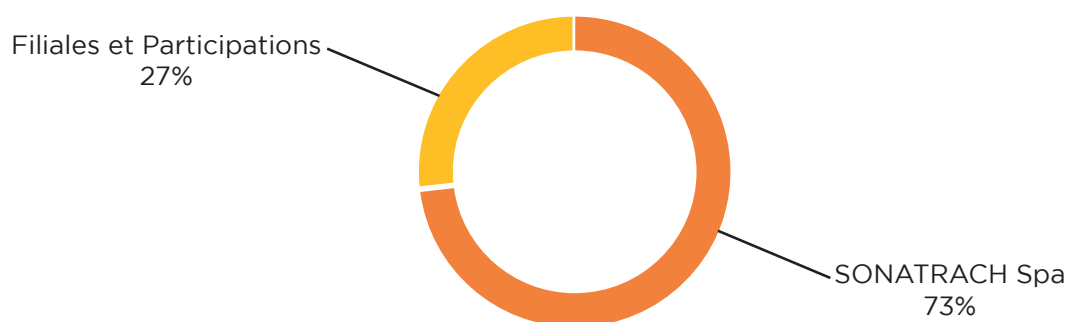
Le chiffre d'affaires consolidé est de l'ordre de 6 494 387 MDZD, alors qu'il enregistrait 3 980 MDZD en 2020 soit une augmentation de de 63,16%. La société mère SONATRACH participe à ce poste pour 73.43 %.

L'augmentation du chiffre d'affaires est liée à la hausse du prix du baril brut dont le prix moyen est passé de 41.9 \$US en 2020 à 72.3 \$US en 2021.

Le chiffre d'affaires consolidé par entité ce présente comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH SPA	4 768 933	2 852 658
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	668 475	338 379
NAFTAL	497 005	435 451
SPC BVI	147 189	131 991
SGM	110 698	22 420
SH PEROU	56 044	24 699
GCB	46 294	10 067
ENGTP	28 615	31 071
SGC	28 518	13 642
MEDGAZ	21 316	34 232
ENSP	15 115	21 799
KAHRAMA	11 016	10 079
ENAC	9 630	69
Tassili Airlines TAL	9 341	6 742
AUTRES	76 198	47 149
Total	6 494 386	3 980 445
Dont SONATRACH Spa	73,43%	71,67%

Chiffre d'affaires consolidé 2021



SONATRACH Spa	73,43%	71,67%
Filiales et Participations	26,57%	28,33%

5.1.3. Produits financiers

Les produits financiers ont connu une diminution de 16 %. Ils ont enregistré un montant de 81 075 MDZD en l'année 2021 contre de 96 601 MDZD en l'année 2020.

Les produits financiers représentent, pour l'essentiel, les revenus des différents titres de participations, les gains de change, et les intérêts des différents placements réalisés avec les excédents de trésorerie.

(En millions de DZD)	2021	2020
Revenus d'int sur emp & autres dettes	6 380	6 155
Dividendes reçus	3 305	-
Revenus des autres immo. financières	38 971	25 144
Revenus des créances d'Exploitation	1 320	1 464
Gains de change & opérations à terme	19 691	47 064
Autres produits financiers	8 102	15 872
Produits financiers des participations	77 769	95 700
Résultat sur cession d'actifs financiers NC	3 306	902
Produits financiers	81 075	96 601

5.2. Les Charges

Les charges ont atteint un montant de 6 506 862 MDZD, pour l'exercice 2021 contre un montant de 4 677 229 MDZD pour l'exercice 2020.

5.2.1. Consommation de l'exercice

La consommation de l'exercice a atteint 2 500 521 MDZD soit une augmentation de 22,47%.

Cette dernière regroupe les achats consommés ainsi que les services.

(En millions de DZD)	2021	2020
Achats consommés	1 112 982	1 077 691
Services extérieurs	1 254 553	862 461
Autres services extérieurs	132 986	101 507
Consommation de l'exercice	2 500 521	2 041 659

5.2.2. Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu une légère hausse de 3,27% par rapport à l'exercice précédent soit 12 795 MDZD principalement chez la société mère.

(En millions de DZD)	2021	2020
Rémunération du personnel	301 129	287 370
Charges de sécurité sociale	50 333	48 926
Charges de prévoyance	9 627	9 401
Cotisations de retraite	15 275	14 564
Autres charges sociales	9 293	8 569
Autres charges de personnel	10 137	8 774
Intéressement & participation	7 915	13 310
Charges de personnel	403 709	390 914

Charges du personnel réparties par entité comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH SPA	194 563	188 253
NAFTAL	49 750	50 176
ENTP	23 513	24 357
GCB	19 777	19 627
ENAFOR	17 726	17 231
ENGTP	17 254	16 100
ENSP	10 897	9 810
ENAGEO	10 700	9 710
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	10 674	10 160
2SP	8 518	8 092
SNTM HYPROC	5 735	5 415
ENAC	4 228	4 289
SOMIK	3 990	3 445
Tassili Airlines TAL	3 866	3 942
SOMIZ	3 425	3 144
SARPI	2 705	2 338
SOTRAZ	2 186	2 015
CASH	1 610	1 406
STH	1 605	1 645
BJSP	1 552	1 173
HESP	1 153	1 261
BAG	868	828
SSPA MCA	804	723
MEDGAZ	634	508
KAHRAMA	591	516
TTA	583	526
ASFERTRADE	471	443
SAFIR	446	379
G-CCO (Le Méridien d'Oran)	440	465
AUTRES	3 447	2 935
Total	403 709	390 914
Dont SONATRACH Spa	48,19%	48,16%

5.2.3. Impôts et taxes

La rubrique impôts et taxes a connu une hausse de 113% durant l'exercice 2021 par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'augmentation du chiffre d'affaires relatif aux hydrocarbures.

(En millions de DZD)	2021	2020
Impôts & taxes sur rémunérations	564	810
Taxe sur l'activité professionnelle	17 692	15 746
Taxes foncières	510	449
Impôts taxes n récup/Chiff Affaires	7 543	5 796
Impôts taxes vers. assim acti.petro	1 930 684	886 140
Autres impôts & taxes	11 058	14 914
Impôts & taxes	1 968 051	923 854

Ce poste est réparti entre les entités du Groupe comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH SPA	1 945 264	901 146
NAFTAL	6 561	6 106
MEDGAZ	6 484	4 844
ENTP	1 254	1 399
ENGTP	1 063	1 052
ENAFOR	936	827
GCB	925	969
SIHC HOLDING	796	1 143
ENAGEO	638	761
ENSP	543	555
SPC BVI	428	497
SNTM HYPROC	312	365
ENAC	270	244
2SP	267	242
AUTRES	2 310	3 705
Total	1 968 051	923 854
Dont SONATRACH Spa	98,84%	97,54%

5.2.4. Charges financières

Les charges financières s'élèvent à 556 586 MDZD en 2021 contre 291 840 MDZD en 2020, soit une hausse de 90,72%.

(En millions de DZD)	2021	2020
Charges d'Intérêts	12 004	13 180
Pertes sur créances liées à la participation	0	-
Pertes de change	43 208	67 511
Pertes nettes / cessions actifs financiers courants	-	6
Charges financières diverses	501 374	211 144
Intérêts & charges assimilées	556 586	291 840

La composition des charges financières par entité se présente comme suit :

(En millions de DZD)	2021	2020
SONATRACH SPA	538 276	275 426
MEDGAZ	4 986	4 898
SPIC BV	3 465	3 828
SGC	2 167	403
NAFTAL	2 072	1 925
SNTM HYPROC	1 012	1 225
SONATRACH RAFFINERIA ITALIANA (SRI)	967	14
ENAFOR	879	1 175
SIPEX MALI	450	-448
SH PEROU	383	224
SIHC HOLDING	361	73
SBAC	333	750
APEC	311	84
GCB	268	335
AUTRES	655	1 928
Total	556 586	291 840
Dont SONATRACH Spa	96,71%	94,38%

5.2.5. Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats a connu une importante hausse de 81 256 MDZD (soit 356%) en 2021 par rapport à l'exercice 2020. Cette hausse s'explique par l'augmentation de l'assiette de l'impôt.

Les impôts exigibles ont augmenté de 41 918 MDZD dont 65% représentant la part de la société mère SONATRACH Spa.

Les autres impôts sur les résultats d'un montant de 50 773 MDZD concernent principalement l'impôt pétrolier enregistré au niveau de la société mère SONATRACH Spa.

La charge d'impôt se présente comme suit :

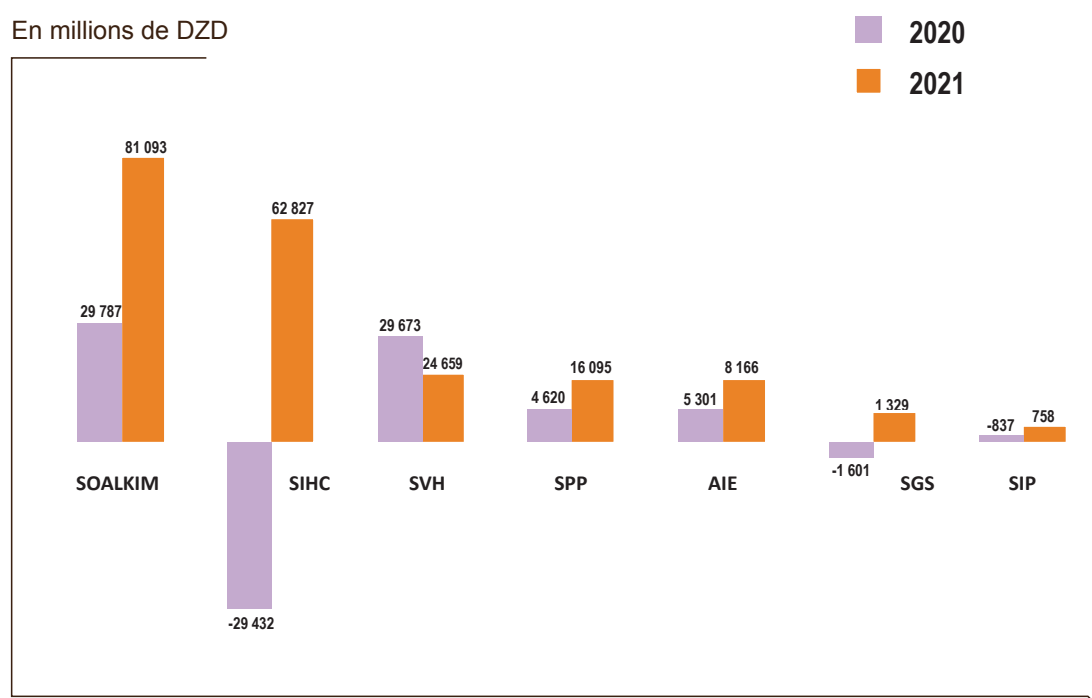
(En millions de DZD)	2021	2020
Impôt exigible (intégration fiscale)	56 394	14 476
Impôts différés actif	(4 692)	(5 660)
Impôts différés passif	1 575	13 934
Autres impôts sur les résultats	50 773	45
Impôts sur les résultats	104 050	22 794

6. PRÉSENTATION DU RÉSULTAT PAR HOLDING

Les résultats nets consolidés par Holding se présentent comme suit :

(En millions de DZD)	Resultat Net de l'ensemble consolide		Resultat net - part du groupe		Interets minoritaires	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
SOALKIM - SONATRACH Al Kimia	81 093	29 787	80 007	28 574	1 086	1 214
SIHC - SONATRACH International Holding Corporation	62 827	(29 432)	62 827	(29 432)	-	-
SVH - SONATRACH Valorisation des Hydrocarbures	24 659	29 673	24 659	29 673	-	-
SPP - SONATRACH Para Petrolier	16 095	4 620	16 030	4 526	65	94
AIE - Activités Industrielles Externes	8 166	5 301	8 166	5 301	-	-
SGS - SONATRACH Gestion et Services de Soutien	1 329	(1 601)	1 331	(1 600)	(3)	(1)
SIP-Societe d'Investissement et Participation	758	(837)	344	(1 158)	415	322

Evolution du résultat consolidé par Holding



7. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En 2021, le périmètre de consolidation se compose de 121 entités dont 43 à l'étranger. 72 font l'objet d'une intégration globale et 49 d'une mise en équivalence. Les principales variations en 2021 se résument comme suit :

- Intégration de trois participations consolidés par la méthode de mise en équivalence et une par la méthode de l'intégration globale :
 - En Algérie
 - **SIDAL** Spa : Société d'Installation et de diffusion de Matériel Technique en Algérie (IG)
 - **SHAEMS** Spa: Algerian Renewable Energy Company (MEE)
 - **FERAAL** Spa : Société Nationale du Fer et de l'Acier (MEE)
 - A l'étranger:
 - **CPP** : Ceyhan Polipropilen Uretim A.Ş.I
- Sortie du périmètre :
 - **GALSI** : Société d'études du Gazoduc Algérie Italie via la Sardaigne

7.1. Filiales et Participations en Algérie

Nom de l'Entité	Détention du capital social
SHAEMS	50% SH Spa, 50% SONELGAZ
STEP	51% SH SPA, 49% TOTAL
AIE HOLDING	100% SH Spa
SKH	10% AIE, 29% AEC, 51% AUI, 10% SONELGAZ
SKE Ex SKS	49% AIE, 51% SONELGAZ
FERRAL	35% Groupe IMETAL 25% Groupe MANAL 20% Holding AIE 20% G.I.C.A
SIP HOLDING	100% SH spa
SOMIZ	100% SIP
SOMIK	100% SIP
2SP	98% SIP, 1% SOMIZ, 1% SOMIK
SOTRAZ	100% SIP
G-CCO	100% SIP
CASH	63,82% SIP, 18,23% NAFTAL, 11,96% CAAR, 5,98% CCR
AGLIC	42,5% CASH
BAOSEM	50% SIP, 15% Naftal, 35% SatInfo
SARPI	100% SIP
STH	60% SIP, 20% EPA, 15% EPS, 5% EPB
SVH HOLDING	100% SH spa
HYPROC SHIPPING COMPANY	100% SVH
NAJDAMAGREB	100% HYPROC SHIPPING COMPANY
NEAL	45% SVH
SPP1	14% SVH, 20% NEAL, 51% ABENER ENERGIA, 15% CO-FIDES
AEC	100% SVH
KAHRAMA	100% AEC
DEM SOUK TLATA (AAS) (MYAH TILIMCANIA)	49% AEC
DEM FOUKA (MT)	49% AEC
DEM TENES	49% AEC
DEM MOSTAGANEM (STMM)	49% AEC
DEM HAMA (HWD)	30% AEC
DEM BENI SAF (BWC)	49% AEC
DEM SKIKDA (ADS)	49% AEC
DEM CAP DJENET (SMD)	49% AEC
DEM MAQTAA	43% AEC
DEM HONAIN (MBH)	49% AEC
NAFTAL	100% SVH
BAG	100% NAFTAL
STPE	50% NAFTAL, 50% SNTF
COGIZ	100% SVH

Nom de l'Entité	Détention du capital social
SOALKIM	100% SH spa
HELIOS	51% SOALKIM, 49% HELAP France
SIDAL spa	100% HELIOS
AOA	49% SOALKIM, 51% Divers
SORFERT	49% SOALKIM, 51% OCI
HELISON PRODUCTION	49% SOALKIM, 51% LIND AG
ASMIDAL	100% SOALKIM
ASFERTRADE	100% ASMIDAL
ALPHYT	100% ASMIDAL
WG SOMIAS	45% ASMIDAL
FERTIAL	34% ASMIDAL
SGS	20% ASMIDAL
ISGA	16,67% ASMIDAL, 16,67% SIP
SPP HOLDING	100% SH spa
ENAC	100% SPP
ENAGEO	100% SPP
GCB	100% SPP
ENGTP	100% SPP
SAFIR	100% SPP
ENSP	100% SPP
BJSP	80% ENSP, 20% BAKER HUGHES
HESP	51% ENSP, 49% HALLIBURTON CORPORATION
BASP	40% ENSP, 60% HALLIBURTON
MESP	49% ENSP
ENTP	100% SPP
ENAFOR	100% SPP
FORAQUA	67% ENAFOR
SAHARA WELL(SWCS)	49% ENAFOR
SPA JSS	75% ENAFOR, 21,40% CSA, 3,60% Autres
ALGESCO	24% SPP
M.I. ALGERIA	40% SPP
APEC	51% SPP, 49% BHGE
ALBARYTE SPA	20% ENAFOR, 20% ENTP, 20% ENSP, 40% ENOF
SGS HOLDING	100% SH SPA
TAL	82,44% SGS, 17,56% SH SPA
TTA	100% TAL
COMINTAL	20% SGS
SSPA MCA	99,48% SGS
IAHEF	10% SGS
AGRO ALIMENTAIRE ACTIVITE	100% SGS

7.2 Filiales et Participations à l'étranger

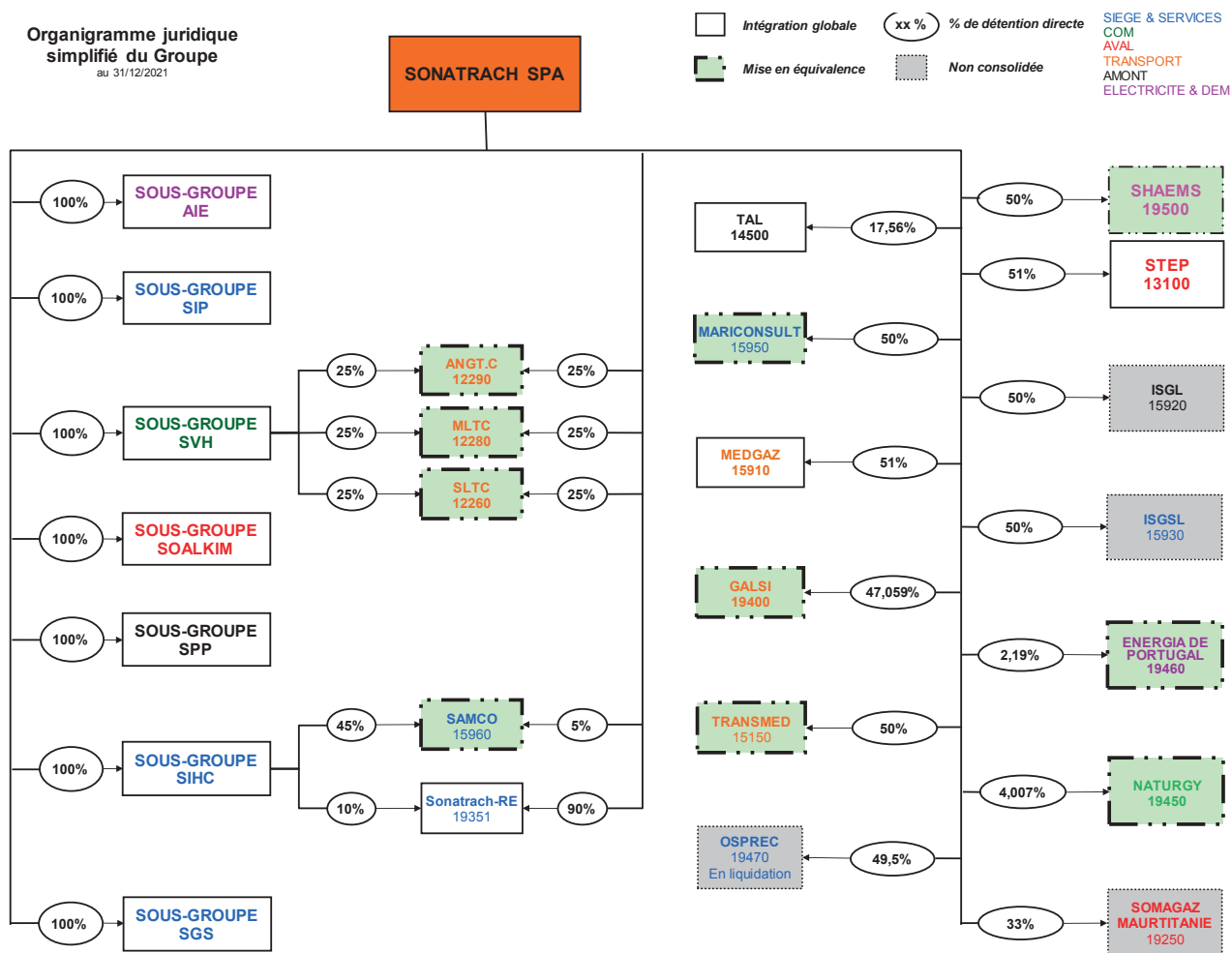
Nom de l'Entité	Détention du capital social
ANGT	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY, 25% ITOCHU, 25% MOL
MLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
SLTC	25% SH SPA, 25% HYPROC SHIPPING COMPANY
TRANSMED	50% SH Spa, 50% ENI
SONATRACH-RÉ	90% SH SPA, 10% SIHC Holding
MEDGAZ	51% SH Spa, 34,05% Cepsa, 14,95% GNA
MARICONSULT	50% SH SPA, 50 %ENI
ENERGIA DE PORTUGAL	2,19% SH SPA
NATURGY	4,007% SH SPA
GALSI	47,06 % SH SPA, 23,53% EDISON Spa, 17,64% ENEL PRODUZIONE, 11,77% HERA Spa
SIHC HOLDING	100% SH SPA
TMPC	50% SIHC, 50% ENI
SAMCO	90% TMPC, 5% SH Spa, 5% ENI
SPTC BVI	100% SIHC BVI
SBAC	100% SPTC BVI
SBSC	30% HYPROC SHIPPING COMPANY, 20% SPTC BVI, 50% BW GAS
SIPEX	100% SIHC BVI
SH PEROU	80% SIPEX, 20% SIHC BVI
SIPEX LYBIE	100% SIPEX
SIPEX NIGER	100% SIPEX
SIPEX MALI	100% SIPEX
NUMHYD	50% SIPEX
SPI BVI	100% SIHC BVI
HELISON MARKETING	49% SPI BVI
SPC BVI	100% SIHC BVI
ALTC	100% SPC BVI
RNTC	100% SPC BVI
HMTC	100% SPC BVI
SPOTC	100% SPC BVI
SGCC	100% SPC BVI
NEW OCEAN VENTURE	100% SPC BVI
SIFID (ex SPC NA)	100% SIHC BVI
SPIC BV	100% SIFID
SGM	100% SPIC BV
BASP - PROPANCHEM	49% SPIC BV
CGC	30% SPIC BV
SGC	100% SPIC BV
GEPESA	30% SPIC BV
SRI	100% SPIC BV
SIPCO	100% SIHC BVI
SIPCO PEROU	100% SIPCO
CPP TURQUIE	34% SPIC
TG PERU	21,18% SIPCO PEROU

7.3. Organigrammes juridiques

Les organigrammes juridiques ci-dessous présentés par Holding, affichent les filiales et participations détenues par le Groupe SONATRACH en 2021.

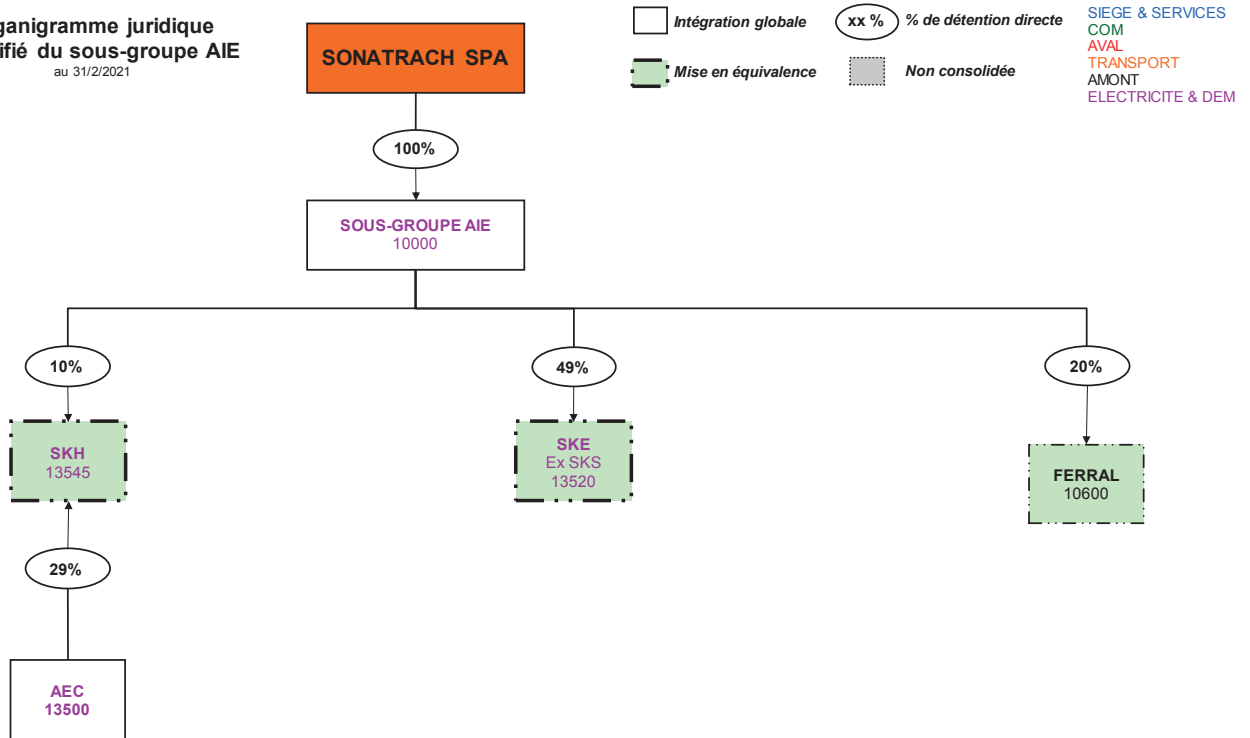
7.3.1. SONATRACH Spa

Organigramme juridique simplifié du Groupe au 31/12/2021



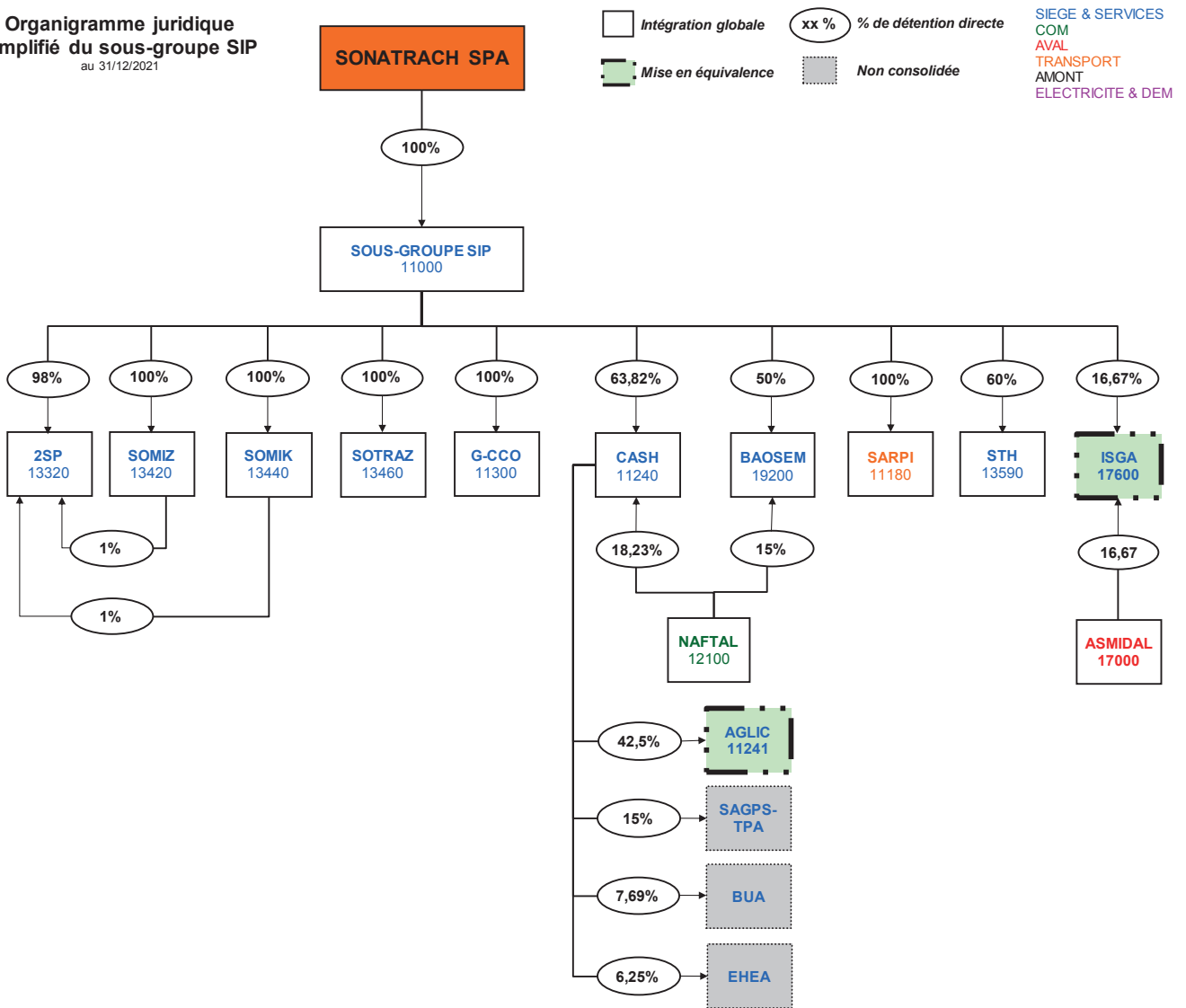
7.3.2. Holding Activités SONATRACH Industrielles Externes « AIE » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe AIE
au 31/2/2021



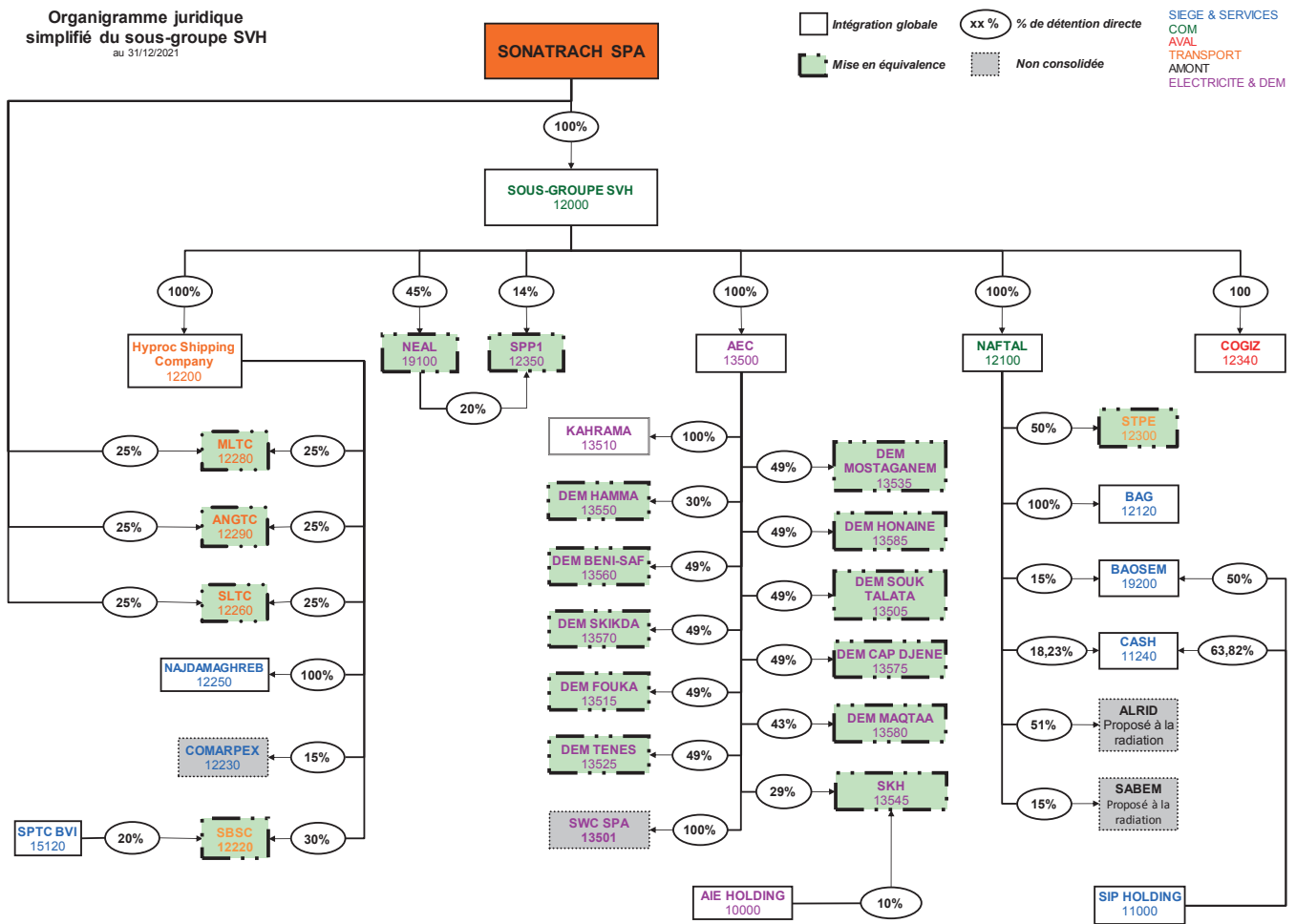
7.3.3. Holding SONATRACH Investissement et Participation « SIP » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SIP
au 31/12/2021



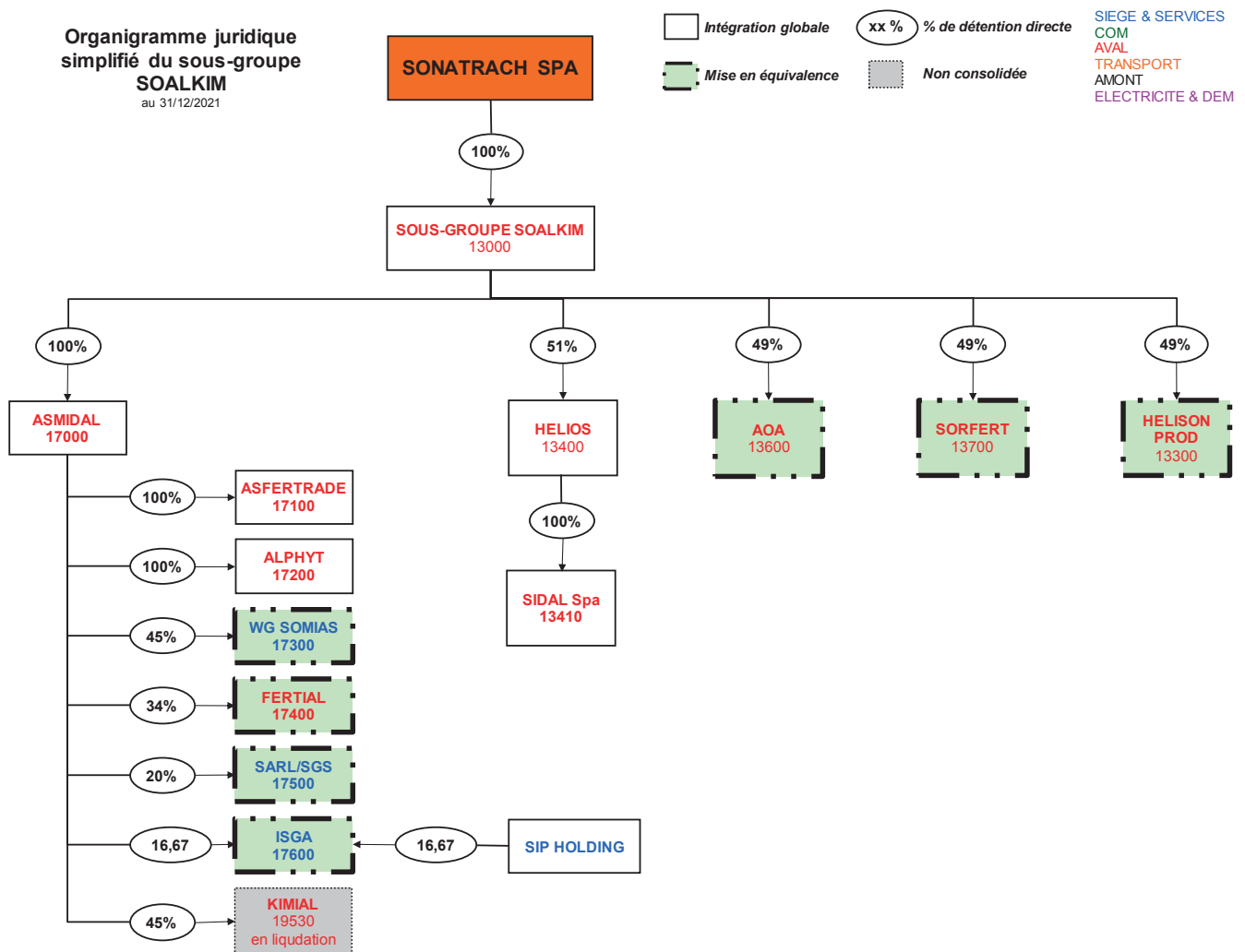
7.3.4. Holding SONATRACH Valorisation des Hydrocarbures « SVH » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SVH au 31/12/2021



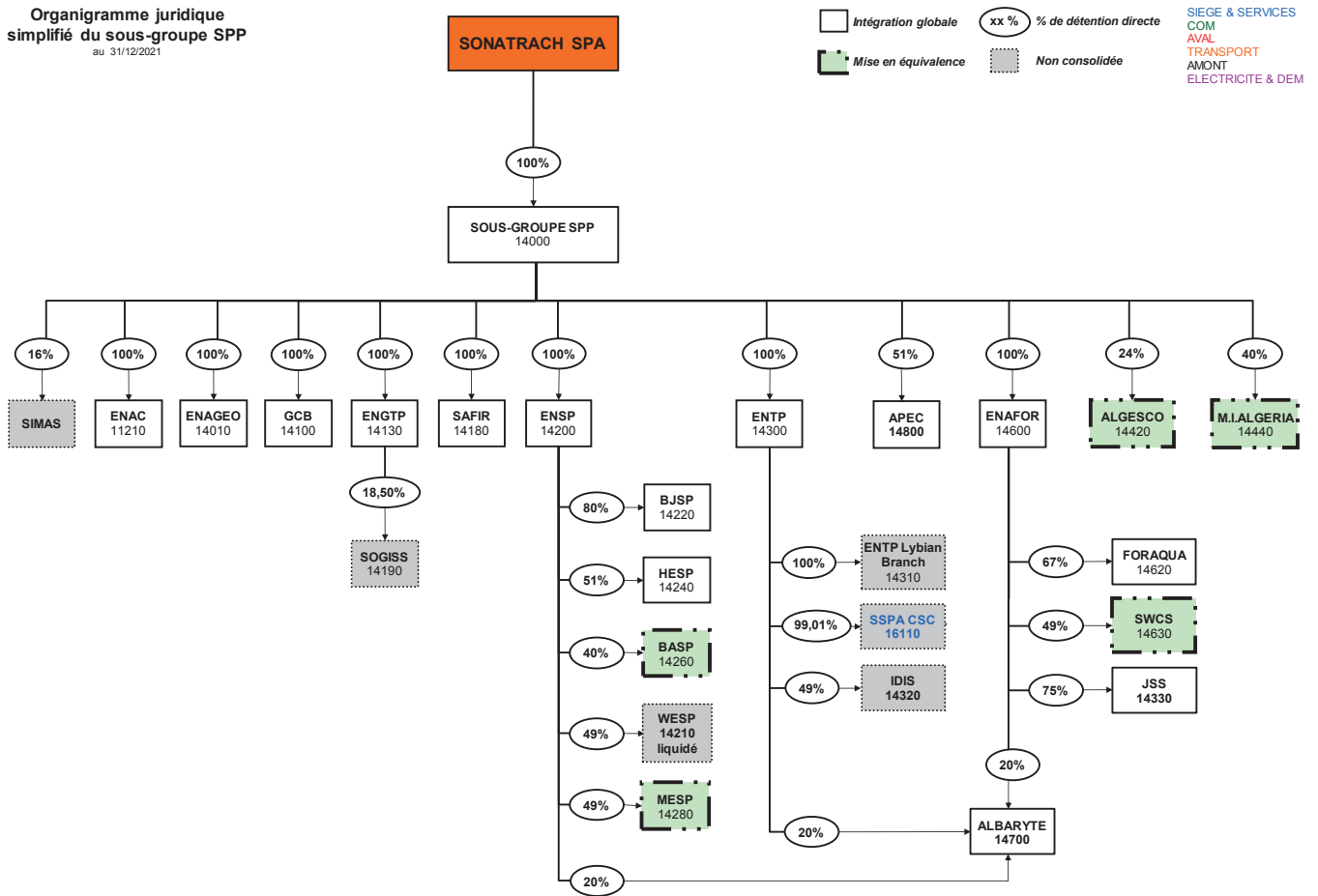
7.3.5 Holding SONATRACH Al Kimya « SOALKIM » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SOALKIM
au 31/12/2021



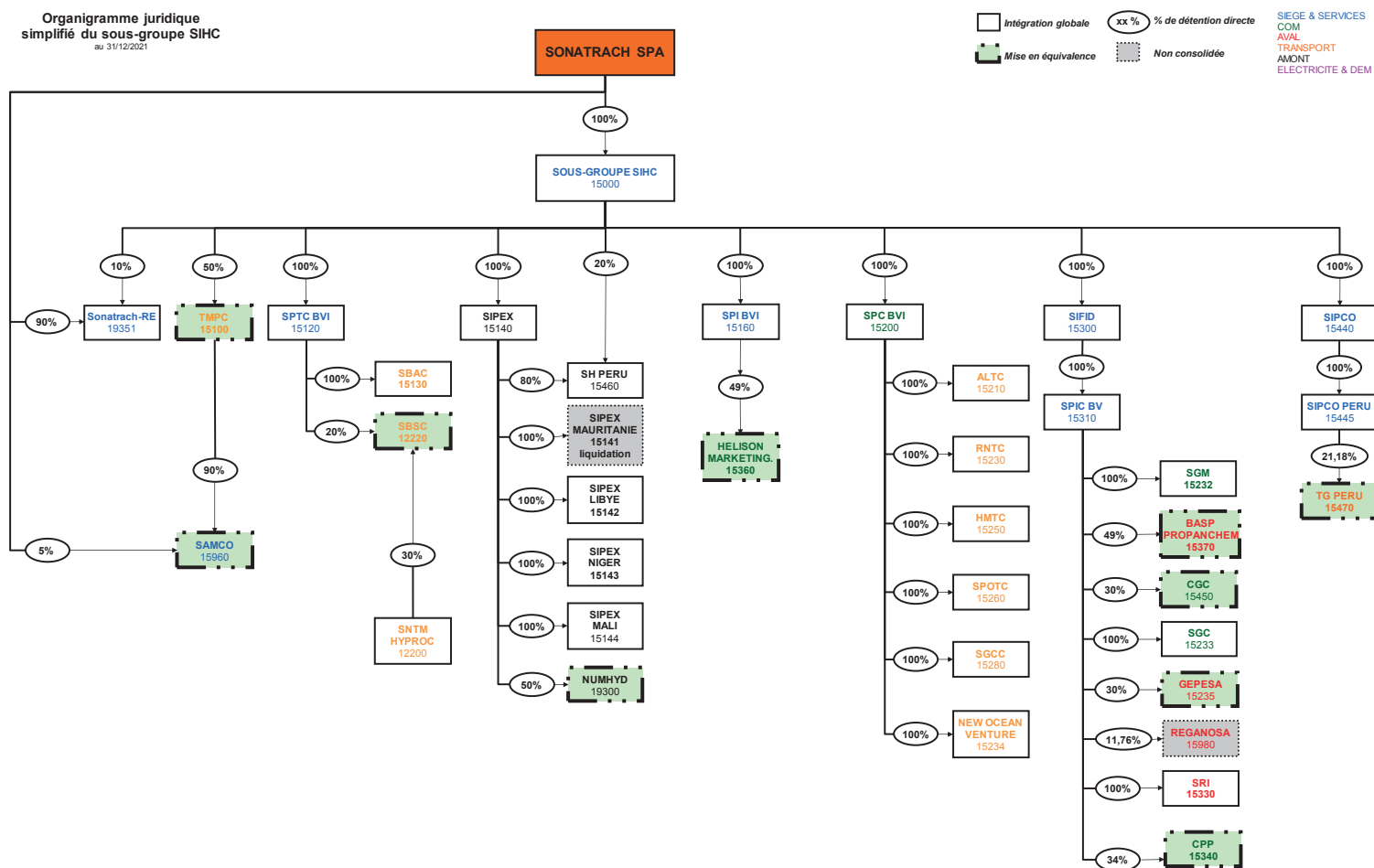
7.3.6 Holding SONATRACH Para-Pétrolier « SPP » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SPP au 31/12/2021



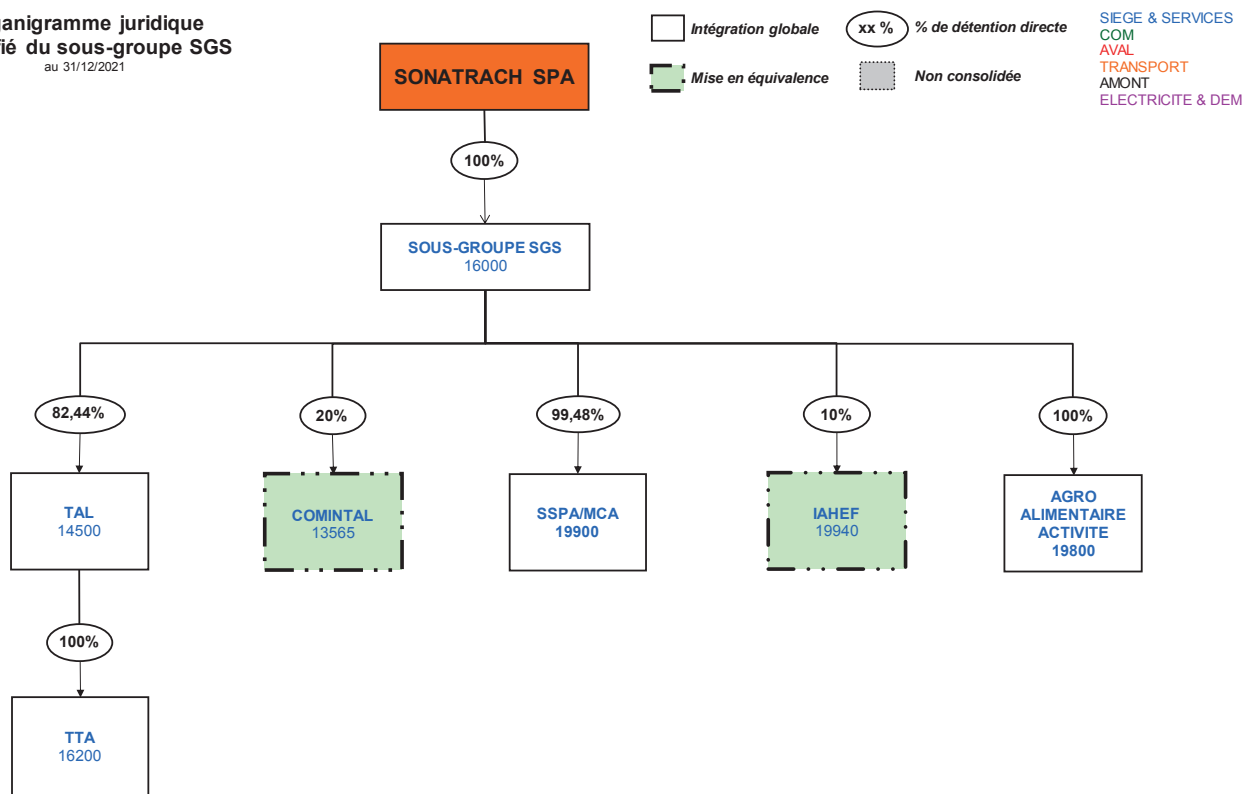
7.3.7 SONATRACH International Holding Corporation « SIHC »

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SIHC au 31/12/2021



7.3.8 Holding SONATRACH Gestion et Services de Soutien « SGS » Spa

Organigramme juridique simplifié du sous-groupe SGS au 31/12/2021



**Certification des Commissaires aux Comptes
des comptes consolidés**

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers consolidés du groupe SONATRACH, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2021, avec un total bilan actif/passif de quatorze mille deux cent quatre-vingt-un milliards trois cent trente-cinq millions trois cent soixante-quatorze mille deux cent douze dinars et soixante centimes (14 281 335 374 212,60 DA) et un résultat net part du Groupe bénéficiaire de huit cent un milliards neuf cent quinze millions deux cent cinq mille six cent cinquante-huit dinars et dix-neuf centimes (801 915 205 658,19 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, et les aspects relatifs aux inventaires physiques des actifs des entités du Groupe, que les états financiers consolidés du Groupe SONATRACH présentés sont dans leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables du SCF algérien, sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière de votre Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Alger, le 27 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

MEGUILLATI Enchaallah
MEGUILLATI Enchaallah
Expert Comptable - CMA
Commissaire aux Comptes
Cré 216 Logis. GARDIA / Tél: 029.23.37.21 - ALGER

TERKMANE Rachid
Rachid TERKMANE CMA
Expert Comptable et Commissaire
aux Comptes Diplômé du Canada
Mob: 0772 118 484 / Fix: 023 313 507
Lot ElAmal II Villa N°24 Khraicia Alger
Agr N°: 617 Email: terkmane53@yahoo.fr

OUZZANI Samir
Samir OUZZANI
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cré des 440 Logis. Bt 10, Etage 03, Logis 1001
Aïn Melha - Gué de Constantine (Alger)

BENKHLIFA Abdelhamid

Abdelhamid BENKHLIFA
Commissaire aux Comptes Agréé
ARCAM
BP.386 GHARDAIA / Tél: 029.23.37.21
E-mail: abdben747@gmail.com



Rapport Financier des Comptes Sociaux

A la lumière des objectifs stratégiques fixés par SONATRACH, la Direction Centrale Recherche et Développement (R&D) est chargée de promouvoir et de mettre en œuvre la politique de la recherche appliquée et le développement des technologies et process innovants, performants et respectueux de l'environnement dans l'ensemble des métiers du Groupe.

Elle assume ainsi un rôle central dans le développement de l'Entreprise sur toute la chaîne de valeur pétrolière et gazière.

Concernant les indicateurs clefs de l'exercice 2021, ceux-ci se présentent comme suit :

- Le Prix Moyen Annuel de Vente est de 72.31 \$US, soit une augmentation de 73% par rapport à l'exercice 2020 ;
- Le Chiffre d'Affaires Hydrocarbures est de 5 115 Milliards de DA, soit une augmentation de 82% par rapport à l'exercice 2020 ;
- La Fiscalité Pétrolière versée est de 2 601 Milliards de DA, soit une augmentation de 40% par rapport à l'exercice 2020.

Les résultats financiers et la situation financière de SONATRACH arrêtés au 31 Décembre 2021 sont présentés succinctement dans le présent rapport.

Les comptes sociaux de SONATRACH Spa, ayant un caractère obligatoire, sont :

- Arrêtés conformément aux principes comptables contenus dans le Système

Comptable Financier (SCF), objet de la loi N° 07-11 du 25 Novembre 2007 et les textes pris pour son application ;

- Arrêtés selon les mêmes méthodes et principes que ceux de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 ;
- Arrêtés par son Conseil d'Administration tenu le 09 Juin 2022 et approuvés par son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 Juin 2022 ;
- Certifiés par les Commissaires aux Comptes de l'Entreprise, réguliers, sincères et reflétant la situation financière et patrimoniale de la Société.

L'unité de présentation des états financiers est le Milliard de Dinars Algériens.

1. Présentation des états financiers

A- Bilan au 31 décembre 2021

Actif	Unité : Milliard de DA	
	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS - NETS	7 255	6 965
• Immobilisations incorporelles	16	19
• Immobilisations corporelles	434	440
• Immobilisations en concession	-	-
• Equipements fixes et complexes de production	2 845	2 765
• Immobilisations en cours	2 229	2 289
• Participations et créances rattachées	812	769
• Autres immobilisations financières	892	661
• Impôts différés actifs	27	21
ACTIFS COURANTS-NETS	5 400	5 090
STOCKS ET EN COURS	614	600
• Stocks de marchandises	-	-
• Matières premières et fournitures	10	5
• Autres approvisionnements	376	409
• Stocks de produits	228	186
• Stocks provenant d'immobilisations	-	-
• Stocks à l'étranger	-	-
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES	4 012	4 338
• Fournisseurs et comptes rattachés	15	21
• Clients et comptes rattachés	620	358
• Personnel et comptes rattachés	-	-
• Organismes sociaux et comptes rattachés	6	6
• Etat et collectivités publiques	1 018	1 710
• Groupe et associés	2 266	2 099
• Débiteurs divers	80	136
• Charges constatées d'avance	7	8
DISPONIBILITES ET ASSIMILEES	774	152
• Valeurs mobilières de placement	-	-
• Banques Etablissements Financiers et assimilés	712	138
• Caisses	-	-
• Régies d'avances et accréditifs	62	14
TOTAL ACTIF	12 655	12 055

Passif	Unité : Milliard de DA	
	2021	2020
CAPITAUX PROPRES	7 587	6 939
• Capital émis	1 000	1 000
• Primes et réserves	5 994	5 917
• Résultat net	591	20
• Report à nouveau	2	2
PASSIFS NON COURANTS	516	486
• Provisions pour charges	305	275
• Impôts (différés et provisions)	210	210
• Emprunts et dettes financières	1	1
• Autres dettes non courantes		
PASSIFS COURANTS	4 552	4 630
• Fournisseurs et comptes rattachés	348	388
• Clients et comptes rattachés	16	12
• Personnel et comptes rattachés	22	25
• Organismes sociaux et comptes rattachés	8	8
• Etat et collectivités publiques	466	619
• Groupe et associés	3 671	3 558
• Crédoiteurs divers	20	18
• Produits constatés d'avance	-	-
• Trésorerie passive	1	2
TOTAL PASSIF	12 655	12 055

B. Tableau des Comptes de Résultats au 31 décembre 2021

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS		Unité : Milliard de DA	
DESIGNATION	2021	2020	
Ventes et produits annexes	5 154	2 855	
Production stockée ou déstockée	46	28	
Production immobilisée	314	284	
Subventions d'exploitation		52	
1. PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 514	3 220	
Achats consommés	147	202	
Services extérieurs	1 324	989	
Autres services extérieurs	139	132	
2. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	1 610	1 324	
3. VALEUR AJOUTEE	3 904	1 896	
Charges de personnel	195	188	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 945	901	
4. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 764	807	
Autres produits opérationnels	168	147	
Autres charges opérationnelles	41	58	
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur	790	749	
Reprises sur pertes de valeur et provisions	35	22	
5. RESULTAT OPERATIONNEL	1 135	169	
Produits financiers	78	139	
Charges financières	538	275	
6. RESULTAT FINANCIER	-461	-137	
7. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)	675	32	
Impôts exigibles sur résultat ordinaire	87		
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire	-5	10	
- TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (c)	5 795	3 528	
- TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES (d)	5 203	3 506	
8. RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (c-d)	592	22	
Eléments extraordinaires (produits)			
Eléments extraordinaires (charges)	1	2	
9. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
10. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	591	20	

C. Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2021

Rubriques	Unité : Milliard de DA	
	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	591	20
Ajustement pour :		
• Amortissements et provisions	730	704
• Variations des impôts différés	-5	10
• Quote-part des subventions virées au résultat		51
• Variations des stocks	-23	-81
• Variation des clients et autres créances	-202	116
• Variation des fournisseurs et autres dettes	442	-338
• Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	4	1
• Report à nouveau & comptes de liaisons	1	-79
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	1 538	404
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 041	-1 348
• Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	347	642
• Acquisitions d'immobilisations financières	-341	-112
• Cessions d'immobilisations financières	62	217
• Subventions d'équipement et d'investissement		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	-973	-601
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
• Variation des capitaux propres	77	482
• Variation des emprunts et dettes financières		
• Affectation du résultat (n-1)		
• Coupons et dividendes		
• Réserves facultatives	-20	-338
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	57	144
Flux de trésorerie de la période (A+B+C)	622	-52
Trésorerie d'ouverture	151	203
Trésorerie de clôture	773	151
Variation de la trésorerie de la période	622	-52

D. Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2021

					Unité : Milliard de DA	
Désignation	Capital social	Prime de fusion	Ecart d'évaluation	Réserves et résultats	Total des capitaux propres	
Solde au 31 décembre 2019	1 000	32	125	5 697	6 854	
• Changement de méthodes comptables				-	-	
• Corrections d'erreurs significatives				2	2	
• Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			63		63	
• Dividendes payés				-	-	
• Biens dévolus par l'Etat				-	-	
• Résultat net de l'exercice				20	20	
Solde au 31 décembre 2020	1 000	32	188	5 719	6 939	
• Changement de méthodes comptables				-	-	
• Corrections d'erreurs significatives				2	2	
• Profits/pertes non comptabilisés dans CDR			55		55	
• Dividendes payés				-	-	
• Biens dévolus par l'Etat				-	-	
• Résultat net de l'exercice				591	591	
Solde au 31 décembre 2021	1 000	32	243	6 312	7 587	

2. Règles et Principes Comptables

A. Règles et Méthodes Comptables

Les méthodes comptables sont les principes, bases, procédures et règles pratiques spécifiques appliquées pour établir et présenter les états financiers ; elles sont appliquées de façon permanente par SONATRACH.

Lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune règle du SCF, l'Entreprise exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de donner une information pertinente et fiable.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur :

- La situation financière de l'Entreprise (Bilan).
- La performance (Comptes de Résultats).

- Les variations de la situation de trésorerie (Tableau des Flux de Trésorerie).
- Les variations détaillées des capitaux propres (Tableau de Variation des Capitaux Propres).

En application des dispositions de la loi 19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, la comptabilité pour les activités amont doit être tenue au titre de chaque concession amont ou contrat d'hydrocarbures, selon le cas. Cependant, pour les contrats de recherche et/ou d'exploitation régis par la loi 05-07, du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, toujours en vigueur, la comptabilité de SONATRACH Spa est tenue par périmètre d'exploitation. Aussi, elle est tenue par système de transport par canalisations, installation de raffinage, de pétrochimie, de liquéfaction et transformation des hydrocarbures.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation et la présentation des éléments inscrits en comptabilité sont définies comme suit :

Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition/Production
Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition/Production
Immobilisations financières	Coût d'acquisition/juste valeur
Amortissements des immobilisations	Linéaire
Dépréciations	Applicable pour l'ensemble des catégories concernées
Ventilation par composants	Applicable pour quelques installations industrielles
Réévaluation	Option non retenue
Stocks de Matières Premières et marchandises	Valorisation au coût d'achat
Stocks de Produits Finis	Valorisation au coût de production
Sorties de stocks	Coût unitaire moyen pondéré
Suivi des stocks	Inventaire permanent
Changement de méthode comptable	Impact dans le report à nouveau
Corrections d'erreurs significatives	Impact dans le report à nouveau
Créances et Dettes	Conversion au cours du change du 31/12/N pour les créances et dettes libellées en monnaies étrangères
Comptes de résultats	Présentation en liste
Tableau des flux de trésorerie	Méthode indirecte

B. Principes Comptables

Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation et les frais de développement de gisements miniers.

Les dépenses nécessaires à la réalisation de la phase de développement d'un projet interne constituent des charges à activer en immobilisation incorporelle au moment où l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies simultanément :

- Le projet de développement est nettement identifiable.
- L'intention d'achever le projet à une utilisation interne ou vente externe.
- La disponibilité de toutes les ressources nécessaires à l'achèvement du projet.
- L'existence d'un marché pour la vente ou de la preuve de l'utilité du projet en interne.
- Les dépenses attribuables au projet sont évaluées de façon fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, les frais engagés ne sont pas immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts

d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, les impôts non récupérables et autres charges directes.

Les principes suivants sont applicables pour regrouper ou séparer les immobilisations corporelles :

- Les éléments de faible valeur ainsi que ceux consommés dans l'exercice ne sont pas comptabilisés en immobilisations.
- Les pièces de rechange et matériels d'entretien spécifiques sont comptabilisés en immobilisations corporelles lorsque leur utilisation est liée à certaines immobilisations et s'ils sont utilisés sur plus d'un exercice.
- Les composants d'un actif sont traités comme des éléments séparés s'ils ont des durées d'utilité différentes ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent.

Actifs de Production d'Hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et constructions des capacités de production) sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Tous les matériels, pièces ou éléments qui, même séparables par nature, sont techniquement indispensables au fonctionnement des actifs de production et incorporés à cet ensemble de façon irréversible, sont enregistrés au coût d'acquisition ou au coût de réalisation.

Les gros travaux de maintenance sur puits, notamment les Workover et Snubbing, destinés au maintien ou à l'amélioration du taux de récupération sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Les coûts d'abandon et de restitution des sites ne sont pas immobilisés et font l'objet de constitution de provisions annuelles constatées en charges d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi 19-13 du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures.

Les actifs de production d'hydrocarbures sont amortis linéairement, conformément aux taux définis par la loi suscitée :

- Puits de développement improductifs : 100%
- Puits de développement productifs : 12,5%
- Autres puits (eau, injection, etc.) : 12,5%
- Installations de surface : 10%

Operations liées aux contrats de partage de production (loi 86-14)

Les coûts d'exploration, de développement et d'exploitation sont enregistrés aux comptes d'immobilisations ou de charges appropriés en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

Les coûts d'exploration n'ayant pas donné lieu à des réserves commercialement exploitables sont amortis à 100% en contrepartie de l'annulation de la dette y afférente.

Le remboursement de la dette vis-à-vis des partenaires, dans le cadre des contrats de partage de production, est conditionné par une production suffisante conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association.

La rémunération des partenaires (profit-oil) déterminée conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association, est enregistrée en frais financiers en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

La dette envers le partenaire est diminuée chaque année de la part de production revenant audit partenaire (cost-oil) au titre de son remboursement.

Un impôt sur la rémunération au taux de 38% ainsi qu'une part de la production au titre de la Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) sont prélevés à la source par SONATRACH et reversés à l'Etat, conformément aux dispositions des lois 86-14 et 05-07 respectivement.

Stocks et Encours

Le coût des stocks comprend tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- coûts d'acquisition (achats, matières consommables, frais liés aux achats...)
- coûts de transformation (frais de personnel et autres charges variables ou fixes à l'exception des charges imputables à une sous activité de l'entité) ;
- frais généraux, frais financiers et frais administratifs directement imputables aux stocks.

Actifs Financiers

Les actifs financiers détenus par SONATRACH Spa sont comptabilisés, à leur date d'entrée dans les actifs, à leur coût d'acquisition, y compris les frais de courtage, les taxes non récupérables et les frais de banque. Ils se décomposent comme suit :

- Titres de participation et créances rattachées, dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en avoir le contrôle, c'est le cas pour les participations dans les filiales, les Entreprises associées ou les co-Entreprises.
- Titres immobilisés destinés à procurer à l'entité à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, mais sans intervention dans la gestion des Entreprises où les titres sont détenus.
- Autres titres immobilisés, représentant les parts de capital ou de placement à long terme que l'entité a la possibilité, ainsi que l'intention ou l'obligation de conserver jusqu'à leur échéance.
- Prêts et créances émis par l'Entreprise et que celle-ci n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de vendre à court terme ; prêts à plus de 12 mois consentis à des tiers.

Eléments Monétaires

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de valeur du paiement.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes au coût historique et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire sont comptabilisées comme charges ou produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité à l'étranger, sont :

- Inscrits dans les capitaux propres des états financiers de l'Entreprise jusqu'à la sortie de cet investissement net.
- Comptabilisés en produits ou en charges, lors de la sortie de cet investissement.

Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et productions vendues de biens et services, évaluées sur la base du prix de vente hors taxes et réalisées dans le cadre de son activité ordinaire.

- Marché national Hydrocarbures :
Les ventes, pour les besoins du marché national, sont valorisées aux prix notifiés par voie réglementaire.
- Marché extérieur Hydrocarbures :
Les ventes, à l'exportation, sont valorisées au prix du marché international ou au prix contractuel selon les produits.

Provisions Pour Avantages Octroyés au Personnel

A chaque clôture d'exercice, une provision est constatée et enregistrée pour couvrir le montant des engagements de l'Entreprise, en matière d'Allocations de Fin de Carrière (AFC), d'attribution de médailles de fidélité ou d'avantages similaires au profit du personnel.

Ces provisions sont déterminées sur la base de la valeur actualisée de l'ensemble des obligations vis-à-vis du personnel en utilisant des hypothèses de calcul et les méthodes actuarielles adaptées.

Ces provisions sont ajustées chaque année.

Report à Nouveau

Le report à nouveau est constitué de la quote-part non affectée des résultats réalisés par l'Entreprise et des montants générés par le changement de méthode et de corrections d'erreurs significatives.

La décision d'effectuer un tel enregistrement relève de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ecart d'Evaluation

L'écart d'évaluation résulte de la différence entre la juste valeur et la valeur nette comptable des immobilisations financières ainsi que les investissements nets dans les filiales à l'étranger.

Résultat Extraordinaire

Le résultat extraordinaire résulte des produits et charges correspondant à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'Entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

Fiscalité

Les activités de SONATRACH sont soumises à deux (2) régimes fiscaux, à savoir : une fiscalité pétrolière et une fiscalité ordinaire de droit commun.

- Fiscalité Pétrolière

SONATRACH est soumise au régime de la fiscalité pétrolière prévue par les dispositions de la loi N°19-13, du 11 décembre 2019, régissant les activités d'hydrocarbures, qui prévoit le paiement :

- D'une taxe superficielle sur les périmètres en période de recherche, de rétention ou d'exploitation à raison d'un montant unitaire par Km² ;

- D'une redevance hydrocarbures sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national.

La base de calcul de la redevance hydrocarbures est égale à la production valorisée diminuée du coût de transport par canalisation et, éventuellement, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL. Le taux de redevance est de 10%, avec la possibilité de bénéficier, sous certaines conditions, d'un taux réduit qui ne peut être inférieure à 5%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation ;

- D'un Impôt sur le Revenu Hydrocarbures (IRH) au taux variant entre un minimum de 10% et un maximum de 50%, déterminé en fonction d'un facteur R calculé par le rapport des revenus nets cumulés et des dépenses cumulées réalisés au niveau du périmètre d'exploitation. Ce taux s'applique à la même base de calcul de la redevance hydrocarbures.

A l'instar de la redevance hydrocarbures, le taux max de l'IRH peut être réduit à 20% sous certaines conditions ;

- D'un impôt sur le résultat (IR) sur les activités de production d'hydrocarbures de 30%, applicable à l'Amont pétrolier (en effort propre et en association) ;
- D'une redevance forfaitaire sur la production anticipée (produite durant la période de recherche). Le montant de cette redevance est égal à 50 % de la valeur de la production diminuée du coût de transport par canalisation et, le cas échéant, du coût de liquéfaction du gaz naturel et celui de la séparation des GPL.

La loi N° 19-13 régissant les hydrocarbures prévoit également le paiement d'autres droits et taxes, à savoir :

- Taxe de torchage (elle s'applique aussi bien aux activités amont que ceux de l'aval) ;
- Droit de transfert de droits (activités amont) ;
- Taxe d'utilisation d'eau (activités amont) ;
- La taxe foncière sur les biens autres que les biens d'exploitation (activités amont), telle que régie par la législation fiscale en vigueur.

De plus, conformément aux dispositions de ladite loi, SONATRACH est chargée dans le cadre des contrats de partage de production ou contrats de services à risque de payer :

- Un impôt sur la rémunération du co-contractant étranger pour le compte de son/ses partenaire(s). Le montant de cet impôt est égal à 30% de la valeur de la rémunération brute revenant au partenaire étranger.

Par ailleurs, en application de l'article 230 de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures, SONATRACH est soumise à certains paiements déterminés selon les modalités prévues par le régime fiscal de la loi 05-07, modifiée et complétée, relative au hydrocarbures.

En effet, pour les anciens périmètres d'exploitation, dont l'entrée en production a été constatée avant le 20 février 2013 (date de promulgation de la loi 13-01 modifiant et complétant la loi 05-07), SONATRACH procède au paiement :

- D'une taxe superficielle sur les périmètres en phase de recherche, de rétention ou d'exploitation à raison d'un montant unitaire par Km² (Cf. article 84 - loi 05/07).

- D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national. Les taux de redevance sont en fonction de la zone de classification du périmètre d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte « Services ». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- D'une Taxe sur le Revenu Pétrolier (TRP) au taux variant entre un minimum de 30% et un maximum de 70%, déterminé en fonction de la valeur de la production cumulée depuis l'origine, appliqué à la base de calcul de la redevance (valeur de la production).

A noter aussi que, conformément à la loi 05-07, modifiée et complétée, SONATRACH est chargée de procéder aux paiements, pour le compte de ses partenaires étrangers :

- D'un Impôt sur la rémunération de l'associé de 38% applicable à la rémunération brute revenant aux associés étrangers ;
- D'une Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) applicable à la part de la production revenant aux associés étrangers lorsque la moyenne arithmétique mensuelle des prix du pétrole Brent est supérieure à 30 dollars par baril.

FISCALITE DE DROIT COMMUN

La fiscalité de droit commun s'applique aux activités autres que celles de l'amont pétrolier exercées par SONATRACH.

Il s'agit des entités ci-après :

- Transport par canalisations : cette activité est soumise à la taxe sur l'activité professionnelle

au taux de 3% et à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux de 26%.

- Liquéfaction de gaz naturel et séparation du GPL en butane et propane : IBS à 26%.
- Raffinage et pétrochimie : IBS au taux de 26%.
- Revenus réalisés par le siège social : Dividendes, intérêts et plus-values : 26%.

Ce chiffre d'affaires a atteint 5 154 Milliards de DA contre 2 855 Milliards de DA en 2020, soit une augmentation de 81%.

Les exportations de l'exercice 2021 ont atteint 35 Milliards \$ US, contre 20 Milliards \$ US en 2020, soit une augmentation de 75%.

Les ventes sur le marché national s'élèvent à 352 Milliards de DA, soit une augmentation de 28% par rapport à 2020.

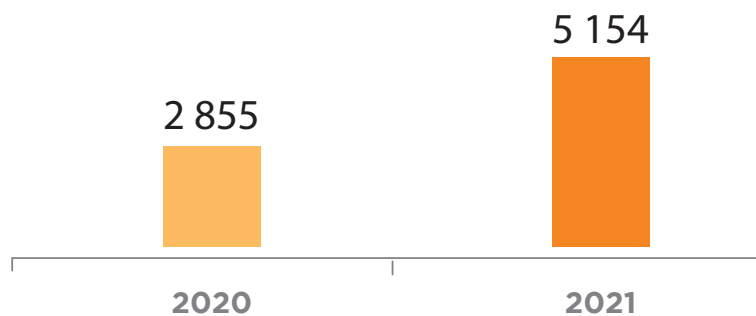
4. Principales Données

Financières

4.1. Chiffre d'Affaires Global

Le chiffre d'affaires global réalisé comprend la production d'hydrocarbures, les reventes en l'état et les prestations fournies aux tiers.

Chiffre d'affaires Milliards de DA



4.2. Résultat Net

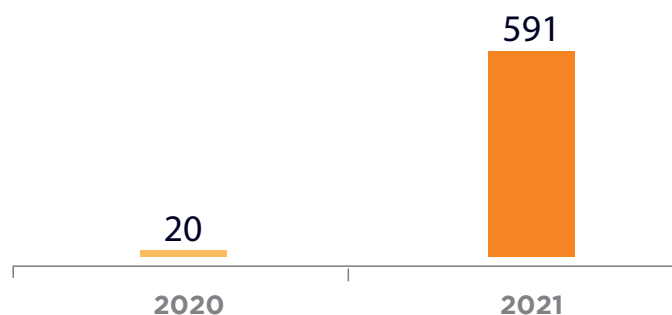
Le résultat net de l'Entreprise a connu une augmentation de 571 Milliards de DA passant de 20 à 591 Milliards de DA. Cette hausse considérable s'explique par :

- L'augmentation des quantités commercialisées à l'export.

- Un marché international plus favorable avec des prix en augmentation par rapport à 2020
- La maîtrise des charges et la réduction des coûts.

Résultat Net

Milliards de DA



3- Acquisitions d'Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice sont constituées par les acquisitions auprès des tiers ainsi que la production de l'Entreprise pour elle-même et s'élèvent à 769 Milliards de DA contre 763 Milliards de DA en 2020.

Les immobilisations financières sont passées de 1 431 Milliards de DA en 2020 à 1 704 Milliards de DA en 2021, soit une augmentation de 273 Milliards de DA.

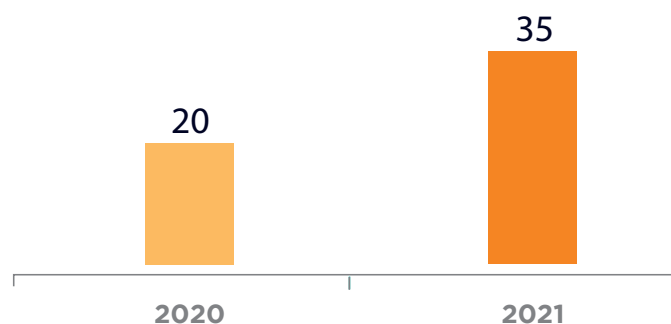
4-Disponibilités de l'Exercice

Les disponibilités au 31/12/2021 sont de l'ordre de 774 Milliards de DA, soit une augmentation de 622 Milliards de DA par rapport à l'exercice 2020 due à la hausse des recettes des hydrocarbures.

A. Ventes

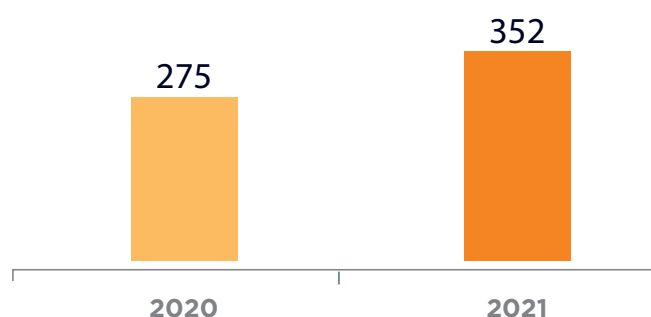
	2021		2020	
	Exportation en USD	National en DA	Exportation en USD	National en DA
Pétrole brut	9 742		5 510	
LGN (Condensat)	2 031		1 134	
GN	7 416	105 111	4 394	62 313
GPL (Butane / Propane)	3 588	7 533	1 822	6 655
GNL	4 369		2 468	
Produits raffinés	7 995	234 990	4 722	204 307
Produits Pétrochimiques	33	4 766	17	1 936
TOTAL	35 174	352 400	20 067	275 211

Exportations Milliards de USD



Marché National

Milliards de DZD



B. Engagements Hors Bilan

Les engagements hors bilan sont des droits et obligations dont les effets sur le montant ou la composition du patrimoine sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures.

Les engagements recouvrent, notamment les passifs éventuels qui sont définis comme suit :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.

- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

La situation du solde restant des engagements arrêtés au 31 décembre 2021 est de 100 Milliards de DA, représentant les garanties données aux institutions financières et administration douanière, à savoir : crédits d'enlèvement, cautions en douanes, lettres de garantie, crédits documentaires et cautions de garantie.

5. Note aux États Financiers

A. Production Immobilisée

Cette rubrique regroupe les charges encourues pour la réalisation d'investissements nécessitant la mobilisation de moyens propres en plus du recours aux tiers, notamment pour les prestations de forage et d'exploration.

Elle s'établit à 314 Milliards de DA en 2021, contre 284 Milliards de DA en 2020.

B. Produits Financiers

Les produits financiers ont atteint 78 Milliards de DA contre 139 Milliards de DA en 2020 marquant ainsi une baisse de 44 %.

Cette rubrique englobe les produits des participations, pour 17 Milliards de DA, ainsi que les rubriques suivantes :

• Les gains de change	31
• Les revenus des actifs financiers	15.6
• Les autres produits financiers (intérêts des comptes courants)	7.7
• Les revenus des créances	3.1
• Profits nets sur cessions d'actifs financiers	3.3

C. Consommations de l'Exercice

Les consommations de l'exercice ont atteint 1 610 Milliards de DA et regroupent les achats de matières et fournitures ainsi que tous les services et se répartissent comme suit :

• Achats consommés	146.6
• Services extérieurs	529.2
• Redevance	794.9
• Autres services extérieurs	139.3

Le poste achats consommés est constitué de :

- Marchandises consommées : représentent les marchandises faisant l'objet d'une revente en l'état.
- Matières et fournitures consommées : comprennent principalement les pièces de rechange, produits chimiques, matériaux de construction, casing et tubes.

D. Valeur Ajoutée

La valeur ajoutée, représentant la différence entre la production et les consommations de l'exercice, a enregistré une augmentation de 106 % par rapport à 2020, passant de 1 896 Milliards de DA à 3 904 Milliards de DA, à savoir :

• Production de l'exercice	5 514
• Consommation de l'exercice	1 610

E. Charges de Personnel

Les charges de personnel ont connu une hausse de 7 Milliards de DA par rapport à 2020, passant de 188 Milliards de DA à 195 Milliards de DA.

F. Impôts, Taxes et Versements Assimilés

Cette rubrique a enregistré un montant de 1 945 Milliards de DA, constituée principalement de la taxe sur le revenu pétrolier pour 1 898 Milliards de DA, soit 98%.

G. Dotations aux Amortissements et Provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2021 sont de 790 Milliards de DA, marquant une hausse de 5 % par rapport à l'exercice 2020.

H. Charges Financières

Ce poste a enregistré un montant de 538 Milliards de DA, constitué principalement de la rémunération des associés et des pertes de change liées à l'actualisation des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères.

La rémunération des associés (Profit oil) est passée de 206 Milliards de DA en 2020 à 493 Milliards de DA en 2021, soit une augmentation de 139 %.

Les pertes de change sur les avoirs en devises et les factures libellées en monnaies étrangères inscrites au bilan (créances et dettes) sont de 41 Milliards de DA.

6. Autres Informations

Assurances

SONATRACH, dans le cadre de sa politique de protection du patrimoine du Groupe établit des programmes de couverture d'assurances pour les deux (02) catégories de risques générés par ses activités et celles de ses filiales.

Ces couvertures englobent les risques industriels ainsi que les Risques simples et la protection des personnes.

L'année 2021 a connu le renouvellement des contrats d'assurance Risques Industriels et la reconduction des contrats d'assurances des Risques simples et protection des personnes pour les périodes ci-après :

- Risques Industriels du 1^{er} Juillet 2021 au 30 Juin 2022.
- Risques simples du 1^{er} Juillet 2021 au 30 juin 2022.
- Protection des Personnes du 1^{er} Janvier 2021 au 31 décembre 2021.

I. Les Risques Industriels

La couverture assurance de ce type de risque s'est traduite par les contrats suivants :

- Assurance « Tous Risques Sauf », concernant les installations et complexes industriels. La prime nette d'assurances pour la période 2021 - 2022 était de 52,616 Millions USD, soit une augmentation de 11,22 % par rapport à la période 2020 - 2021.
- Assurances « Cost Of Control », le montant de la prime nette pour la période 2021 - 2022 était de 0,861 Millions USD, soit une diminution de 13% par rapport à la période 2020 - 2021.
- Assurances Appareils de Forage, le montant de la prime nette pour la période 2021 - 2022 était de 1,400 Millions USD, soit une diminution de 44% par rapport à celle de l'exercice 2020 - 2021.
- Assurance Responsabilité Civile Générale, le montant de la prime nette transférée vers le marché international était de 1,078 Millions USD pour la période 2021 - 2022, soit une augmentation de 13.75 % par rapport à la période 2020 - 2021. Quant à la prime nette destinée au marché local, été de 32 Millions de DA .
- Assurance Responsabilité Civile Avitaillement, le montant de la prime nette pour la période 2021 - 2022 était de 0,133 Millions USD, soit une diminution de 23,80 % par rapport à la période 2020 - 2021.

Pour l'ensemble de ces couvertures les valeurs assurées sont passées de 91,036 Milliards USD pour la période 2020 - 2021

à 92,871 Milliards USD pour la période 2021 - 2022, soit une évolution d'environ 2 %.

A noter que le placement des différents risques est réparti entre le marché local (assureurs locaux et Compagnie Centrale de réassurance - CCR), la captive de réassurance « SONATRACH Ré » basée au Luxembourg et le marché international de la réassurance.

II. Les Risques Simples

La couverture assurance de ce type de risque se traduit, pour SONATRACH Spa et ses Filiales, pour des conventions de (03) Trois années (2021 - 2024).

Les primes d'assurances, par les contrats, se rapportant aux activités de SONATRACH, sont les suivants :

- Contrats d'Assurances « Installations Diverses et Engins de Chantier » Les primes nettes d'assurances pour les couvertures « Tous Risques Sauf » et « Catastrophes Naturelles », pour la période 2021 - 2022 étaient respectivement de 109,07 Millions DA et 149,58 Millions DA pour une valeur assurée de 381 Milliards DA.
- Contrats d'Assurances « Patrimoine Immobilier et Mobilier » Les primes nettes d'assurances pour les couvertures « Tous Risques Sauf » et « Catastrophes Naturelles », pour la période 2021 - 2022 étaient respectivement de 51,61 Millions DA et de 246,14 Millions DA pour une valeur assurée de 645 Milliards DA .

- Contrat d'Assurance « Citernes Tractées et Pertes de Produits » en Tous Risques Sauf, La prime nette d'assurance, pour la période 2021 - 2022 était de 0,47 Millions DA pour une valeur assurée de 0,474 Milliards DA.
- Contrat d'Assurance « Transport sur Corps » en Tous Risques Sauf, La prime nette d'assurance pour la période 2021 - 2022 était de 0,156 Millions DA pour une valeur assurée de 0,391 Milliards DA.
- Contrat d'Assurance « Transports de Facultés » Les taux de prime préférentiels étaient de 0,0080 % en Transports maritime et Aérien et de 0,0100 % en Terrestre pour la période 2021 - 2022.
- Contrat d'Assurance « Automobile », auprès de la CAAR. Pour un taux de réduction de 85 %.

III. Les Risques de Personnes

La couverture assurance de ce type de risque est destinée à couvrir les décès et certaines maladies contractées par le personnel.

Le contrat conclu avec AXA est conclu pour 03 années (2020 - 2022) et génère une prime nette annuelle de 652 Millions DA.

Messieurs les membres de l'Assemblée Générale de SONATRACH,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle que nous avons effectuée en qualité de Commissaires Aux Comptes.

Nous avons examiné les états financiers individuels, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Société au titre de l'exercice 2021, avec un total bilan actif/passif de douze mille six cent cinquante-quatre milliards cinq cent soixante-un millions quatre cent quarante-deux mille cinq cent vingt-huit dinars et cinquante-sept centimes (12 654 561 442 528.57 DA) et un résultat net bénéficiaire de cinq cent quatre-vingt-dix milliards cinq cent quatorze millions cinq cent soixante-dix mille huit cent cinquante-huit dinars et quatre-vingt centimes (590 514 570 858.80 DA).

Nos différents travaux de contrôle, réalisés essentiellement à base de sondages, de recoupements et de techniques qui nous sont apparus les plus appropriés, ont été accomplis conformément aux règles de diligence normale.

Compte tenu des résultats de ces travaux, nous certifions, sous réserve de prendre en charge les remarques et observations formulées, que les comptes annuels présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des activités, de la situation financière et patrimoniale de votre société au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Alger, le 27 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

MEGUELLATI Enchaellah

مقيدون في
MEGUELLATI Ene-Chaellah
Expert Comptable - Diplômé d'Etat
Commissaire aux Comptes
Cité 216 Logis GARDIA B.P. 22, ALGER

TERKMANE Rachid

OUZZANI Samir

Samir OUZZANI
EXPERT - COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cité des 440 Logis, B1 10, Etage 03, app. N°01
Ain Malha - Gué de Constantine (Alger)

BENKHLIFA Abdelhamid

Rachid TERKMANE CMA
Expert Comptable & Commissaire
aux Comptes Diplômé du Canada
Mob 0772 118 280 - Fix 033 313 507
Lot ElAmal B.VIII - 2012 - Algérie - Alger
Agr N°: 617 Email: terkmanecma@yahoo.fr

عبد الحميد بن خليفة
محافظ حسابات معتمد
Abdelhamid BENKHELIFA
Commissaire aux Comptes Agréé
ARCAM - أرقام
BP.386 GHARDAIA / Tél / Fax : 029.25.37.21
E-mail : abdben747@gmail.com



Direction Générale
Djenane El Malik, Hydra, Alger, Algérie
Tél : +213 23 48 30 30
www.sonatrach.dz

